TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 668 — DERNIÈRE ÉDITION — MERCREDI 4 AOUT 1982

L'industrie française du téléphone a signé avec l'Inde un contrat de 3,2 milliards de francs

LIRE PAGE 17



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 80 pes ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 60 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex : Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

L'austérité sans frontières

Peu ou prou tous les pays industrialisés du monde occidental prennent le chemin malaisé de l'austérité. Ici ou là, leurs différents dirigeants, quelle que soit leur idéologie, ont pris conscience que le temps des fortes croissances est révolu et qu'il faut vivre avec parcimonie, le passage de la perte des illusions à la mise en application des programmes étant plus ou moins rapide selon les tempéraments nationaux.

Traditionnellement, l'Allemagne fédérale et le Japon tirent les premiers les leçons d'un ralentissement qui s'accompagne d'ailleurs d'une redistribution mondiale des cartes industrielles. Ces deux pays paraissent avoir pris la mesure de leurs moyens et adaptent en conséquence leur politique insérée dans la compétition internationale. S'il peut être dangereux de se plier aveuglément aux lois du marché mondial, il est en tout cas vain d'en défier les règles et d'en refuser les contraintes.

La France à son tour, après avoir tenté, avec une certaine délectation — comme il apparaissait lors de la conférence de presse de M. Mitterrand en septembre 1981. — de suivre une stratégie « à contre-courant », veut rejoindre les rangs des pays rigoureux. La singulière relance par la consommation ayant échoué, ses responsables semblent maintenant soucieux de contenir les dépenses publiques et le déficit budgétaire, afin de réduire la hausse des prix et d'accroître la compétitivité des entreprises.

En Italie, pour éviter une banqueroute à la polonaise, il est question une nouvelle fois de parer au déséquilibre du budget en augmentant les recettes et en comprimant les charges. En Belgique, le gouvernement vient également de faire part de son intention de limiter le déficit de l'État, tout en s'attaquant à celui de la Sécurité sociale. Le premier ministre belge a indiqué qu'il s'agirait de diminuer les avantages sociaux, en particulier les allocations familiales.

Le fond du problème réside en effet dans une remise en cause de l'État-providence, dont paradoxalement l'habitude s'est fortement enracinée au cours des années de croissance. Il est clair que la manne ne peut être la même avec un produit intérieur brut qui a progressé d'à peu près 3 % en moyenne dans l'ensemble de l'O.C.D.E. de 1970 à 1980, au lieu de 5 % de 1960 à 1970. Et encore, ce taux apparaît-il enviable, alors que l'augmentation a été à peine supérieure à 1 % en 1981 et serait inférieure de moitié à ce niveau en 1982.

Pour faire face à la gravité du chômage — dont il s'agirait d'ailleurs de mesurer l'exact poids, autre tabou, — il devient nécessaire aux différents pays de renforcer la vitalité des entreprises. Les sommes disponibles n'étant plus extensibles, il s'agit de bousculer plus ou moins les droits acquis, ce qui apparaissait naguère inimaginable. Pour en faire accepter le prix, il serait peut-être bon, plutôt que de rêver à une croissance retrouvée, d'imaginer le profil d'une économie plus harmonieuse, qui prendrait aussi en compte le réel développement des autres pays du monde. Car ce serait aussi une illusion que de voir dans les nations démunies les sauveurs de l'expansion.

Le projet de gazoduc eurosibérien

LA GRANDE-BRETAGNE PASSE OUTRE A L'EMBARGO AMÉRICAIN

LIRE PAGE 20

L'accentuation de la pression israélienne sur Beyrouth-Ouest

• Le monde ne peut tolérer cette escalade sans fin, affirme M. Reagan
• L'évolution de la position américaine est insuffisante, nous déclare le chef de la diplomatie égyptienne

Les violations du neuvième cessez-le-feu décrété dimanche après-midi se sont multipliées mardi 3 août dans la banlieue sud de Beyrouth où des duels d'artillerie très violents opposent les forces de Jérusalem aux forces palestiniennes et à leurs alliers libanais. L'armée israélienne poursuit sa progression au sud de la capitale, « grignotant » des positions qui faisaient partie du no man's land avant les bombardements de dimanche. Des renforts en chars et en véhicules blindés sont arrivés lundi dans la périphérie de la capitale libanaise et dans son secteur chrétien.

Une unité israélienne a refoulé lundi un convoi d'observateurs de l'ONU qui se dirigeait vers Beyrouth. Le gouvernement de M. Begin ayant renvoyé à jeudi sa décision concernant l'envoi d'observateurs des Nations unies. On prête au Conseil de sécurité l'intention d'adopter une nouvelle résolution qui passerait outre à un éventuel veto israélien.

● A WASHINGTON, les conversations entre le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shamir, d'une part, le président Reagan et le secrétaire d'État, M. Shultz, de l'autre, se sont déroulées dans un climat tendu. Le chef de la Maison Blanche a déclaré : « Le monde ne peut plus tolérer cette escalade sans fin de la violence. »

● A PARIS, le chef de la diplomatie égyptienne, M. Kamal Hassan Ali, qui a été reçu par M. Mitterrand ce mardi en début d'après-midi, a déclaré au « Monde » que l'évolution de la position américaine était « insuffisante » ; l'Égypte et la France continueront néanmoins à œuvrer conjointement pour une paix durable au Proche-Orient. Il a exprimé des inquiétudes quant à l'avenir des relations israélo-égyptiennes.

● A BEYROUTH, le premier ministre libanais, M. El Wazzan, devait transmettre ce mardi une « contre-proposition » palestinienne au nouveau plan d'évacuation de l'O.L.P. élaboré par l'émissaire américain, M. Philip Habib. De source gouvernementale libanaise, on souligne que « la question du moment de l'intervention d'une force internationale d'interposition à Beyrouth-Ouest est la clef de voûte du plan de pacification » de Beyrouth.

M. Shamir à Washington

De notre correspondante

Washington. — M. Brejnev a adressé à M. Reagan un message lui demandant d'« user de son influence » pour empêcher les Israéliens d'« anéantir la population de Beyrouth ». Faisant allusion à l'« aggravation considérable de la situation au Liban », il demande au président américain de prendre des « mesures d'urgence ».

« La situation est si sérieuse et critique que les mesures les plus pressantes sont nécessaires », indique M. Brejnev, qui ajoute : « La tragédie du Liban laissera une tache indélébile sur la conscience de ceux qui auraient pu arrêter l'agresseur et ne l'ont pas fait. »

Le précédent message de M. Brejnev à M. Reagan concernant le Liban remontait au 8 juillet, lorsqu'il l'avait mis en garde contre l'envoi éventuel de troupes américaines pour superviser l'évacuation des forces de l'O.L.P.

Dans une déclaration dépourvue d'aménités, M. Reagan a rejeté l'insinuation soviétique que les États-Unis ne font pas tout ce qui est en leur pouvoir pour faire cesser les combats. « Grâce aux efforts de l'ambassadeur Habib et des Nations unies, nous nous orientons vers un cessez-le-feu durable qui mettra fin à toutes ces souffrances », a répondu le président, qui regrette « une fois de plus la décision soviétique de rendre publics les éléments d'une correspondance confidentielle » et accuse M. Brejnev de se livrer à un « exercice de propagande qui jette des doutes sur ses motivations dans la crise libanaise ».

NICOLE BERNHEIM.

(Lire la suite page 3.)

Un entretien avec M. Hassan Ali

Isolée, traitée virtuellement en paria par la plupart des pays arabes, vilipendée par l'O.L.P depuis sa paix séparée avec Israël, l'Égypte est en train d'émerger de son ghetto diplomatique à la faveur de la guerre du Liban. Son président, M. Hosni Moubarak, a été chaleureusement accueilli en Arabie Saoudite lors des funérailles du roi Khaled à la mi-juin : le Koweït, avant l'Irak, a invité Le Caire à se faire représenter aux réunions du mouvement des non-alignés. La presse arabe, d'une manière générale, rend hommage au président Moubarak en l'opposant le plus souvent à son prédécesseur, Anouar El Sadate.

Le nouveau chef de l'État égyptien a manifesté, dès les premiers jours de son mandat, une certaine fermeté à l'égard d'Israël et, au début de la guerre du Liban, a condamné vigoureusement « l'agression » de l'État hébreu. Ses représentants ont repris langue avec l'O.L.P. tandis que le chef de la diplomatie égyptienne, M. Kamal Hassan Ali, vice-président du conseil, et M. Boutros-Ghali, ministre d'État pour les affaires étrangères, se faisaient les avocats d'une solution « équilibrée » auprès de Washington et de diverses capitales européennes.

Retour de Washington, où il a été reçu du 28 au 30 juillet, notamment par M. Reagan et le secrétaire d'État, M. Shultz, M. Kamal Hassan Ali a eu, le lundi 2 août, des conversations successives avec MM. Michel Jobert, ministre du commerce extérieur, Francis Gutman, secrétaire général du Quay d'Orsay, et Serge Boidevaix, directeur du département Afrique du Nord et Moyen-Orient, avant d'être reçu ce mardi par M. Mitterrand.

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

—POINT—

La prudence de M. Huntzinger

Invité du parti travailliste, M. Jacques Huntzinger est revenu passablement embarrassé d'Israël. C'est du moins l'impression qu'a donnée le secrétaire national adjoint du parti socialiste, et c'est compréhensible : il ne lui a sans doute pas toujours été facile de défendre devant ses interlocuteurs certaines initiatives françaises concernant la guerre du Liban ou même une certaine référence « historique » malheureuse du président de la République au massacre d'Oradour-sur-Glane.

Il est bon, cependant, que M. Huntzinger n'ait pas cru devoir remettre à plus tard son voyage, même si son parti défend des positions sur le conflit assez éloignées de celui de M. Shimon Pérès. S'il est une région du monde où le machiavélisme a fait d'immenses ravages, c'est bien le Proche-Orient, et s'il est une pratique haïssable entre toutes, c'est bien celle de la responsabilité collective.

De ce point de vue, M. Huntzinger a raison d'affirmer qu'il serait « extrêmement dangereux de pratiquer une politique d'isolement à l'égard d'Israël » *; de la même façon, ils ont tort, ceux qui englobent dans la même condamnation l'État israélien, les réactions de l'opinion publique et la politique du tandem Begin-Sharon.*

La fermeté des principes ne doit pas exclure, au contraire, le respect des faits et la nuance. M. Huntzinger vient de le démontrer aussi bien en évoquant « certaines ambiguïtés » *des critiques adressées par les travaillistes à M. Begin qu'en affirmant que* « le document McCloskey n'est pas suffisant pour affirmer que l'OLP reconnaît l'existence d'Israël ».

(Lire page 3.)

DEUX ENQUÊTES

LA SOLOGNE, « CHASSE GARDÉE » ?

La Sologne, ce merveilleux territoire de bois et d'étangs, où la nature a gardé ses droits, restera-t-elle fermée au public pour cause de « chasses réservées » ?

Lire page 16 le dossier établi par REGIS GUYOTAT.

L'insertion professionnelle des jeunes

Comme ses prédécesseurs, le gouvernement Mauroy est confronté à la rentrée de septembre à un défi social, économique et politique d'une grande importance, celui de l'insertion professionnelle des jeunes.

Lire page 18 le début de l'enquête de JEAN BENOIT.

Les champions exténués

par ANDRÉ FONTAINE

Le prince Juan Manuel qui, au quatorzième siècle, inventa l'expression de « guerre froide » pour désigner la lutte séculaire entre les musulmans d'Espagne et les rois catholiques ne lui donnait pas la signification qu'elle a prise aujourd'hui de guerre où l'on essaye de ne pas se tuer : il désignait par là une guerre qui, à la différence des autres, ne se terminait pas par un traité de paix. En ce sens, avec ou sans « détente », les États-Unis et l'Union soviétique sont toujours en guerre froide. Les négociations qu'ils mènent peuvent conduire à des accords partiels, en particulier dans le domaine du contrôle et de la limitation des armements, elles ne conduisent pas à la paix, mot qu'on n'ose plus guère employer, et elles ne les empêchent pas de se porter des coups, chacun continuant d'espérer que l'autre se fatiguera le premier.

A certains moments, on a le sentiment que l'un ou l'autre prend le dessus, mais ce n'est jamais pour très longtemps. Aujourd'hui, de part et d'autre, les signes d'usure sont de plus en plus évidents. Ce n'est pas impunément qu'au long des décennies on investit des centaines de milliards de dollars dans les armements, la course à l'espace, l'aide économique et militaire aux gouvernements amis, qu'on intervient, périodiquement, pour conserver le contrôle de sa sphère d'influence.

Il y a quelques mois encore, l'U.R.S.S. paraissait gagner sur tous les tableaux. Tour à tour le Vietnam, le Laos, les anciennes colonies portugaises, l'Éthiopie, l'Afghanistan, le Yémen du Sud, le Cambodge, se ralliaient avec une inégale spontanéité à son drapeau. Avec les S.S.-20, elle tenait l'Europe occidentale en otage. Les États-Unis, qui avaient juré qu'il n'y aurait jamais de second Cuba, devaient prendre leur parti de l'établissement au Nicaragua d'un régime pro-castriste, tandis que la guérilla s'étendait rapidement au Salvador et au Guatemala. Il n'est pas jusqu'à la guerre des Malouines qui, en brouillant les cartes entre Washington et les pays de l'hémisphère, ne paraissait servir objectivement les intérêts de Moscou.

Il est vrai qu'ayant atteint cet âge de soixante-cinq ans qui était, jusqu'au 10 mai, celui de la retraite, la patrie du socialisme souffrait de ce que Jean François-Poncet appelait, du temps qu'il était au Quai d'Orsay, ses « rhumatismes ». Que le temps du développement accéléré et du stakhanovisme avait cédé la place à celui de l'absentéisme, du coulage et du travail au noir. Que l'endettement des pays socialistes se gonflait à vue d'œil. Que la Pologne de Walesa défiait de plus en plus ouvertement le pouvoir soviétique, et que l'Afghanistan se laissait difficilement mettre au pas. Mais on admettait, d'une manière générale, que, si rien ne marchait vraiment bien dans l'empire, l'armée, elle, était là, avec ses moyens fantastiques, pour faire tenir tranquilles les plus agités. Et qu'elle saurait dire son mot, si la gérontocratie du Kremlin mettait trop longtemps à organiser sa relève.

***

Le coup de force du général Jaruzelski a paru conforter cette analyse. Pour la première fois, le pouvoir politique, dans un pays communiste, tombait dans les mains de l'armée, parce qu'elle était la seule à disposer de la force. Six mois après, malgré les libérations intervenues, il est clair comme le jour que le général en question n'est arrivé à rien. « *Lever l'état de guerre aujourd'hui, serait retourner à la catastrophe* », vient-il de dire sans ambages à Tad Sulc, du *Washington Post*.

En U.R.S.S. même, selon les chiffres que vient de publier le Bureau central des statistiques, les indices de la progression de la production industrielle et de la productivité pour cette même période de six mois sont les plus faibles depuis la guerre, nettement en dessous des objectifs du plan. On parle souvent de la Roumanie, dont l'endettement rivalise avec celui de la Pologne. Et moins du Vietnam, le plus peuplé des alliés de Moscou : en cinq ans, le produit national par tête a diminué de 36 %, pour tomber à 125 dollars par an, ce qui fait du pays l'un des plus pauvres du monde. Le *Financial Times* a publié il y a quelque temps une interview bouleversante de l'ancien ministre de la santé du gouvernement provisoire révolutionnaire du Sud, qui a démissionné du parti communiste pour prendre la direction d'une clinique spécialisée dans le traitement des bébés menacés de mourir de faim ; parmi ses pensionnaires, on compte nombre d'enfants de dirigeants du régime. Faute de trésorerie, Moscou a dû réduire de près de moitié, il y a quelques mois, le montant de son aide, et Hanoï se voit dans l'incapacité de payer les quelque 250 millions de dollars d'intérêts qu'il lui faudrait verser cette année à ses créanciers capitalistes. Du coup, le Fonds monétaire vient de lui refuser un prêt de 150 millions de dollars.

Le manque de ressources commence à gêner très sérieusement la politique soviétique. Le président de la junte nicaraguayenne, qui s'est rendu récemment à Moscou, est reparti les mains vides. *Newsweek* rapporte les propos d'un spécialiste américain selon lequel « *la Gulf Oil paraît avoir plus d'influence que l'U.R.S.S.* » en Angola, où, d'autre part, les maquis soutenus par l'Afrique du Sud tiennent toujours une grande partie du pays. Au Mozambique, aussi, le président Samora Machel, qui s'appuie sur Moscou, fait face à une résistance de plus en plus mordante : elle a réussi récemment à faire sauter un morceau de l'oléoduc qui relie le port de Beira au Zimbabwe et à couper l'approvisionnement en eau et en électricité de la ville.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Libertés

Dans une circulaire publiée au Journal officiel *du 3 août, M. Mauroy annonce qu'il y aura désormais, dans chaque ministère, un « Monsieur informatique et libertés ». Il devra veiller à ce que les administrés bénéficient bien de la loi qui les protège, au nom des libertés, contre les excès de l'informatique.*

On voit bien que ces Messieurs auront fort à faire du côté des finances, de l'intérieur ou de l'éducation. Pour les affaires étrangères, c'est moins net. A moins que des diplomates modernistes ne s'avisent d'informatiser leurs fiches sur les pays où les libertés sont bafouées. Mais aucun ordinateur ne serait assez puissant pour les recenser toutes. BRUNO FRAPPAT.

LA DÉMARCHE DES PHYSICIENS

Transgresser pour unifier

La vingt et unième conférence internationale de physique des hautes énergies a réuni la semaine dernière à Paris mille deux cents spécialistes. Occasion de nombreuses mises au point expérimentales et théoriques, elle a mis en évidence les progrès vers une vision unifiée de la matière au prix de la transgression des lois établies de longue date.

Ainsi en est-il avec la violation de la parité dans les expériences de physique atomique. La parité est l'équivalence entre un objet et son image dans un miroir, l'affirmation que cette image pourrait tout aussi bien exister en tant qu'objet. On sait depuis 1956 que cette équivalence n'existe pas toujours, qu'elle est violée par les phénomènes régis par la force dite « faible », responsable de certaines désintégrations nucléaires.

Mais, depuis 1967, on a progressivement montré que la force faible et la force électrique, celle qui est responsable de l'architecture électronique des atomes et, partant, de la cohésion de la matière, ne sont que deux aspects d'une même entité. La violation de la parité doit donc se manifester dans des phénomènes de physique atomique où la force faible était autrefois supposée ne jouer aucun rôle.

Une expérience très probante réalisée à l'École normale supérieure de Paris l'a définitivement confirmé et a ainsi prouvé que la théorie qui unifie force faible et force électrique, élaborée pour rendre compte de phénomènes observés avec des particules de très haute énergie, s'appliquait encore à des énergies près d'un milliard de fois plus faibles, un très sérieux gage de validité universelle.

MAURICE ARVONNY.

(Lire la suite page 9.)

LES TREMBLEMENTS DE TERRE : PRÉVISION ? PROTECTION ?

Lire page 8 l'article d'HAROUN TAZIEFF

idées

EST-OUEST

L'Amérique et l'U.R.S.S. continuent imperturbablement de se porter des coups. Mais, ce faisant, se demande André Fontaine, ne s'épuisent-elles pas elles-mêmes ? Jean-Marie Mahieux montre les limites pratiques du projet de Samuel Pisar d'arriver à la paix entre l'Est et l'Ouest par le développement du commerce ; Antoine Spire attire l'attention, à propos de la situation en Tchécoslovaquie, sur ce qui demeure l'un des grands obstacles à la « détente » : les atteintes aux droits de l'homme, et Georges Bernard estime injustifiés les programmes de réarmement.

Pour Vaclav Havel

par ANTOINE SPIRE (*)

PRESQUE chaque semaine nous apporte son lot de nouvelles arrestations, et la chape de plomb retombée sur la Tchécoslovaquie laisse à peine percer le nom des nouvelles victimes du socialisme de M. Husak. A Olomouc, six catholiques ont été condamnés pour édition de la Bible et autres écrits religieux. Il y a quelques semaines, Mme Freundova a été attaquée dans son appartement par surprise, deux civils sonnant à sa porte, dévastant meubles et placards, déshabillant la chartiste et organisant un simulacre de viol. Les cas de ce genre continuent à se multiplier. Même les frontières n'arrêtent pas la police tchécoslovaque, puisqu'on se souvient qu'en décembre dernier Radio-Prague avait diffusé des enregistrements clandestins réalisés à Paris dans les locaux de la rédaction de la revue *Svedectvi (Témoignage)*, éditée depuis plus de vingt-cinq ans par l'émigré tchèque Pavel Tigrid. Bien plus, dans le cadre du huitième concours national de popularisation de la politique militaire de défense et de sécurité, ces plombiers bien spéciaux viennent de se voir attribuer le premier prix dans la catégorie ministère de l'intérieur. De ces faits, pas un mot dans le communiqué commun que les délégations du P.C.F. et du P.C.T. ont publié après leur rencontre à Prague à la fin juin. Le P.C.F., après avoir connu l'une des périodes les plus sombres de son histoire de 1977 à 1981, semblait avoir repris le bon chemin en participant au gouvernement de la gauche unie. Il commençait à rétablir son image auprès de ceux qui attendent encore quelque chose de lui. Mais un tel communiqué vient brusquement signifier les limites de cette évolution. Odieux, ce texte est indigne d'un grand parti de la classe ouvrière française. Pourquoi le P.C.F. a-t-il éprouvé le besoin de redorer le blason de ces dirigeants tchèques, dont Georges Marchais évoquait en 1980 le *« comportement dramatique »*.

Si le P.C.F. a jeté l'éponge, tout le monde n'abandonne pas les Tchèques qui luttent pour la liberté. Plus de mille personnes ont signé la pétition qui exige du gouvernement tchécoslovaque qu'il respecte enfin les accords d'Helsinki en libérant immédiatement tous les détenus pour délit d'opinion. Des organisations de défense des libertés, parmi lesquelles la Ligue des droits de l'homme, le Pen Club, l'AIDA et le comité London de défense des libertés en Tchécoslovaquie, continuent à recueillir des signatures (1). Partout en France continuent à se tenir des débats à l'initiative du comité du 5 janvier et du comité London présentant la situation en Tchécoslovaquie et organisant la protestation. Un seul exemple. Il y a deux mois, Artur et Lise London ont réuni près de deux cents personnes à Semur-en-Auxois (cinq mille habitants) et l'unanimité s'est faite pour *continuer l'action en faveur de la libération* de tous les prisonniers politiques tchèques. Parmi eux, Vaclav Havel fait figure de symbole. Sa libération immédiate avait été demandée par le comité des libertés présidé par Georges Marchais. Cette année, la délégation du P.C.F. est revenue sans même citer son nom : *« Si je tiens à survivre intact à tout ce qui m'arrive ici, à m'en sortir dans la mesure du possible, avec les nerfs sains et saufs, c'est sans aucun doute pour toi, pour mes proches, pour l'opinion publique, pour un ensemble de rapports de valeurs, d'idéaux, qui donne un sens à ma vie, pour un monde qui est le mien ou pour le monde tout court. »* (Lettre de prison à sa femme Olga le 1er novembre 1980.)

Vaclav Havel purge une peine de travaux forcés de quatre ans et demi dans un atelier pénitentiaire des aciéries de Vickivice, près d'Ostrava. Les normes de travail qui lui sont imposées sont très dures... au-dessus de ses forces. En outre, une interdiction très particulière pèse sur lui : il lui est formellement interdit d'écrire ; cette interdiction peu habituelle dans les prisons tchécoslovaques vise manifestement à briser un grand écrivain. Pour rompre ce silence forcé, l'université de Toulouse-Le Mirail s'est proposée de faire de lui un docteur *honoris causa* de l'université et l'AIDA a organisé, dans le cadre du Festival d'Avignon, le 21 juillet au verger Urbain-V, une Nuit pour Vaclav Havel. Husak doit savoir que l'opinion internationale, à la différence du parti communiste français, ne le laissera pas continuer à bâillonner tout un peuple au nom d'un socialisme sans aucun rapport avec l'aspiration vivante de tous ceux qui veulent vivre dans la justice et la liberté.

(*) Membre du bureau du comité London pour la défense des libertés en Tchécoslovaquie.

(1) On peut envoyer sa signature à Francis Jacob, 155, rue de la Pompe, Paris-16e. Parmi les signatures déjà recueillies, citons : Georges Aperghis, Jean Ferrat, Jean Onimus, Pierre Moinot, Jules Moch, Pierre Schaeffer, Roger Ikor, Léo Hamon, Jacques de Bourbon-Busset, Claude Frioux, Michel de la Fournière, secrétaire national du parti socialiste, Antoine Vitez, Gilles Perrault, Jean Dresch.

Les champions exténués

(Suite de la première page.)

Ne parlons pas de l'Ethiopie, où les Erythréens ont survécu victorieusement au printemps dernier à la énième « offensive finale » lancée contre eux, ni de l'Afghanistan, où les moudjahidin de la vallée du Panchir ont trouvé en la personne du commandant Massoud, au dire du docteur Laumonnier, qui vient d'y passer cinq mois, *« un véritable génie militaire »*, habile à déjouer les plans de l'occupant, dont il est, en tout état de cause, admirablement informé. Mais constatons la totale, l'impressionnante passivité de l'Union soviétique dans l'affaire du Liban, qui achève de ruiner son prestige dans le monde arabe, et qui s'explique sans doute avant tout parce que le Kremlin se sent hors d'état de s'engager dans une épreuve de force un peu rude avec les Etats-Unis.

Ceux-ci croient à leur tour avoir le vent en poupe et partout mettent l'épée dans les reins à leur vieil adversaire. Ils accroissent de manière spectaculaire leur aide militaire au Pakistan, base arrière de la résistance afghane. Ils reçoivent chaleureusement Mme Gandhi, fortement revenue depuis le coup de Kaboul de son prosoviétisme. Ils mettent tout leur poids du côté d'Israël. Ils envoient des armes par pont aérien à la Somalie, qui se plaint de violations de ses frontières par l'armée éthiopienne. Ils aident de plus en plus le Maroc, qui, désormais moins vulnérable aux attaques du Polisario, a pu se permettre de rouvrir ses gisements de phosphates fermés depuis des années du fait des hostilités. Ils intensifient leur soutien au gouvernement du Salvador. Enfin, ils ont mis brutalement leur veto, comme chacun sait, à la vente par les Européens des matériels américains, ou fabriqués sous licence américaine, nécessaires à la construction du gazoduc sibérien.

La Maison Blanche poursuit, ce faisant, un objectif dont elle se cache de moins en moins : acculer le Kremlin à demander grâce. Plus précisément, l'obliger à conclure un accord sur la question des armements qui mette fin aux possibilités de chantage que donne pour le moment aux Soviétiques la supériorité de leurs armes dites de théâtre.

Que les Américains y parviennent ainsi n'est pas démontré. Outre que, pour la première fois depuis la création du pacte atlantique, ils se sont heurtés à un *non possumus* commun de leurs principaux alliés, outre que leur exemple serait plus contagieux s'ils cessaient de vendre à l'U.R.S.S. les céréales dont elle a tant besoin, une étude du département d'Etat citée par le *Washington Post* et par par l'*International Herald Tribune* fait apparaître que, si les principaux pays industrialisés d'Occident réduisaient leurs exportations à destination de Moscou de moitié en 1982 et 1983, la croissance économique soviétique serait réduite de 0,2 % par an seulement, alors que le manque à gagner pour les pays en question serait de l'ordre de 30 milliards de dollars.

De toute façon, les réactions de l'ours blessé sont imprévisibles. Déjà l'action éthiopienne en Somalie pourrait fort bien constituer, après le coup du Liban, une première réponse du berger à la bergère. L'Iran offre de belles occasions aux amateurs de pêche en eau trouble. Et l'U.R.S.S., dont le *Wall Street Journal* assure qu'elle a fourni récemment à Cuba des avions ultramodernes, a agité la menace d'y installer des fusées nucléaires : Fidel Castro aurait fait allusion à cette éventualité en présence de Jack Lang. Faut-il rappeler qu'une initiative de ce genre avait provoqué, en 1962, la plus grave crise de la guerre froide ?

De toute façon, quoi que fasse ou ne fasse pas l'U.R.S.S. pour répliquer à la pression des États-Unis, ceux-ci, en détournant vers les budgets militaires des crédits dont leur économie aurait bien besoin, ne cessent de se porter des coups à eux-mêmes. Sur 220 millions de citoyens américains, 29 millions vivent dans la misère, 23 millions d'adultes ne savent pas lire. Le taux de chômage atteint 9,4 %, ce qui est un record absolu depuis la grande dépression des années 30. La croissance accélérée de ce qu'on appelle le Sun Belt, la zone du soleil au sud, a fait apparaître des phénomènes de prolétarisation brutale : dans le comté de Greenlee (Arizona), on compte 57,8 % de chômeurs, et dans celui de Jefferson (Missouri) 67 % des habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté. La criminalité monte en flèche. Enfin, *Newsweek* vient de publier une fascinante enquête sur le *« délabrement de l'Amérique »*. Pour citer les auteurs, *« l'infrastructure de l'Amérique — le vaste et vital réseau de routes, de ponts, d'égouts, de rails et de systèmes de transport de masse — est en voie de s'effondrer »*. Un exemple parmi beaucoup d'autres : un cinquième des ponts sont en si mauvais état qu'ils sont fermés ou soumis à des restrictions de trafic. Pour réparer tout cela, il faudrait 3 000 milliards de dollars. Personne ne sait où les trouver.

Pendant ce temps se développe aux portes des États-Unis ce qui pourrait bien constituer pour eux, dans les années à venir, le plus grand péril. Comme l'écrivait le 20 juillet le *Herald Tribune*, reprenant un article du *Los Angeles Times*, *« les guérillas d'Amérique centrale sont en train de devenir un conflit à l'échelle régionale s'étendant au-delà des frontières, tandis que les gouvernements et les rebelles, aussi bien de gauche que de droite, coordonnent leurs actions »*. Après le Nicaragua, depuis deux ans aux mains des révolutionnaires sandinistes, après le Guatemala et le Salvador, où ils durent depuis des années, les combats impliquent maintenant le Honduras. Le canal de Panama, atout commercial et stratégique de première grandeur, n'est pas loin au sud. Non plus que, au nord, les États-Unis, dont la longue frontière avec le Mexique n'est pas protégée militairement. Or le Mexique, comme le Brésil et l'Argentine, fait face actuellement à une situation économique extrêmement difficile. Avec 80 milliards de dollars, il a atteint le record mondial de l'endettement. Son nouveau président, Miguel de la Madrid, qui prendra ses fonctions en décembre, devra, s'il veut éviter la banqueroute, imposer une politique d'austérité à un pays dont beaucoup d'habitants vivent encore dans des conditions misérables. Les partisans de l'action armée ne manqueront pas d'arguments. Si jamais la guérilla devait s'installer au Mexique, *a fortiori* s'il devait basculer dans le camp réputé anti-impérialiste, leur immense arsenal d'armes nucléaires serait de peu d'utilité aux États-Unis pour éviter un pourrissement de leur propre Sud, où les minorités noire et hispanophone constituent un terrain de choix pour la contestation de leur système.

Ainsi, en croyant porter ou parer un coup, chacun des deux formidables boxeurs qui depuis près de quarante ans se tabassent sur le ring planétaire s'en inflige-t-il le plus souvent un autre à lui-même. On nous pardonnera de citer à nouveau *le Pélican de Jonathan*, de Desnos : *« Tout ça peut durer longtemps, si on ne fait pas d'omelette avant. »* Mais voilà : ce combat singulier affecte de plus en plus le sort des autres peuples, et il a de plus en plus de chances d'envoyer les deux champions ensemble au tapis. S'ils prenaient le temps de regarder autour d'eux, ils s'apercevraient que les rangs de leurs supporters respectifs sont de plus en plus clairsemés. Le seul moyen qui leur reste de se faire applaudir serait de mettre fin une bonne fois pour toutes à ce pugilat démentiel et de chercher ensemble les moyens de substituer à la course aux armements et à la guerre la marche au développement et à la paix.

ANDRÉ FONTAINE.

Deux raisonnements contradictoires

par GEORGES BERNARD (*)

LE programme américain de réarmement — cent bombardiers intercontinentaux supersoniques B-1, cent missiles stratégiques MX à têtes multiples, une nouvelle génération de sous-marins nucléaires géants lanceurs d'engins, une force d'intervention rapide — est justifié par le président Reagan par un argument simple : l'U.R.S.S. possède une supériorité aussi bien nucléaire que conventionnelle. Pour que la paix soit préservée, rétablir pour les États-Unis la parité par rapport aux communistes, au moins dans le domaine nucléaire, avant de songer à désarmer, est une priorité et une urgence.

Le programme français d'armement nucléaire repose sur la doctrine de la dissuasion « du faible au fort ». Pour la France, il est impensable de vouloir égaler la puissance des deux Super-Grands (en fait de l'U.R.S.S.). Il n'empêche que son effort, limité par la dimension économique et autre du pays, reste efficace : il suffit de pouvoir menacer l'adversaire de destructions inacceptables pour éviter la guerre.

Ainsi, mis côte à côte, les raisonnementsS américain et français font éclater l'absurdité, apparente, des décisions que prennent les gouvernants des deux pays. Pourquoi la dissuasion du faible au fort est-elle efficace pour les Français et la plus légère inégalité de l'*overkill*, de la possibilité de détruire plusieurs fois l'adversaire dangereuse pour les États-Unis ? Et si la parité nucléaire est la condition de la paix, quelle est l'utilité de l'armement nucléaire français ?

Les gouvernants des États-Unis et ceux de la France sont-ils des débiles mentaux, des fous ? Sont-ils incohérents ? Certainement pas. Ce sont des hommes intelligents et réfléchis, entourés de conseillers avisés. La seule explication possible de leurs décisions est que les arguments diffusés dans leurs opinions publiques, dont on vient de donner l'essentiel, ne sont que de la poudre aux yeux. Les motifs réels de leurs choix sont cachés et différents. Quels sont-ils ? Le besoin économique de maintenir l'emploi de centaines de milliers de scientifiques, d'ingénieurs et d'ouvriers qui construisent les armements et des militaires qui les servent et de pouvoir ainsi distribuer du pouvoir d'achat sans contrepartie productive ? Une tentative pour faire s'effondrer le système économique adverse par une course aux armements ruineuse ?

De tels arguments ne suffisent pas à justifier la dilapidation de ressources immenses. Il s'agit certainement d'autre chose. Il faut mettre cela à nu. Car il s'agit du sort de l'humanité.

(*) Économiste.

Samuel Pisar douze ans après

par JEAN-MARIE MAHIEUX

IL y deux ans et demi les Soviétiques envahissaient l'Afghanistan ; il y a six mois ils commençaient la normalisation de la Pologne. Les négociations pour la livraison de gaz sibérien à l'Europe occidentale se poursuivent pendant ce temps. Sommes-nous en guerre, sommes-nous en paix ? La relecture du livre que Samuel Pisar fit paraître en 1970, *Coexistence et Commerce*, apporte une contribution utile au débat que les toutes récentes décisions américaines ont ravivé.

1970. Le rapatriement progressif des troupes américaines amène un mieux dans les relations soviéto-américaines. Les Sud-Vietnamiens semblent tenir le choc. Aux Etats-Unis, le sentiment prévaut que les systèmes représentés par les deux Grands sont irréductibles l'un par l'autre. C'est l'hypothèse de base du livre de Pisar : dès lors que nous sommes là pour longtemps, plutôt que de poursuivre une ruineuse compétition militaire, reprenons à notre compte la formule qui semble avoir assez bien réussi aux Français et à d'autres : Détente, entente, coopération. Pourquoi laisserions-nous, nous, Américains, ces Européens se goinfrer seuls du gâteau russe ? L'embargo que nous maintenons a pour seul effet de charger le carnet de commandes de nos concurrents français, anglais ou japonais.

D'ailleurs, poursuit Pisar, les Soviétiques sont de moins en moins soviétiques et de plus en plus russes. De Gaulle a raison, ils changent. N'ont-ils pas introduit en 1965 une certaine rationalité de marché dans leur économie ? Ils négocient leurs contrats en bons businessmen et, à les entendre parler finance, on croirait qu'ils ont été nourris aux saines mamelles de Wall Street et de la City. C'en est fini du monolithisme de l'empire soviétique : l'affaire tchécoslovaque est là pour témoigner de l'apparition d'un certain pluralisme à l'Est, qui n'est désormais pas plus homogène que l'Ouest. Cependant, nous assistons à un processus commun à l'Est et à l'Ouest, celui du développement de structures institutionnelles identiques, comme le pense l'économiste hollandais Tinbergen. La place et le rôle de l'Etat augmentent à l'Ouest, ils diminuent à l'Est. Les systèmes convergent. *« Ma propre observation du champ pratique des affaires Est-Ouest donne corps à cette hypothèse »*, dit encore Pisar.

Convergence des deux systèmes

Vers quoi convergent-ils ? peut-on se demander. Vers le communisme ou vers le capitalisme ? Le problème, répond en substance Pisar, n'est pas tant en l'espèce de gagner de l'argent que de provoquer, au moyen d'échanges commerciaux, d'autres échanges, d'idées, de coutumes, de techniques. *« Le commerce, c'est la continuation de la politique par d'autres moyens. »* Si le commerce n'a pas le profit pour objectif et s'il est seulement le moyen d'une politique, on est en droit de penser que celle-ci ne consiste pas tant à aider les Etats-Unis à converger vers le communisme qu'à guider l'Union soviétique sur la voie du capitalisme. En leur vendant des équipements et de la technologie, nous allons leur inoculer le capitalisme, pense Pisar. Quand nous aurons commencé d'introduire dans leur économie des éléments de notre propre rationalité économique, le ver sera dans le fruit et il suffira d'attendre pour qu'il tombe. Pisar reformule ainsi la thèse économique la plus galvaudée : le commerce est l'outil le mieux adapté à la propagation du capitalisme.

Que penser de la proposition du point de vue de l'Union soviétique ? La thèse de la convergence n'y est pas sans adeptes. A n'en pas douter, un certain nombre de personnalités des milieux scientifiques et économiques en contact fréquent avec leurs homologues occidentaux souhaitent un approfondissement de la coopération avec l'Ouest, privilégiant les solutions techniques, aux dépens, éventuellement, des considérations idéologiques. Leur influence a été réelle dans les années 70, en particulier au sein du Comité d'État pour la science et la technique et de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. ; mais elle ne doit pas être surestimée, et il est bon de la resituer dans l'optique orthodoxe. Lors de la NEP (1), et après 1965, l'U.R.S.S. s'ouvre aux échanges extérieurs pour importer *une fois pour toutes* les biens nécessaires à la modernisation de toute l'économie ; cette modernisation réalisée, elle se trouvera à égalité de savoir-faire technique avec les économies capitalistes et les dépassera, puisque la planification est le système idéal. Pour singulière qu'elle soit, cette thèse est le dogme jusqu'au XXVe Congrès de 1976, où Kossyguine évoque pour la première fois, officiellement, l'interdépendance des économies développées et l'impossibilité pour l'U.R.S.S. de prétendre à un développement séparé. Mais qu'il s'agisse de l'orthodoxie d'il y a soixante ans ou de celle de 1976, l'intransigeance idéologique demeure la même. Le mot de Lénine *« Les Occidentaux nous vendront même la corde pour les pendre »* reste le meilleur résumé du point de vue soviétique. La coopération est une tactique, pas un but.

La réalité des affaires

Les échanges commerciaux ont-ils connu un essor spectaculaire au cours de ces années ? Non. S'il est vrai que de petites entreprises occidentales ont conclu quelques contrats en U.R.S.S., elles sont rares à prétendre s'y être ouvert un véritable marché, c'est à dire un courant d'affaires régulier. Les écrans qui masquent la réalité économique soviétique ne sont pas moins nombreux que par le passé ; impossibilité de disposer de statistiques fiables, complication et longueur des procédures de négociation, difficulté d'identifier les décideurs, coût élevé de l'investissement de prospection, tout cela empêchant l'accès du grand nombre des P.M.I. au « marché » soviétique. 90 % du commerce avec l'U.R.S.S. *sont aujourd'hui réalisés* par de grandes entreprises occidentales agissant de concert avec les gouvernements de leur pays d'origine. Mettant en cause un nombre limité d'opérateurs de part et d'autre, ce commerce ne constitue pas la trame serrée qu'ont tissée par exemple les échanges entre les pays membres de la C.E.E. et qui ont engendré ces relations de toutes natures que Pisar appelle de ses vœux.

De surcroît, les contacts personnels sont limités au minimum et strictement cloisonnés : beaucoup de *compagnies occidentales n'ont* jamais eu l'occasion de rencontrer l'utilisateur final du matériel qu'elles avaient vendu ; leurs seuls interlocuteurs étaient les responsables concernés des Centrales de commerce extérieur, dûment formés au contact avec les capitalistes.

Le sous-endettement de l'Union soviétique peut laisser penser que le commerce avec les pays capitalistes est volontairement limité à une dimension permettant d'en maîtriser tous les aspects. Il est nécessaire et utile, semble-t-on dire au Kremlin ; par conséquent, poursuivons-le ; mais faisons en sorte qu'il n'atteigne jamais un niveau quantitatif ou qualitatif tel qu'il puisse mettre en péril les objectifs politiques. De sorte que rien ne permet de penser que les technocrates l'ont emporté ; tout, au contraire, montre que les idéologues ont renforcé leur position. La situation l'exigeant, l'U.R.S.S. n'hésiterait pas à interrompre toutes relations commerciales avec les Occidentaux, comme elle le fit à la fin de la NEP. Une telle rupture ne manquerait pas de provoquer de nouveaux goulots d'étranglement et une augmentation de la pénurie ; mais ces goulots, les *importations de l'Ouest étant constituées* aux trois quarts de biens d'équipement, seraient absorbés sur une longue période. Incidemment, cette situation est à rapprocher de celle que provoquerait un arrêt brutal des livraisons de gaz sibérien.

Quinze ans après leur reprise, les échanges commerciaux entre l'Est et l'Ouest conservent un caractère limité ; tout à fait marginaux pour l'Occident, dont ils représentent à peine 3 % du commerce extérieur, ils sont relativement plus importants pour l'U.R.S.S., où ils contribuent efficacement à la modernisation de *certains secteurs. Dans le cas particulier* des achats céréaliers, ils sont essentiels. On doit en tout cas se demander si l'objectif que leur assignait Pisar, le renforcement de la détente, a été atteint. On trouve en exergue de son livre cette citation d'Alexander Hamilton : *« L'esprit du commerce a tendance à adoucir les manières des hommes et à éteindre ces humeurs inflammables qui ont si souvent allumé les guerres. »* Après Prague, après Kaboul, après Varsovie, sommes-nous tout à fait certains que les manières des Soviétiques se sont adoucies ?

* Homme d'affaires, ancien chargé de mission à la chambre de commerce franco-soviétique.

1) La nouvelle politique économique des années 20 impliquant un retour partiel à l'économie privée après la guerre civile.

Le Monde

étranger

LA GUERRE DU LIBAN

Une unité israélienne a empêché, le 2 août, un convoi de l'ONU de se diriger vers la capitale libanaise. Il s'agissait d'observateurs de l'U.N.T.S.O. (en français, Organisme des Nations unies pour la surveillance de la trêve) créé en 1948 et, depuis, toujours en fonction au Proche-Orient. Les autorités de Jérusalem ont fait savoir qu'il n'était pas question que les observateurs de l'ONU se déploient à Beyrouth avant que le gouvernement israélien se prononce, le jeudi 5 août, sur la dernière résolution du Conseil de sécurité à ce sujet. L'adoption de cette résolution a provoqué irritation et inquiétude dans les milieux officiels de Jérusalem.

Il semble que le Conseil de sécurité passerait outre à un éventuel veto israélien. On parle à New-York d'une prochaine réunion du Conseil en vue de l'adoption d'une nouvelle résolution qui ne nécessiterait plus l'accord des autorités de Jérusalem.

Les derniers bombardements de Beyrouth ont provoqué protestations et démarches de divers gouvernements, notamment européens. Le numéro deux de l'O.L.P., M. Abou Iyad, a adressé mardi un message au roi Fahd d'Arabie Saoudite lui demandant d'arrêter ses fournitures de pétrole aux Etats-Unis, jugés « complices » d'Israël. Il a, de même, invité la Syrie à déclencher une « guerre totale » contre l'Etat hébreux et l'Egypte à « dénoncer les accords de Camp David ». Le dirigeant palestinien s'est déclaré convaincu que les troupes israéliennes cherchent à occuper Beyrouth pour assurer l'élection à la présidence de la République de M. Béchir Gemayel, chef des forces libanaises (milice phalangiste).

Les présidents de la République arabe du Yémen (du Nord) et de la République démocratique du Yémen (du Sud), malgré leurs graves divergences, se sont retrouvés, ce mardi 3 août à Ryad, où ils ont engagé des pourparlers avec les dirigeants saoudiens en vue de coordonner leurs efforts pour résoudre la crise libanaise.

La presse du Golfe, commentant les bombardements de Beyrouth s'est déchaînée contre l'Etat d'Israël. Certaines manchettes reflètent la colère et l'indignation ressenties : « Crimes des Juifs. » « Begin vampire. » « Le Néron du vingtième siècle a brûlé Beyrouth pour son soixante-neuvième anniversaire », écrit le quotidien koweïtien « Al Qabas », qui ajoute : « Israël va tuer trente mille Palestiniens au Liban, mais trois cent mille autres vont assouvir leur vengeance, et personne ne pourra les condamner car ils auront raison. »

Aucun journal arabe ne fait de distinction entre Israël et les Etats-Unis. Les éditorialistes sont unanimes pour estimer que Jérusalem et Washington sont d'accord pour « liquider » le peuple palestinien et l'Etat libanais. Le quotidien « Al Bayane » (Emirats arabes unis) qualifie M. Habib de « diplomate de la mort », tandis que « Al Ray Al Aam » (Koweït) pose ces questions : « Quand les Arabes vont-ils s'éveiller ? Soixante jours de silence ne leur ont-ils pas suffi ? ». — (A.F.P., Reuter, A.P.)

Les Israéliens étendent peu à peu leur emprise sur Beyrouth-Ouest

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — A quand le prochain assaut ? L'angoissante question hante l'esprit des habitants de Beyrouth qui ne se font guère d'illusions sur le sérieux du neuvième cessez-le-feu conclu au soir du dimanche 1er août. En fait, il a été en partie violé lundi par les Israéliens, qui ont mis à profit l'avantage que leur a donné l'occupation, dimanche, de l'aérogare de Beyrouth pour renforcer l'ensemble de leurs positions dans le secteur.

Partis du rond-point de Cocody investi dimanche, les blindés israéliens ont peu à peu progressé en direction de Hay-el-Solloum, quartier chiite contrôlé par les forces palestino-progressistes. En même temps, d'autres unités venant de la faculté des sciences, située au sud de Hadeth, semblent être parties à la rencontre des troupes de Cocody, menaçant ainsi de prendre en tenaille Hay-el-Solloum. Par un grignotage lent mais constant du terrain, les Israéliens viseraient donc à éliminer progressivement tous les obstacles entre eux et ce qui semble être leur prochain objectif, Bourj-el-Brajneh, où se trouve l'une des quatre grandes implantations palestiniennes de Beyrouth. Tout paraît indiquer que, fidèles à leur politique du fait accompli, les Israéliens étendent peu à peu leur emprise sur le terrain en occupant sans coup férir des positions qui jusqu'à dimanche encore faisaient partie du no man's land séparant les adversaires.

Plus au nord, des véhicules blindés ont été acheminés, à grand renfort de publicité, à Beyrouth-Est, à proximité du passage du Musée qui débouche à l'ouest sur la corniche Mazraa, limitant au nord le réduit palestinien de Beyrouth-Ouest. D'autres informations font état d'un renforcement des positions israéliennes au passage du port où auraient été acheminés des transports de troupes blindés. Tous ces indices laissent penser que les Israéliens sont en train de mettre en place le dispositif d'une action généralisée contre Beyrouth-Ouest. Il est cependant possible que tout ce remue-ménage militaire, accompagné par une campagne de rumeurs défaitistes savamment orchestrée, ait pour principal objectif de miner le moral des habitants de Beyrouth-Ouest pour les inciter à quitter le secteur. Le commandant israélien de Beyrouth-Est n'a d'ailleurs pas manqué de recommander lundi aux habitants de l'Ouest de partir *« avant qu'il ne soit trop tard »*.

Apparemment, les Beyrouthins demeurent pour l'instant insensibles à ces appels, malgré l'étendue des dévastations de dimanche, qui ont encore accru les souffrances de la population. La presse de ce mardi publie de nouvelles photos des destructions de dimanche : hôpitaux, églises, ambassades, H.L.M., écoles, rien n'a été épargné. Le centre d'urgence palestinien d'Akka, à Sabrah, a été touché de plein fouet. L'église arménienne à Zokak-el-Blatt a été dévastée. Le feu couve encore à l'intérieur des maisons bombardées, en raison du manque d'eau pour l'éteindre.

La distribution du précieux liquide a bien été rétablie samedi 31 juillet, mais, faute d'électricité — toujours interrompue — pour faire fonctionner les pompes, l'eau ne parvient pas partout. La pénurie est encore plus évidente pour les secteurs de la ville bombardée dimanche, plusieurs des conduites d'eau ayant été détruites.

Un nouveau plan Habib

Tous les efforts de M. Chafic El-Wazzan, le chef du gouvernement, et ses exhortations à la *« conscience universelle »* sont demeurés jusqu'à présent inefficaces. Non seulement le blocus de Beyrouth-Ouest est maintenu, mais il semble depuis un certain temps appliqué avec de plus en plus de fermeté, notamment en ce qui concerne les produits alimentaires de première nécessité. Le comité mixte libano-palestinien pour l'assistance aux personnes déplacées qui gère onze centres de distribution à Beyrouth-Ouest et dix-sept autres dans la banlieue sud de la capitale a décidé de réduire les rations alimentaires.

Entre-temps, les tractations politiques, un instant compromises par les bombardements de dimanche, ont repris lundi soir avec l'annonce d'un nouveau plan de l'émissaire américain, M. Habib. Selon des sources bien informées, ce plan prévoit que les fedayin qui quitteraient Beyrouth n'iraient pas dans d'autres régions libanaises mais directement vers certains pays arabes ; la force internationale d'interposition arriverait sur les lieux non pas avant le départ de tous les combattants palestiniens mais seulement après le retrait d'un premier contingent.

L'O.L.P. et ses alliés libanais reprochent surtout au nouveau plan Habib l'absence de toutes indications concernant le calendrier d'un repli israélien. Une délégation du Mouvement national libanais (gauche) devait se rendre, ce mardi, auprès de l'émissaire américain pour demander avec insistance qu'Israël retire ses unités de quelques kilomètres autour de Beyrouth.

JEAN GUEYRAS.

M. Shamir à Washington

(Suite de la première page.)

La réaction de M. Reagan a été d'autant plus vive que la visite du ministre des affaires étrangères israélien, M. Shamir, ne paraît pas avoir réchauffé l'atmosphère entre Jérusalem et Washington. On craint dans la capitale fédérale que l'attaque israélienne de dimanche, sur l'aéroport de Beyrouth, soit le premier pas de l'offensive finale sur la capitale.

Pour le second jour, M. Reagan, qui n'avait jamais ouvertement critiqué l'action israélienne au Liban, mais qui semble personnellement touché par le drame qui se joue à Beyrouth, a paru prendre quelque distance avec Jérusalem.

Au cours de l'entretien qu'il a eu lundi 2 août avec M. Shamir, il a déclaré qu'un règlement diplomatique de la situation qui prévaut à Beyrouth-Ouest doit être *« le premier pas destiné à mettre fin au drame du Liban, entamer le processus qui assurera un avenir meilleur à ce pays ravagé et avancer sur la voie d'un processus plus large de paix »*. M. Reagan a ajouté : *« Le monde ne peut plus tolérer cette escalade sans fin de la violence. »* Et il a demandé au gouvernement de Jérusalem d'assurer le ravitaillement de la ville en eau, en nourriture et en médicaments.

Les deux interlocuteurs, le visage fermé, ont rencontré ensuite quelques instants les journalistes devant lesquels M. Shamir a défendu l'attaque israélienne de dimanche et a ajouté : *« Les forces palestiniennes ne quitteront Beyrouth ou le Liban que si elles sont convaincues de n'avoir plus d'autre choix. »*

Après l'entretien que M. Shamir a eu, ensuite, avec M. Shultz, l'atmosphère n'était guère plus détendue au département d'Etat, où on s'inquiète de la lenteur des négociations menées sur le terrain. Mais le porte-parole du département d'Etat a démenti les rumeurs selon lesquelles un nouveau négociateur pourrait être nommé et une nouvelle politique globale définie pour le Proche-Orient et le Golfe, ainsi que l'affirmait, dimanche, le *Globe* de Boston.

« M. Habib continue à avoir la pleine confiance du président », a déclaré le porte-parole qui a assuré qu'aucun *« changement majeur »* de politique n'est envisagé. *« Les Etats-Unis et Israël sont toujours d'accord sur les bases sur lesquelles la crise libanaise doit être résolue »*, a-t-il conclu.

L'un des membres de la « mission McClocksey », M. Nick Rahall, représentant démocrate de Virgine-Occidentale, a tenu une conférence de presse à Washington. Il a accusé les Israéliens d'utiliser les cessez-le-feu pour améliorer leurs positions sur le terrain et averti que le soutien accordé par l'administration Reagan à M. Begin constituait un risque grave pour la politique américaine, notamment auprès des pays arabes modérés.

Cependant, à New-York, plusieurs centaines de personnes se sont portées volontaires auprès des services israéliens pour remplacer, dans les emplois civils, les jeunes appelés au front, les officiels israéliens leur proposent des « engagements » d'un à deux mois, pour la plupart dans des kibboutzim.

NICOLE BERNHEIM.



(Dessin de PLANTU.)

Un entretien avec M. Hassan Ali

(Suite de la première page.)

« Mes entretiens avec les dirigeants français, nous a-t-il déclaré, *sont d'une nature fondamentalement différente que ceux que j'ai eus à Washington. Paris et Le Caire ayant des positions identiques sur le conflit, je suis venu ici pour coordonner notre action en faveur d'une paix durable, pour déterminer le moment de relancer, au conseil de sécurité, le débat sur le projet de résolution franco-égyptien ».*

Le texte vise à régler globalement plusieurs aspects du conflit intimement liés : un cessez-le-feu à Beyrouth, le retrait de toutes les forces étrangères du Liban pour permettre à celui-ci de retrouver son unité et sa souveraineté, l'ébauche d'une solution du conflit palestinien fondée sur la reconnaissance mutuelle des Israéliens et des Palestiniens.

« Bien que je n'aie pas réussi à rallier les Etats-Unis à ce texte, dit le chef de la diplomatie égyptienne, *nous n'avons pas renoncé à les convaincre de le soutenir au Conseil de sécurité. Un veto américain ne ferait pas avancer la cause de la paix. Je dois dire que la position du président Reagan a évolué depuis mon dernier passage à Washington, le 11 juin. A l'époque, il épousait totalement les thèses israéliennes à savoir que les fedayin devaient quitter Beyrouth inconditionnellement avant l'instauration d'un gouvernement dit fort au Liban, qui obtiendrait le départ des Syriens et des Israéliens. Aujourd'hui, les dirigeants américains sont davantage réalistes. Ils se sont fixés deux objectifs : désamorcer dans l'immédiat la « bombe » de Beyrouth, régler la crise libanaise en obtenant le retrait de toutes les forces étrangères tout en accordant une attention particulière au problème palestinien, sur le fond. »*

M. Kamal Hassan Ali juge nettement *« insuffisante »* l'évolution de l'attitude américaine. La centrale palestinienne ne peut évacuer Beyrouth et renoncer aux armes, soutient-il, sans qu'on lui ouvre des perspectives politiques et diplomatiques. *« J'ai insisté auprès du président Reagan et de M. Shultz pour que les Etats-Unis engagent le dialogue avec l'O.L.P. Trois nouvelles données,* leur ai-je dit, *devraient les inciter à le faire : le « document Arafat » dans lequel celui-ci accepte de mettre en œuvre toutes les résolutions de l'ONU ; l'accord conclu à Djeddah aux termes duquel les Palestiniens s'engagent formellement, devant la Ligue Arabe, de se retirer de Beyrouth ; l'aval officiel donné par l'O.L.P. au projet de résolution franco-égyptien, qui se réfère explicitement aux résolutions 242 et 338 et recommande la reconnaissance mutuelle des peuples israélien et palestinien ».*

Le chef de la diplomatie égyptienne ne s'est pas heurté à un refus définitif. MM. Reagan et Shultz lui ont demandé *« un temps de réflexion »*. Il ne se fait pas cependant trop d'illusions. Il a le sentiment que les Etats-Unis, ne voulant pas engager une épreuve de force avec le gouvernement de M. Begin, continueront à exiger de M. Arafat *« une reconnaissance unilatérale et inconditionnelle d'Israël »* avant d'engager un quelconque dialogue avec l'O.L.P.

« C'est bien dommage, commente le chef de la diplomatie égyptienne, *car cette impasse infligera, à terme, des torts considérables aux intérêts américains au Moyen-Orient, et risque de porter un coup aux accords de Camp David ».*

Les premières conséquences de la guerre du Liban sur les relations égypto-israéliennes sont inquiétantes, relève-t-il. L'opinion dans la vallée du Nil est indignée par la brutalité de l'intervention de l'armée israélienne, par les pertes humaines que celle-ci a infligées aux populations civiles. Les mouvements islamiques risquent de se renforcer à la faveur de cette sanglante confrontation judéo-musulmane. Le processus de normalisation entre Le Caire et Jérusalem est *« gelé à 99 % »*. Les négociations sur *« l'autonomie »* des Palestiniens dans les territoires occupés ne peuvent plus reprendre, et pour cause. *« Pour nos partenaires israéliens,* dit M. Ali, *l'autonomie est une fin en soi alors que pour nous elle devrait conduire au plus tôt à l'établissement d'un Etat palestinien ».*

Le chef de la diplomatie égyptienne craint le pire. *« Si Beyrouth est pris d'assaut,* murmure-t-il, *je ne vois pas comment nous pourrions continuer à entretenir des relations diplomatiques normales avec Israël... ».*

ÉRIC ROULEAU.

M. Huntzinger (P.S.) : l'O.L.P. n'a pas fait de gestes suffisants à l'égard d'Israël

« Il serait extrêmement dangereux de pratiquer une politique d'isolement à l'égard d'Israël et notamment de la gauche et de l'opinion publique israélienne », a déclaré, lundi 2 août, M. Jacques Huntzinger, secrétaire national adjoint du P.S., chargé des relations internationales, au retour d'une mission à Tel-Aviv que la direction de son parti lui avait confiée.

M. Huntzinger estime que le parti travailliste israélien, membre de l'Internationale socialiste, comme le P.S. français, est *« un peu coincé »* dans la mesure où *« une large partie de l'opinion publique soutient M. Begin »*. Dans ces conditions, les prises de position du parti travailliste contre les bombardements de Beyrouth et l'entrée des troupes israéliennes dans la capitale libanaise lui paraissent témoigner *« d'un certain courage politique »*, d'autant que *« c'est la première fois que des forces politiques critiquent le comportement du gouvernement en période de guerre »*. Ces critiques sont entachées, à son avis, *« d'une certaine ambiguïté, mais elles s'expriment »*.

D'autre part, l'O.L.P., à laquelle M. Huntzinger accorde *« une certaine représentativité »* n'a pas fait, selon lui, de gestes *« suffisants »* à l'égard d'Israël. *« Le document McCloskey n'est pas suffisant pour affirmer que l'O.L.P. reconnaît l'existence d'Israël. Si Yasser Arafat déclarait qu'il accepte les résolutions 242 et 338 de l'ONU, qui font référence au droit à l'existence d'Israël, cela génerait énormément le gouvernement israélien »*, a-t-il déclaré.

Le secrétaire national adjoint du P.S., qui a rencontré le ministre adjoint des affaires étrangères du gouvernement Begin, estime que : *« Si à la fin du mois d'août une solution politique n'est pas trouvée, Begin règlera militairement le problème. » « Si la guerre se prolongeait des semaines et des mois, si elle passait l'hiver, l'opinion publique israélienne ne l'accepterait pas »*, a-t-il ajouté.

● *Une délégation du parti communiste français,* dirigée par M. René Piquet, membre du bureau politique et député à l'Assemblée européenne, est arrivée par mer, lundi 2 août, à Beyrouth-Ouest afin de s'informer des derniers développements de la situation dans la capitale libanaise. Elle comprend également M. Robert Montdargent, vice-président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, et Mme Marie-Claude Beaudeau, sénateur du Val-d'Oise.

Les trois personnalités ont été accueillies à Beyrouth par l'ambassadeur de France, M. Paul-Marc Henry, et ont rencontré les responsables du parti communiste libanais, notamment son secrétaire général, M. Georges Haoui, ainsi que M. Walid Joumblatt, président du Mouvement national (gauche) et chef de la communauté druze. — *(A.F.P.)*

L'évacuation par les Palestiniens n'est pas une défaite complète de la résistance

nous déclare le vice-président des nassériens indépendants

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Implanté dans le quartier sunnite musulman de Beyrouth, le mouvement des nassériens indépendants (mourabitoun), l'une des principales formations du Mouvement national libanais, joue u nrôle particulièrement actif dans la vie politique de Beyrouth. Il possède un émetteur. La voix du Liban arabe, dont l'écoute est fort prisée dans les milieux populaires palestino-progressistes et de quelques centaines de combattants armés disposant de blindés, d'artillerie lourde et de missiles Grad livrés par le Fath.

Pourtant, les relations entre les mourabitoun et l'O.L.P. n'ont pas toujours été au beau fixe bien qu'ils s'accordent sur les grandes lignes d'un règlement du problème palestinien et de la crise du Proche-Orient. M. Samis Sabbagh, le numéro deux des mourabitoun, déplore à ce propos *« l'indiscipline dont on fait preuve dans le passé les fedayin à l'intérieur des villes »* et *« la stratégie d'alliance de l'O.L.P. avec des forces politiques conservatrices, telles que le Rassemblement islamique présidé par l'ancien président du conseil, M. Saëb Salam ».*

Les mourabitoun et le Rassemblement islamique se disputent depuis fort longtemps la direction de la communauté sunnite libanaise. M. Sabbagh admet volontiers que les récents événements *« ont renforcé la position du Rassemblement islamique »*, lequel puise ses forces non dans le soutien des masses musulmanes, mais dans la situation politique actuelle dont le trait principal est l'hégémonie de l'Arabie Saoudite, avec laquelle le Rassemblement de M. Saëb Salam entretient des relations très étroites.

M. Samis Sabbagh estime que son organisation ne souhaite pas le départ des Palestiniens de Beyrouth, mais s'incline devant une décision que l'O.L.P. a prise en vue d'éviter *« la destruction complète de Beyrouth Ouest et l'anéantissement de la résistance palestinienne »*. Il considère cependant que l'évacuation de Beyrouth-Ouest par les Palestiniens *« ne constitue pas une défaite complète pour la résistance palestinienne, qui sortira renforcée de l'épreuve et pourra reprendre la lutte pour la défense des droits de son peuple ».*

Les visées annexionnistes d'Israël

Les mourabitoun qui ne disposent d'aucun représentant au Parlement libanais ne prendront pas part au scrutin présidentiel. M. Babbagh considère cependant que son organisation, en tant qu'une des principales forces de la communauté sunnite, a son mot à dire à ce sujet. *« Nous sommes,* dit-il, *totalement opposés à la candidature de défi de M. Béchir Gemayel, qui coopère avec l'Etat d'Israël depuis 1978 et collabore maintenant avec l'armée d'occupation. Cette politique de collaboration constitue pour le Liban un grave danger. D'abord parce que l'Etat d'Israël est un état théocratique et vise à détruire la société libanaise fondée, théoriquement du moins, sur la coexistence entre confessions différentes. Et ensuite parce que Israël a toujours eu des visées annexionnistes sur une partie du Liban. »*

M. Sabbagh estime cependant que la candidature de M. Béchir Gemayel n'a aucune chance d'être approuvée par le Parlement. *« La plupart des musulmans ayant déjà fait connaître qu'ils s'opposeraient à la candidature de l'un des alliés d'Israël à la présidence de la République »*. Le vice-président des mourabitoun considère que des *« élections libres et démocratiques »* ne pourront avoir lieu tant que l'armée israélienne n'aura pas quitté le Liban. *« Si la liberté de vote est assurée,* dit-il, *le candidat idéal serait M. Raymond Eddé, qui a toujours proclamé que la crise libanaise ne pourrait être réglée qu'après l'évacuation de toutes les forces armées étrangères du Liban. Si cette candidature est impossible, il faudrait trouver un candidat de compromis, c'est-à-dire une nouvelle personnalité susceptible de faire autour d'elle l'unanimité de toutes les parties libanaises, ou bien, en fin de compte, assurer la reconduction du mandat du président Sarkis, une idée qui est en train de faire son chemin. Cela serait le seul moyen pour éviter le vide constitutionnel. »*

J. G.

● *Deux soldats israéliens ont été blessés,* lundi soir 2 août, dans une embuscade tendue au nord de Tyr, a indiqué le porte-parole de l'armée israélienne à Jérusalem — *(A.F.P.)*

● *Les membres égyptiens du Conseil mondial de la paix* ont publié une déclaration au Caire saluant *« les forces démocratiques en Israël qui ont condamné l'invasion du Liban et les appellent à intensifier leurs efforts pour obtenir le retrait des envahisseurs et la reconnaissance des droits du peuple palestinien »*. La déclaration est signée notamment par M. Khaled Mohyedine, le président du Rassemblement progressiste, ainsi que par MM. Chehata Haroun, Nabil El-Hilali, Hussein Fahmi et Abdel Meguid Abou Zeid. — *(Corresp.)*

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU LIBAN

Le cabinet israélien estime qu'il faut évacuer vers le Nord les réfugiés palestiniens du Sud-Liban

De notre correspondant

Jérusalem. — Au début de l'invasion israélienne, le gouvernement de Jérusalem avait annoncé qu'il *entendait* créer au Sud-Liban une zone-tampon sur une profondeur de 40 kilomètres à compter de la frontière afin de s'assurer que les « *terroristes* », c'est-à-dire les militants et les combattants de l'O.L.P., ne puissent plus revenir dans cette région. Cependant, il n'était pas question — du moins officiellement — de modifier la situation des « *civils* » palestiniens, des réfugiés fort nombreux dans ce secteur et pour la plupart ayant quitté la Palestine en 1948 lors de la guerre d'indépendance d'Israël.

Le cabinet de M. Begin vient de changer de position à ce sujet. Le ministre des affaires sociales M. Yaacov Meridor, chargé de coordonner l'assistance aux habitants des territoires occupés au Liban par l'armée israélienne, a déclaré le 2 août que les réfugiés palestiniens vivant dans la zone des 40 kilomètres devraient être relogés plus au nord afin que les camps où ils se trouvent ne puissent plus servir de bases aux « *terroristes* » à proximité d'Israël.

Il s'agirait donc d'un important déplacement de population car la majorité des deux cent mille réfugiés recensés dans l'ensemble du Sud-Liban avant la guerre civile (1) habitaient dans la zone dont parle M. Meridor. Comme pour prouver que la demande israélienne n'est pas excessive, ce dernier affirme que le gouvernement de Beyrouth souhaite lui le départ du Liban de tous les réfugiés palestiniens.

M. Meridor a d'autre part précisé que les réfugiés ne devraient plus être concentrés dans des camps, mais « *dispersés* » par petits groupes parmi la population libanaise dans différentes villes. C'est là un vieux projet de tous les gouvernements israéliens qui ont déjà tenté de l'appliquer, notamment dans le territoire de Gaza, en installant quelques centaines de familles en dehors des camps administrés par l'UNWRA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés), car les autorités de Jérusalem dénoncent l'hostilité de ce service à l'égard d'Israël. Au Liban, l'UNWRA a été récemment accusé par les dirigeants israéliens d'avoir « *collaboré* » avec l'O.L.P. dans certains camps.

Le conseil des ministres réuni le 1er août a décidé de former deux commissions pour étudier le problème des réfugiés. La première a pour but d'organiser aussitôt que possible, en prévision de l'hiver, le relogement provisoire des sans-abri dans des camps de toile ou dans des baraquements préfabriqués. Le nombre des réfugiés palestiniens sans abri fait l'objet d'évaluations divergentes : pour l'armée israélienne, 20 000 à 30 000, tandis qu'un rapport de l'ONU cite le chiffre de 83 000 Palestiniens aujourd'hui « *affectés* » par la guerre. Pour sa part, le *Jérusalem Post* donne une indication soulignant que deux des principaux camps au Sud-Liban, Ein-El-Heloueh (près de Saïda) (*le Monde* du 17 juillet) et Rachidyeh (près de Tyr), qui ont été rasés presque totalement, dans un cas et en grande partie dans l'autre, abritaient avant la guerre de 40 000 à 100 000 personnes, selon les estimations.

La deuxième commission est chargée d'une étude plus ambitieuse : « *Elaborer des principes et définir des moyens pour une solution au problème des réfugiés au Proche-Orient par leur réinstallation.* » Pour le président de cette commission, M. Mordechaï Ben Porat, ministre sans portefeuille, il s'agit de réinstaller les réfugiés palestiniens « *dans les pays arabes* » où ils se trouvent. Là encore, les dirigeants israéliens laissent entendre leur conception de *toujours* : les camps doivent progressivement disparaître et leur population intégrée dans l'ensemble du monde arabe.

Avec ces dernières initiatives et les propos de MM. Meridor et Ben Porat, le gouvernement israélien prend le risque de se voir reprocher une fois de plus de vouloir réduire et diluer le problème palestinien en transformant les réfugiés en résidents ou citoyens des pays où ils sont actuellement, si bien qu'il ne resterait plus que un million quatre cent mille Palestiniens, ceux qui habitent la Cisjordanie et le territoire de Gaza, sans compter six cent mille Arabes considérés comme citoyens israéliens. Le gouvernement de M. Begin prend aussi le risque d'être accusé d'avoir mené la guerre au Liban pour résoudre à sa façon le problème palestinien.

FRANCIS CORNU.

(1) Estimation faite par le gouvernement israélien reprenant des chiffres établis par l'administration libanaise en 1975.

Libre opinion

UN CONSTAT

par ÉMILE TOUATI (*)

AU-DELA du choc des mots et des opinions, plus ou moins fondées, au-delà des images qui prétendent traduire une réalité, on peut se borner à quelques constatations qui devraient être évidentes, mais que les partis pris et la mauvaise foi occultent et censurent.

1) Jusqu'à l'opération israélienne de juin dernier, tout le monde s'accommodait, par impuissance ou par résignation, de l'occupation syrienne et palestinienne du Liban et restait sourd aux voix chrétiennes et musulmanes, qui en dénonçaient les exactions et la terreur. Aujourd'hui, brusquement, l'unanimité se fait sur la nécessité de libérer le Liban de ces occupants abusifs ;

2) De même, jusqu'en juin 1982, on déplorait en paroles le terrorisme et ses extensions internationales sans rien faire de sérieux, ni pour le prévenir ni pour le réprimer. Aujourd'hui, il n'est question que de solutions politiques excluant le recours à des méthodes dont on se rend compte un peu partout maintenant qu'elles sont à la fois condamnables et inopérantes ;

3) Jusqu'en juin 1982, il était admis par tous les gens soi-disant bien informés que le problème palestinien était la priorité des priorités du monde arabe, totalement et indéfectiblement uni pour cette cause et qui n'aurait de cesse avant de la faire triompher. On sait maintenant ce qu'il en est de cette solidarité. Il semble que le monde arabe ait d'autres urgences et une appréciation différente des risques ;

4) La reconnaissance d'un Etat déjà constitué et viable est une réalité qui s'impose, ou finit par s'imposer à la communauté internationale, et en particulier aux Etats voisins. Elle n'est en elle-même ni monnayable ni sujette à contreparties unilatérales. C'est simplement et évidemment le préalable absolu à tout contact et à toute négociation. On ne donne pas un prix de mathématiques à quelqu'un qui « reconnaît » que deux et deux font quatre. En revanche, la reconnaissance d'une organisation politique sans territoire est un acte volontariste qui implique, de la part de cette organisation, des concessions tangibles et des engagements tenus envers ceux dont elle désire la reconnaissance et surtout envers ceux dont elle ne peut se passer de la reconnaissance. De plus, ni Etat ni organisation ne sont en mesure d'exiger qu'on traite avec eux, sauf après une guerre victorieuse, et encore ;

5) L'O.L.P., depuis son installation au Liban, a signé cent quatorze accords avec le gouvernement libanais qui n'ont pas été tenus. Quant à la France, elle a été fort mal récompensée de sa durable et inconditionnelle complaisance envers l'O.L.P., qui ne fait que renforcer son intransigeance et favoriser la politique du pire : aucun pays d'Europe n'a subi sur son territoire une telle série d'attentats ourdis à Beyrouth, Damas ou Bagdad par des Palestiniens ou par leurs complices. Sans compter les multiples déconvenues diplomatiques qui ont résulté de ce soutien. Autre conséquence : la France a perdu toute possibilité d'influence sur Israël, sans pour autant exercer une influence réelle sur l'O.L.P., laquelle se tourne maintenant de préférence vers les Etats-Unis...

Tout le reste n'est que commentaire pertinent ou oiseux.

★ Membre de l'exécutif du C.R.I.F. (Conseil représentatif des institutions juives de France).

ANCIEN CORRESPONDANT DU « MONDE » A JÉRUSALEM

André Scémama est décédé

Correspondant de Radio-France à Jérusalem, ancien correspondant du *Monde* (de 1955 à 1977) et ancien directeur des programmes francophones de la radio israélienne, André Scémama est mort lundi 2 août, à Jérusalem, des suites d'un cancer. La direction et la rédaction du *Monde* ont adressé un message de sympathie à la femme et aux trois enfants d'André Scémama, dont son fils, Dan, l'un des journalistes en vue de la radio-télévision israélienne.

Il avait affronté le mal qui le frappait avec le même cran et aussi la même pudeur qui avaient caractérisé les différentes étapes, parfois mouvementées, de son itinéraire professionnel et personnel. De même qu'il se faisait prier pour conter sa longue expérience journalistique (commencée en 1937, à dix-neuf ans, à Radio-Tunis et à *Tunis-Soir*, et poursuivie ensuite à la R.T.F. à Paris, avant le départ sans retour pour Israël), dès les premières atteintes de la maladie il s'était retiré dans sa petite maison de Jérusalem, voisine de l'ancienne ligne coupant la ville en deux, continuant à travailler par téléphone mais préférant ne pas se montrer dans un état diminué à ses amis.

Né en 1918 dans une vieille famille israélite d'une Tunisie où l'on pouvait, de bonne foi encore, croire définitif le protectorat français, il avait, avant l'indépendance de son pays natal, choisi de vivre l'expérience de la renaissance de la patrie juive, apprenant l'hébreu tout en défendant fermement les positions culturelles françaises dans le nouvel Etat.

Vite remarqué pour sa connaissance des problèmes israéliens, il avait collaboré au *Monde* dès 1951, en devenant le correspondant particulier en 1955, avant son intégration comme membre de la Société des rédacteurs du journal en 1968. A la fin de 1977, après le voyage de Sadate à Jérusalem, qui avait suscité son enthousiasme, lui d'habitude si sceptique, il avait préféré, avec une grande honnêteté, quitter *le Monde*, ne se sentant pas à l'aise avec la position réservée du journal à l'égard de l'initiative de paix du raïs. Cela n'avait point empêché qu'il demeurât pour nous un confrère apprécié et souvent un ami proche. — J.-P. P.-H.

● *Les autorités israéliennes* ont désigné M. Hamzeh Turkumani, à la tête du conseil municipal de Gaza. Il remplace le maire élu M. Rachad Al Chawa, destitué en raison de son opposition à la politique d'occupation et de son refus de collaborer avec l'administration civile des territoires. — *(A.F.P.)*

● *Les avions d'El Al*, compagnie nationale d'aviation israélienne, ne voleront plus pendant le repos hebdomadaire du sabbat et les jours de fête à partir du 1er septembre prochain, a annoncé M. Begin. Interrogé à propos des conséquences économiques de la suppression de ces vols, M. Begin estime que « *le respect de la tradition juive n'a pas de prix* ». Les responsables de la compagnie indiquent que le déficit du dernier exercice fiscal s'est élevé à 32 millions de dollars. — *(A.F.P.)*

DEMANDÉ PAR KINSHASA

Le report du voyage de M. Begin au Zaïre inquiète Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — Le voyage que M. Begin devait entreprendre au Zaïre cette semaine a été reporté au dernier moment, « *à la demande du gouvernement de Kinshasa* ». A Jérusalem, on déclare que le président Mobutu a sollicité ce report en faisant savoir qu'il ne serait pas disponible aux dates prévues, devant subir des examens médicaux en Suisse, où il se trouve actuellement.

Mais la presse israélienne laisse entendre qu'il pourrait s'agir d'une « maladie diplomatique ». La décision du Zaïre prise le 14 mai de renouer, après neuf ans d'interruption, des relations officielles avec Israël avait provoqué dans la plupart des pays arabes un vif mécontentement qui s'est encore aggravé depuis le début de la guerre au Liban, à tel point que le chef de l'Etat zaïrois aurait jugé embarrassant de recevoir dans de telles circonstances le premier ministre israélien, d'autant que la visite de ce dernier aurait coïncidé, à quelques jours près, avec le sommet de l'O.U.A. Le quotidien israélien *Maariv* précise même que selon des « *sources africaines* » il existerait un projet arabe d'attentat contre M. Mobutu.

Le gouvernement israélien indique qu'il ne s'agit pour l'instant que d'un « *simple ajournement* », car la visite pourrait avoir lieu au cours de la deuxième quinzaine du mois d'août ; mais dans les milieux politiques de Jérusalem on dissimule mal une certaine inquiétude.

Quelles qu'en soient les raisons, ce report constitue une déception puisque tout avait été mis en œuvre du côté israélien pour donner à ce voyage un très grand retentissement. Une imposante délégation était partie la semaine dernière pour Kinshasa en vue d'organiser la visite, et l'on avait fait en sorte que le nouvel ambassadeur du Zaïre à Jérusalem puisse présenter ses lettres de créances le 28 juillet, malgré les événements du Liban. Israël a accordé une importance considérable à la reprise de ses relations avec le Zaïre, car c'est le premier pays africain à l'avoir décidé — après le cas particulier de l'Egypte. Sur la trentaine d'Etats qui s'échangeaient des ambassadeurs avec Israël dans les années 60, seuls la république sud-africaine et le Malawi n'avaient pas rompu après la guerre de six jours ou guerre de Kippour.

Israël a beaucoup insisté, ces dernières années, auprès de plusieurs pays africains pour que ceux-ci reprennent avec eux une coopération naguère très fructueuse et qui depuis 1973 a été souvent maintenue, voire développée, discrètement. En novembre 1981, le ministre de la défense, M. Sharon, avait effectué une tournée dans plusieurs capitales africaines pour convaincre ses interlocuteurs de procéder à de nouveaux échanges d'ambassadeurs, entendant ainsi réduire l'isolement d'Israël sur la scène internationale. Le gouvernement Begin avait souhaité obtenir l'appui de la France dans les pays d'Afrique occidentale pour parvenir à cette fin, et il avait récemment bon espoir que l'exemple du Zaïre serait suivi par des pays tels que le Gabon, la Côte-d'Ivoire, le Togo et faciliterait ce processus. Comme pour montrer son impatience, le premier ministre israélien a dépêché en Suisse, auprès de M. Mobutu, l'un de ses médecins personnels... — *F.C.*

AMÉRIQUES

Panama

APRÈS LA DÉMISSION DU PRÉSIDENT ROYO

La seconde mort d'Omar Torrijos

La récente mise à l'écart de l'ancien président du Panama, M. Aristide Royo, a surpris. Elle est pourtant conforme à l'évolution du rapport de forces qui s'est produit dans ce pays depuis la disparition du général Torrijos.

Pendant une douzaine d'années, le chef charismatique du régime issu du coup d'Etat d'octobre 1968 avait dominé la vie politique panaméenne de sa forte personnalité. La stabilité qu'il avait assurée à son pays a largement contribué à l'essor de la place financière de Panama. D'une dizaine à peine, en 1970, le nombre des banques est passé à plus de cent vingt. L'ancien chef de la garde nationale avait consolidé sa popularité par une réforme agraire et une série d'améliorations sociales. Mais il restera surtout dans l'histoire de son pays pour avoir obtenu des Etats-Unis, en 1977, la reconnaissance des droits et de la souveraineté du Panama sur le canal et sa zone.

Depuis la mort accidentelle, il y a un an, du général Torrijos, M. Royo incarnait la continuité de la politique nationaliste tracée par un homme à qui il devait d'avoir accédé à la tête de l'Etat, en 1978. Il ne pouvait ignorer, cependant, qu'il restait à la merci des militaires. Malgré la réelle ouverture politique entamée ces dernières années, la garde nationale n'a jamais cessé d'être le centre véritable du pouvoir.

Une fois Torrijos disparu, des divergences n'ont pas tardé à apparaître au grand jour entre les divers clans se réclamant de son héritage. Des critiques de plus en plus ouvertes et virulentes ont été adressées au président pour sa gestion. Le mécontentement social s'est traduit par une multiplication des conflits du travail, tandis que l'opposition traditionnelle recommençait à donner de la voix. Certains milieux officiels ont également été éclaboussés par des affaires de corruption. Adversaire acharné du président Royo, le directeur du quotidien d'opposition, *la Pensa*, M. Carlos Gonzalez de la Lastra, a dernièrement été condamné à cinq mois de prison ferme pour avoir publié plusieurs articles sur de prétendus liens entre des trafiquants de drogue et de hauts fonctionnaires.

Il y a quelques jours, des enseignants en grève avaient réclamé, au cours d'une manifestation, la démission du président et la création d'un gouvernement provisoire.

En outre, le Parti révolutionnaire démocrate (P.R.D.), créé autour du général Torrijos, est devenu la proie de querelles intestines. En mai, la démission de son secrétaire général, M. Gerardo Gonzalez, avait consacré la mainmise de l'aile droite sur l'appareil du parti, ainsi que l'affaiblissement des partisans du chef de l'Etat.

La montée de l'homme fort

A mesure que le pouvoir civil s'érodait, un nouvel homme fort s'affirmait au sein de la garde nationale : le colonel Paredes, devenu général. Déjà chef de l'état-major, il avait réussi, en mars, à évincer le colonel Florès, qui avait succédé au général Torrijos, et à prendre sa place à la tête de l'institution armée.

Agé de quarante-huit ans et ancien ministre de l'agriculture, le général Paredes est connu pour ses liens avec les grands propriétaires fonciers. A plusieurs reprises, son nom avait été avancé comme éventuel candidat officiel à l'élection présidentielle prévue pour 1984. Son ascension confirme un nouveau glissement à droite d'un régime qui se voulait nationaliste et tiers-mondiste.

A en juger par les premières réactions, le coup de force du général Paredes a été accueilli avec satisfaction par l'opposition traditionnelle et les milieux d'affaires. Les dirigeants de l'opposition se sont félicités de sa promesse de réformer la Constitution de 1972 qu'ils jugent trop favorable au parti officiel. De leur côté, les chefs d'entreprise et les banquiers ont souligné ces changement comme « *le début d'une ère nouvelle* ». En revanche, la suspension des journaux suscite de vives protestations, tandis que les syndicats s'élèvent contre l'intention déclarée du général Paredes de réviser le code du travail.

Un an après sa disparition dans un accident d'avion, c'est un peu la seconde mort d'Omar Torrijos qui vient de se produire à Panama.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Argentine

La défaite des Malouines continue de provoquer des remous au sein de l'armée

Correspondance

Buenos-Aires. — Dans ses premières déclarations depuis sa libération, il y a une quinzaine de jours (*le Monde* du 30 juillet), le général Mario Benjamin Menendez, ancien commandant de la garnison argentine aux Malouines, a répondu à plusieurs accusations sur la façon dont lui et d'autres responsables avaient conduit la guerre. Il a nié, par exemple, que les conscrits argentins aient manqué systématiquement de nourriture et de munitions. Si le ravitaillement a quelquefois fait défaut, assure-t-il, c'est parce que le terrain était difficile, le ciel couvert (ce qui empêchait le décollage des hélicoptères) ou parce que les lignes argentines se trouvaient sous le feu de l'artillerie ennemie. Certains soldats se sont plaints de ne pas avoir de munitions ? « *C'est parce que, dans le fracas de la bataille, ils en ont brûlé plus que prévu.* »

A la question « *avez-vous songé à vous suicider ?* », l'éphémère gouverneur militaire des Malouines répond : « *Non, pour deux raisons : parce que j'ai la conscience tranquille et parce que je suis profondément croyant.* » Si le général Menendez se déclare prêt à assumer sa part de responsabilités, il ne veut pas jouer les boucs émissaires. Sa mise en disponibilité, en compagnie de trois autres généraux de brigade qui constituaient l'état-major de la garnison des Malouines, n'est pas, selon les explications officielles, une sanction. En fait, on peut penser que le commandant en chef de l'armée de terre, le général Cristino Nicolaïdes, a voulu prévenir de cette façon des réactions violentes de ses subordonnés, mécontents de la façon dont la guerre a été décidée, menée et conclue.

D'autres remaniements se produiront sans doute au mois de septembre, quand la commission chargée d'enquêter sur le comportement des officiers de l'armée de terre durant la guerre aura terminé ses travaux. Il en sera sans doute de même au sein de la marine et de l'aviation, où des commissions ont été constituées.

A ce propos, il n'est pas exclu que l'amiral Anaya et le général d'aviation Lami Dozo, qui ont partagé avec le général Galtieri la responsabilité de la « reconquête » des Malouines, décident de se retirer.

Un tel retrait, s'il se produisait, s'expliquerait par le traumatisme qu'a provoqué la chute soudaine de Port-Stanley et par la nécessité pour l'armée argentine de réviser ses conceptions stratégiques et de moderniser son armement. Mais aura-t-il vraiment lieu, face à la montée rapide de l'antimilitarisme ? L'hostilité à l'égard des militaires grandit en effet, même chez les Argentins les plus modérés. Les jeunes manifestants qui assistent en masse aux meetings des partis d'opposition exigent le châtiment des chefs militaires « *qui ont assassiné des milliers d'innocents, vendu le pays aux sociétés multinationales et trahi la patrie* ».

« *Au poteau, au poteau, les militaires qui ont vendu la nation !* » « *Le sang versé ne sera pas négocié* », hurlaient les manifestants à l'issue d'une réunion, organisée le 21 juillet par le leader des péronistes de « gauche », M. Vicente Saadi, à l'occasion du trentième anniversaire de la mort d'Eva Peron (*le Monde* du 28 juillet). Le ministre de l'intérieur, le général Llamil Reston, a réagi le lendemain en affirmant que le gouvernement ne tolérerait pas « *les accusations irresponsables et les tentatives de division* ». L'ouverture politique serait-elle déjà menacée ?

JACQUES DESPRÉS.

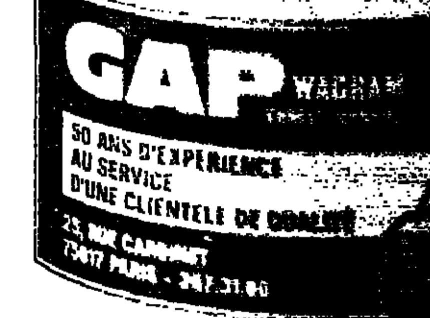
Un « revenant »

Londres. — Philip Williams, dix-huit ans, soldat de la garde écossaise parti en guerre aux Malouines, n'en était pas revenu et son nom figurait sur la longue liste des « *soldats disparus présumés morts* » dressée par le ministère de la défense.

Il est réapparu le samedi 31 juillet, dans une ferme isolée de Bluff Cove, non loin de Port-Stanley, un mois et demi après la fin du conflit.

Le 14 juin, Williams, enrôlé dans le 2e bataillon de la garde écossaise, s'était égaré, alors qu'il avait pour mission de rechercher les blessés sur le champ de bataille. Quatorze patrouilles avaient été lancées en vain à sa recherche. Le soldat a passé six semaines dans une cabane abandonnée, jusqu'à ce qu'il ait épuisé une caisse pleine de rations dont il s'était nourri. Il a traversé de nombreux champs de mines avant d'arriver à une ferme dont les habitants ont alerté Port-Stanley.

Philip Williams, qui souffre d'amnésie, sera rapatrié dans quelques jours en Grande-Bretagne. — *(A.F.P.)*



ASIE

Sri-Lanka en proie aux tensions ethniques

II. — L'ENGRENAGE DES EXTRÉMISMES

De notre envoyé spécial PATRICK FRANCÈS

Les violences communalistes qui agitent périodiquement Sri-Lanka plongent dans l'histoire d'un pays où majorité cingalaise bouddhiste et minorités tamoules hindouistes ont constitué dès l'origine deux communautés isolées par la géographie, la langue et la religion. Une situation qui devait conduire certains Tamouls à revendiquer un Etat séparé (« le Monde » du 3 août 1982). L'arrivée au pouvoir, en 1977, d'une nouvelle majorité avait pourtant laissé espérer une amélioration des relations entre les deux ethnies.

Colombo. — Pour la nouvelle équipe du Parti de l'unité nationale, les choses commençaient plutôt mal puisqu'une flambée de violences communalistes éclatait quelques semaines seulement après la mise en place du cabinet (août-septembre 1977). Le gouvernement de M. Jayewardene ne devait pas moins s'attacher à prendre en considération les griefs formulés par la communauté tamoule, qu'il s'agisse de l'usage de sa langue, de la colonisation des terres ou de l'accès égal au marché de l'emploi et à l'éducation. Dans ces deux derniers domaines, en effet, la sur-représentation relative des Tamouls du temps de la colonie britannique et dans les premières années de l'indépendance avait fait place à une situation presque inverse, en raison notamment des mesures prises par le Parti de la liberté pour imposer la langue cingalaise et accroître le nombre des Cingalais admis à l'université.

Bien que devenu le premier parti d'opposition (il avait obtenu dix-huit des cent soixante-huit sièges — et recueilli 60 % des suffrages dans les circonscriptions tamoules du Nord et de l'Est — contre huit seulement au Parti de la liberté), le Front uni de libération tamoule (F.U.L.T.) refusa, tout comme en 1972, de s'associer à l'élaboration d'une nouvelle Constitution, celle de 1978, qui devait pourtant lui apporter quelques satisfactions. Si la langue officielle restait le cingalais, l'article 19 précisait que *« les langues nationales seraient le cingalais et le tamoul »* ; l'article 22 stipulait que *« la langue officielle serait la langue de l'administration dans tout le pays, sous la réserve que le tamoul serait aussi utilisé comme langue administrative dans les provinces du Nord et de l'Est »* ; l'article 23, que *« toutes les lois seraient faites et promulguées dans les deux langues nationales »*. Toutes dispositions qui ne figuraient pas dans la précédente Constitution.

Parallèlement à ces innovations constitutionnelles et à l'abrogation des mesures législatives ou réglementaires jugées incompatibles avec le principe de l'égalité de traitement de tous les citoyens, il était décidé de nommer, au sein du gouvernement et dans la haute fonction publique, des personnalités tamoules, ce qui devait entraîner le ralliement de plusieurs « notables » du FULT.

Plus important encore était la décision de remédier aux inconvénients d'un pouvoir très centralisé en accordant une place accrue à l'initiative régionale. D'abord en créant des postes de ministres de district (vingt-quatre pour toute l'île) disposant des crédits d'un budget décentralisé servant à financer des travaux d'intérêt général. Ensuite, en créant des *« conseils de district »* disposant, en vertu des pouvoirs délégués par le Parlement, d'une certaine autonomie financière et administrative.

Ainsi le *« pays tamoul »* dispose désormais d'une responsabilité directe dans la gestion de ses propres affaires, un objectif poursuivi depuis l'origine par ses représentants.

Autant de décisions et de gestes qui pouvaient laisser penser qu'une modification significative était en train de s'accomplir dans le climat général des relations entre l'ethnie dominante cingalaise et les minorités tamoules. On comprend dans ces conditions la surprise, la consternation et l'inquiétude qu'a suscitées à Sri-Lanka la flambée de violences qui, l'été dernier, a déferlé sur le pays, semant sur son passage la mort et la destruction.

S'interroger sur les raisons de cette agitation ethnique c'est, d'abord, évoquer la *« main de l'étranger »* — dénoncée immédiatement par un membre influent du cabinet ceylanais, M. Anandatissa de Alwis, ministre d'Etat, sans précision suffisante toutefois pour que l'on puisse en identifier l'origine.

Certes, l'Assemblée de l'Etat indien du Tamil Nadu, inquiète du sort réservé à ses « frères » tamouls résidant au Sri-Lanka, a voté une résolution demandant que cette question soit soumise aux Nations unies, une suggestion immédiatement repoussée cependant par le ministre indien des affaires étrangères, M. Rao, qui affirma devant le Parlement fédéral que son pays n'avait nullement l'intention de s'immiscer dans les affaires intérieures d'un Etat souverain. Une position fort appréciée à Colombo.

« Tigres » contre « Lions »

Mais, au-delà de ce qui reste de simples et vagues suspicions, n'emportant guère la conviction, nombreux sont les éléments qui contribuent à créer un climat propice à l'agitation.

Il y a d'abord les extrémistes tamouls, partisans irréductibles de l'Eelam, dont les formations clandestines, résurgences des groupes de Tamil Tigers — les « Tigres de la libération tamoule » (1), — s'attachent à appliquer une stratégie connue : semer le désordre et la terreur afin d'obliger le gouvernement à intervenir pour pouvoir ensuite dénoncer l'action répressive d'une police ou d'une armée, qualifiées « d'occupation ». Une méthode simple : frapper et disparaître. C'est ce qu'un ministre appelait devant nous *« l'engrenage des extrémismes »*, les actes des uns justifiant les répliques des autres.

Ainsi a-t-on vu apparaître sur les murs de Colombo le slogan suivant : *« Tigers, your dance is over. Now it is the Lions' turn »* — *« Tigres, la danse est finie. Maintenant c'est au tour des Lions »* (l'emblème des Cingalais). A quoi s'ajoutait la distribution de tracts appelant la population cingalaise à *« un complet boycott économique »* des *« ennemis »* — nommément désignés comme les Tamouls et les musulmans — afin de combattre, *« sans qu'il soit besoin de verser une seule goutte de sang »*, les partisans de l'« Eelam ».

La reprise du terrorisme dans le nord du pays devait surtout irriter les militants bouddhistes ultra-nationalistes qui n'hésitaient pas à dénoncer ouvertement la temporisation dont faisait preuve, à leurs yeux, le pouvoir actuel et à souhaiter un durcissement de l'attitude des autorités face à la question tamoule.

Il est de fait, d'autre part, que les dirigeants du Front uni de libération tamoul — actuellement, par la grâce du mode de scrutin en vigueur (2), la formation principale de l'opposition parlementaire, — tout en estimant que le problème politique qui justifie leur existence ne peut être résolu que par des moyens démocratiques (*« the ballot and not the bullet »*, le bulletin de vote et non la balle), n'en militent pas moins pour un partage du territoire national (un objectif inscrit dans leur programme électoral), jugée inacceptable par la majorité cingalaise.

Les dirigeants du Front ne manquent pas en outre de dénoncer, ainsi que l'a fait le président de leur groupe parlementaire, M. Amirthalingam lors d'une tournée en Amérique du Nord et en Europe, la *« persécution »*, la *« répression »* et le *« terrorisme d'Etat »* dont serait victime, selon eux, la population tamoule.

Accusé d'avoir mené, à cette occasion, une campagne de dénigrement contre le gouvernement de son pays et d'avoir fait publiquement l'apologie de l'« Eelam », M. Amirthalingam, qualifié notamment de *« menteur »*, *« traître »* et *« assassin digne de la potence »*, devait d'ailleurs, en juillet 1981, faire l'objet d'un *« vote de défiance »* au Parlement. Lors du débat orageux (boycotté par l'opposition) qui eut lieu à cette occasion, plusieurs membres du parti gouvernemental prononcèrent des discours pour le moins belliqueux, propres, semble-t-il, de l'avis des leaders tamouls, à enflammer les esprits nationalistes cingalais. Le président Jayewardene devait d'ailleurs le reconnaître publiquement dans un discours prononcé, le 4 septembre suivant, devant les cadres du parti.

Cet aveu confirmait en tout cas l'existence, au sein du parti au pouvoir, voire au sein du cabinet, d'éléments décidés à défendre coûte que coûte la suprématie cingalaise et, par conséquent, peu favorable à la politique de conciliation et de concertation suivie par le chef de l'Etat (ce qui explique le ralliement à son parti de plusieurs personnalités tamoules). Mais cette politique est ouvertement contestée par le clergé bouddhiste traditionnaliste qui a été jusqu'à demander le stationnement permanent de l'armée dans le nord de l'île (où les Tamouls sont majoritaires) et la poursuite accélérée du programme de colonisation de districts tamouls par des communautés cingalaises. Estimant que la politique de la main tendue a échoué, ces éléments redoutent, au contraire, qu'elle ne mette en péril l'existence même de l'ethnie cingalaise.

Prochain article :

LA CAROTTE ET LE BATON

(1) Actifs dans les années 1978-79, le mouvement des « Tigres tamouls » a été dissous en 1978, ses dirigeants se réfugiant, semble-t-il, au Tamil-Nadu. Il aurait éclaté en 1979 et comprendrait actuellement plusieurs nouveaux groupes dont il est parfois affirmé qu'ils seraient entraînés par l'IRA, les Palestiniens ou les naxalistes indiens (révolutionnaires maoïstes).

(2) Le scrutin majoritaire à un tour sera remplacé, lors des prochaines élections générales, en décembre 1983, par le scrutin proportionnel.

Chine

Pékin dénonce vigoureusement la réécriture des manuels d'histoire japonais

De notre envoyé spécial

Pékin. — La polémique sino-japonaise, qui s'amplifie depuis bientôt deux semaines, au sujet de la réécriture de l'histoire contemporaine à l'instigation du parti conservateur et du ministère de l'éducation nationale nippons, est en train de dégénérer en crise diplomatique (*le Monde* du 28 juillet). A moins de deux mois de la visite prévue ici du premier ministre japonais, M. Suzuki — visite qui devrait, après celle du premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, en juin à Tokyo, consacrer l'excellence des relations bilatérales dix ans après la normalisation, — les Chinois viennent de franchir un nouveau pas dans l'escalade et de donner la mesure de leur mécontentement en annulant la visite prévue en septembre à Pékin du ministre japonais de l'éducation nationale, M. Ogawa.

L'épreuve de force se prolonge, exacerbée de part et d'autre par le sentiment nationaliste. Les autorités chinoises ont rejeté les explications embarrassées et maladroites des Japonais visant à justifier l'édulcoration ou la suppression pure et simple dans les manuels scolaires de passages relatifs aux invasions et aux atrocités commises par l'armée impériale à partir des années 30 en Chine et en Asie, et tout particulièrement de celui concernant le massacre des civils de Nankin.

Pékin exige le rétablissement de la vérité historique, c'est-à-dire des formulations en vigueur jusqu'ici et dans lesquelles les responsabilités et les atrocités japonaises étaient sinon très détaillées du moins assez explicites.

Les atrocités de Nankin

Plus grave encore, les autorités de Chine populaire estiment que la réécriture de l'Histoire par les Japonais viole l'esprit et la lettre du traité de paix et d'amitié signé en 1978, et par lequel Tokyo reconnaissait, pour la première fois, les responsabilités japonaises dans les souffrances infligées au peuple chinois.

On assiste ici, jour après jour, à une campagne nationale qui ravive le souvenir des horreurs de l'invasion et de l'occupation de la Chine par le Japon. Les tendances impérialistes et l'influence politique de l'extrême droite japonaise sont soulignées. Le *Quotidien du peuple* et d'autres journaux consacrent des pages entières à la publication de photos particulièrement sanglantes, sur les atrocités de Nankin notamment, ainsi qu'à des témoignages indignés de diverses personnalités chinoises (1).

La Chine n'est pas la seule à protester. D'autres pays asiatiques, qui furent victimes de l'impérialisme militaire nippon, les deux Corées — pour une fois d'accord —, Taiwan, Singapour etc., se joignent à elle pour faire part dans l'immédiat de leur indignation et, à terme, de leurs inquiétudes les plus vives. Cette levée de boucliers n'est pas sans rappeler les manifestations violentes contre l'impérialisme économique japonais qui prirent place en Asie du Sud-Est lors d'une tournée de l'ancien premier ministre M. Tanaka, en 1974. Après trente ans d'amitié et de coopération économique, ces réactions montrent que le souvenir du passé et les blessures infligées aux peuples et aux nations d'Asie par les Japonais restent très vifs.

R.-P. PARINGAUX.

(1) A la suite du refus du gouvernement chinois de reconnaître l'Etat fantoche du Mandchoukouo — créé par les Japonais en Mandchourie — les forces japonaises entraient à Pékin, le 29 juillet 1937, puis progressaient vers le sud. Elles atteignaient en novembre Shanghai et Nankin, qui était alors la capitale du régime du Komintang, dirigé par Tchiang Kaï-chek. L'occupation de cette dernière ville donna lieu à des atrocités particulièrement sanglantes. L'une des photos publiées récemment par les journaux pékinois montre un soldat japonais tenant un sabre de la main droite et la tête d'un Chinois dans la main gauche.

Afghanistan

L'ARMÉE RENFORCE SES EFFECTIFS

Islamabad *(Reuter, A.F.P.)*. — Le service militaire a été rendu obligatoire pour tous les Afghans jusqu'à l'âge de trente-cinq ans, et la conscription portée de deux à trois ans, a annoncé Radio-Kaboul le lundi 2 août. Ces mesures ont été prises afin de *« restaurer une paix totale dans le pays et de préserver la souveraineté nationale menacée par l'intervention des Etats-Unis, de la Chine, des Arabes et du Pakistan en Afghanistan »*, a déclaré la radio.

L'allongement de la durée du service militaire ne tiendra plus compte du niveau d'éducation. Les détenteurs de diplômes universitaires ne passaient jusqu'à maintenant que six mois sous les drapeaux, et les titulaires d'un diplôme d'enseignement secondaire un an. Tous les réservistes âgés de moins de trente-sept ans seront d'autre part rappelés pour une durée de deux ans.

En renforçant les effectifs, les autorités veulent, semble-t-il, faire face aux pertes dans les combats et aux nombreuses défections qu'a connues l'armée afghane.

EUROPE

Union soviétique

L'EXPULSION DU CORRESPONDANT DE « NEWSWEEK »

M. Nagorski dément les accusations portées contre lui

Moscou (A.F.P.-U.P.I.). — Le ministère soviétique des affaires étrangères a révoqué, lundi 2 août, l'accréditation de M. Andrew Nagorski et prié le correspondant de l'hebdomadaire américain *Newsweek* de quitter l'U.R.S.S. Il était en poste à Moscou depuis mai 1981. Les autorités soviétiques lui reprochent *« des méthodes interdites d'activité journalistique sur le territoire de l'U.R.S.S. »*. Selon le ministère, il aurait usurpé l'identité d'un journaliste soviétique lors d'un reportage en province, se serait fait passer ailleurs pour un touriste polonais et se serait rendu clandestinement au Tadjikistan. (Nos dernières éditions du 3 août.)

Interrogé par ses confrères, M. Nagorski a qualifié ces assertions d' *« inexactes, sans fondement et contraire à la vérité »*. Il a expliqué qu'à Vologa, par exemple, il avait été arrêté par un milicien pour avoir pris des photos. Pour prouver sa qualité de journaliste, il avait demandé au représentant de l'ordre, qui refusait de le croire, de téléphoner au rédacteur en chef adjoint du journal local *Krasny Sever*, avec lequel il avait été en contact. Il avait, à cet effet, montré la carte de visite que le confrère soviétique lui avait remise.

A Rovno, en Ukraine, le journaliste américain n'aurait fait que répondre à des questions posées par les habitants sur ses origines polonaises. Enfin, M. Nagorski a indiqué qu'il avait demandé à deux reprises, par télex, l'autorisation de se rendre au Kourgan-Tub, à Douchambé, capitale du Tadjikistan.

Ce dernier voyage a sans doute déplu aux autorités soviétiques : *Newsweek* publie, cette semaine, son reportage sur l'impact de la guerre d'Afghanistan sur la population à majorité musulmane de cette République. Il y constate que le conflit a une influence profonde sur les jeunes de cette région. *« A travers tout le Tadjikistan*, écrit-il, *la guerre d'Afganistan constitue d'abord une question émotionnelle. Les Tadjiks vivent de part et d'autre de la frontière et les Soviétiques ont proportionnellement envoyé un grand nombre d'entre eux combattre en Afghanistan. Les chiffres des pertes sont secrets, mais selon le gardien d'un des quatre cimetières de Douchambé, un ou deux cercueils arrivent chaque mois d'Afghanistan... Les Tadjiks acceptent largement les justifications soviétiques de la guerre, mais ils ne vont au combat qu'à contrecœur en raison de la foi qu'ils partagent...* « Tout le monde ici est croyant », *déclare un vieux musulman.* »

L'ambassade américaine à Moscou a regretté cette décision prise à l'encontre d'un *« journaliste hautement qualifié et responsable »* et a annoncé qu'elle *« est en liaison avec le département d'Etat pour étudier quelle action peut être prise en retour »*.

● *Mme Raïssa Goux*, trente-cinq ans, soviétique, mariée à un Français, M. Gaston Goux, depuis 1973, a été internée le 22 juillet dans un hôpital psychiatrique de Moscou. Après plusieurs séjours en France, Mme Goux était revenue en 1979 en U.R.S.S. Mme Goux, qui occupait depuis quelque temps un emploi au ministère de la culture, avait demandé il y a deux mois et obtenu un visa d'établissement en France. Le 22 juillet, elle a été convoquée par la milice qui l'a conduite directement à l'hôpital psychiatrique de Ganouchkine (centre de Moscou) où elle se trouve toujours en *« observation »*. — *(A.F.P.)*

● *Un des principaux responsables de la construction des fusées soviétiques*, l'académicien Nikolaï Pilіougine, est décédé lundi 2 août à l'âge de 74 ans, indique l'agence Tass ; sa nécrologie est signée de Leonid Brejnev et du président du conseil des ministres, Nikolaï Tikhonov.

● *M. Mitterrand se rendra en visite officielle en Grèce* les 1er et 2 septembre, à l'invitation du président Caramanlis, a annoncé lundi 2 août un communiqué de l'Elysée.

Yougoslavie

MORT DE M. VELJKO MITCHOUNOVITCH

Belgrade (A.F.P.). — Veljko Mitchounovitch, membre du conseil de la fédération yougoslave, est mort lundi 2 août des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-six ans.

Né en 1916, ce Monténégrin avait adhéré au P.C. en 1936. Partisan pendant la guerre, il occupa ensuite divers postes, dont ceux de vice-ministre de l'intérieur au Monténégro, vice-ministre fédéral de l'intérieur et des affaires étrangères, président du conseil pour les affaires étrangères à la présidence de la République ; quand il quitta la vie publique pour raisons de santé, on lui donna le titre honorifique de membre du conseil de la fédération, réservé à ceux qui ont acquis des mérites spéciaux.

Veljko Mitchounovitch avait été ambassadeur en U.R.S.S. (1956-1958 et 1969-1971), aux Etats-Unis (1962-1964) et en Mongolie. De ses séjours à Moscou, il avait tiré un livre, les Années moscovites, *consacré à la normalisation des relations soviéto-yougoslaves, qui commença sept ans après l'excommunication de Tito en 1948. A la publication de cet ouvrage en 1977, Moscou avait manifesté son irritation, et pendant un certain temps la vente du livre fut suspendue en Yougoslavie. Veljko Mitchounovitch y rapportait divers entretiens confidentiels avec Khrouchtchev, Boulganine, Mikoyan, Vorochilov, Molotov et Souslavo, et en particulier maints détails sur le comportement de Staline* (le Monde *du 9 décembre 1977*)

A travers le monde

Corée du Sud

● LA PEINE DE MORT A ÉTÉ REQUISE, lundi 2 août, par les procureurs sud-coréens contre deux des accusés au procès des auteurs de l'incendie du centre culturel américain de Pusan, en mars. L'un d'eux, M. Moon Bu Shik, a reconnu sa participation à l'attentat ; le second, M. Kim Hyon Jang, est considéré comme son inspirateur. Le ministère public a également requis la prison à vie pour cinq étudiants et cinq ans de prison pour le père Choi Ki Sik, accusé d'avoir donné asile à l'un des accusés. — *(Reuter.)*

États-Unis

● M. RAYMOND DONOVAN, secrétaire américain au travail, fait de nouveau l'objet d'une enquête pour ses liens supposés avec la Mafia avant son entrée au gouvernement en janvier 1981, a révélé lundi 2 août un avocat new-yorkais, M. Michael Ranch. Celui-ci, un associé du procureur spécial chargé de l'enquête, M. Léon Silverman, a indiqué que ce dernier *« a reçu de nouvelles accusations* (contre M. Donovan) *et poursuit son enquête »*. M. Silverman, également avocat new-yorkais, avait été désigné fin décembre 1981 par la cour d'appel de Washington pour enquêter sur les accusations portées par des informateurs du F.B.I. contre M. Donovan en vertu de la loi sur l'éthique au gouvernement. Il avait rendu public le 28 juin son rapport sur les activités de M. Donovan alors que celui-ci dirigeait une société du New-Jersey, la Schiavone Construction Co. Faisant état d'*« une insuffisance de preuves »*, M. Silverman avait innocenté le secrétaire au travail de diverses accusations dont celle d'avoir été témoin de la remise d'un pot-de-vin à un dirigeant de la société par un mafioso. Deux jours plus tard, M. Reagan avait renouvelé sa confiance à M. Donovan. Interrogé à nouveau sur cette affaire la semaine dernière, il avait répondu : *« Le dossier est clos. »* — (A.F.P.)

Papouasie Nouvelle-Guinée

● M. MICHAEL SOMARE, qui a déjà été premier ministre de Papouasie - Nouvelle - Guinée pendant huit ans, a été réélu, le lundi 2 août, à ce poste, grâce à la majorité acquise par son parti aux élections législatives de juin. M. Somare a recueilli soixante-six voix sur celles des cent huit parlementaires votants. Après deux années dans l'opposition, il succède à Sir Julius Chan.

Tchad

● *UNE CONVENTION DE COOPERATION*, d'un montant de 13,7 millions de francs, a été signée lundi 2 août entre la France et le Tchad. La signature de cette convention à ture de cette convention à N'Djamena annonce la reprise de la coopération Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré dans la capitale tchadienne. Cette somme est destinée au financement de la construction d'un bac d'une capacité de 60 tonnes sur le fleuve Chari, à la relance de l'administration centrale tchadienne et au réapprovisionnement en médicaments du laboratoire de Farcha (N'Djamena) et de certains établissements sanitaires du pays. Par ailleurs, l'ambassadeur de France au Tchad a remis vendredi une lettre du président Mitterrand au président du Conseil d'Etat tchadien, M. Hissène Habré.

AFRIQUE

Kenya

La tentative du coup d'État aurait fait entre deux cents et trois cents morts

Des foyers de résistance ont subsisté, lundi 2 août, au lendemain de la tentative de coup d'Etat à Nairobi où, selon des sources diplomatiques citées par l'A.F.P., les combats auraient fait plus de trois cents morts. L'aéroport international de Nairobi a été rouvert ce mardi, en fin de matinée. Des tirs isolés ont été entendus dans l'après-midi de lundi dans la capitale kenyane. Le gouvernement, réuni sous la présidence de M. Arap Moi, a lancé un nouvel ultimatum aux rebelles pour qu'ils se rendent avec leurs armes avant ce mardi midi.

Quatre-vingt-dix corps, de civils et de militaires, ont été recensés à la morgue de Nairobi, selon le témoignage d'un fonctionnaire. *D'après un porte-parole* officiel, soixante et onze membres de forces aériennes ont été tués, dont trente sur la base aérienne d'Eastleigh. Dans les hôpitaux de la capitale, plus de cinq cents personnes — pour la plupart des civils — ont été soignées dimanche. Deux cents d'entre elles étaient sérieusement atteintes, a déclaré un médecin.

Un foyer de résistance se manifestait encore, lundi, à Embakasi, à 12 kilomètres au sud de Nairobi, où est stationné le 50e bataillon de cavalerie aéroportée commandé par le colonel Odipo, dont on est sans nouvelles, qui est l'auteur présumé de la tentative de putsch. Plus de mille hommes des forces aériennes ont été faits prisonniers, selon le quotidien *Nation* paru mardi matin.

Dans le quartier d'Eastland, proche d'Embakasi, l'armée et la police cherchaient, lundi après-midi, des soldats qui, après avoir abandonné leurs uniformes, se sont fondus dans la population. Un témoin a affirmé avoir vu dans ce secteur cinq camions remplis de corps. On ignorait, *par ailleurs, si les autorités* avaient alors repris complètement le contrôle de la base aérienne de Nanyuki, à 150 kilomètres au nord de Nairobi.

Plusieurs artères centrales de Nairobi, où un couvre-feu nocturne a été instauré, offraient lundi un spectacle de dévastation à la suite des pillages de la veille. Les transports publics n'avaient pas été rétablis et des militaires avaient établi des barrages pour contrôler les véhicules. Deux étrangers, un touriste japonais et la femme allemande d'un fonctionnaire de l'ONU, ont été tués alors que plusieurs autres ont été molestés, notamment lors du pillage, dimanche, de l'hôtel Hilton.

D'après un témoignage cité dans une édition spéciale du *Nairobi Times*, seul quotidien publié lundi, les rebelles qui ont pris la radio dimanche matin semblaient plutôt désorganisés et n'avaient même pas préparé de texte à diffuser. Ils ont été *« complètement surpris »* par l'intervention d'unités loyalistes. — *(A.F.P., A.P.)*

Maroc

● LA DETENTION D'UN POETE. — On indique à Rabat qu'un jeune poète, M. Ali Idrissi Kaitouni, a été condamné il y a quelques semaines à quinze ans de prison et incarcéré à Kénitra. Il était reproché à l'auteur d'avoir publié un recueil de textes inspiré par les émeutes survenues à Casablanca en juin 1981 et qui a été jugé injurieux pour le roi Hassan II. — *(Corresp.)*

Zimbabwe

LES CORPS DES TROIS TOURISTES DISPARUS ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS

Harare *(A.F.P.)*. — Trois corps découverts dimanche 1er août dans les Highlands, à l'est du pays, ont été identifiés comme étant ceux des trois touristes britanniques portés disparus depuis le 14 juillet (*le Monde* daté 1er -2 août), a-t-on appris lundi à Harare. Les corps décomposés de Richard Prankerd, trente-deux ans, et de sa sœur Nicola, vingt-quatre ans, ont été identifiés par leur frère, Henry, qui vit au Zimbabwe. Le troisième corps est vraisemblablement celui de leur amie, Alison Jones, vingt-trois ans, qui les accompagnait. Selon des sources diplomatiques, rien ne permet jusqu'à présent d'établir un lien entre la disparition de ces trois touristes et celle des six autres, deux Américains, deux Australiens et deux Britanniques, enlevés dans le sud-ouest du pays et détenus en otages depuis le 23 juillet par des opposants au régime de M. Mugabe.

A ce sujet, le premier ministre et M. Nkomo, ancien ministre, chef du Front patriotique (P.F.-ZAPU), se sont rencontrés lundi à Harare, à la demande du *second. Mais cet entretien ne* paraît pas avoir modifié leur profond désaccord, notamment en ce qui concerne les problèmes de sécurité. Les deux hommes ne s'étaient plus vus depuis l'éviction du cabinet de M. Nkomo, accusé en février d'avoir caché des armes en vue d'un coup d'Etat. Selon un porte-parole gouvernemental, le premier ministre *« a entendu ce que M. Nkomo avait à dire »* et, pour sa part, a exposé à M. Nkomo ce que la direction de son parti avait à faire dans les circonstances actuelles.

FRANCOPHONIE

LA TROISIÈME RENCONTRE MONDIALE DE L'AUPELF

Les départements d'études françaises connaissent une crise du recrutement en Afrique

Lomé. — Réunie en terre africaine, en l'occurrence dans la capitale du Togo, du 18 au 24 juillet, la troisième rencontre mondiale de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) a naturellement consacré ses travaux aux problèmes *africains d'abord : place du français* en Afrique, rôle des départements d'études françaises dans les universités (francophones ou non francophones), place des études de langues et civilisation africaines dans l'enseignement supérieur, etc.

Venus de quatre-vingt-douze pays du monde, les quelque trois cent cinquante universitaires réunis à Lomé (dont une centaine d'Africains) ont pu ainsi prendre la mesure des difficultés considérables que rencontrent les universités d'Afrique pour développer les études françaises et, plus encore, les études africaines (par le truchement ou non du français).

Le constat fait à Lomé est inquiétant, non pour la survie de l'AUPELF qui, elle, se porte bien, mais pour la mission des départements d'études françaises en Afrique. Qu'il s'agisse de pays de langue arabe comme le Maroc, de pays de vieille francophonie *comme le Sénégal, ou d'Etats* anglophones comme le Nigeria, partout la même constatation est revenue : l'enseignement du français régresse. Certes, cette régression n'est pas constante. Elle varie avec la politique éducative menée dans chaque Etat. Elle peut porter sur la quantité ou la qualité, toujours difficile à apprécier. Elle peut être due à la concurrence de l'anglais ou à la faveur dont bénéficient les études scientifiques.

Mais écoutons les témoignages des hommes de terrain. Au Maroc, où le français est encore ressenti comme la langue du colonisateur, *« l'anglais jouit d'une situation plus sereine »* et l'on y constate *« une augmentation des effectifs dans les départements d'anglais »*. Au Sénégal, explique un professeur (français) de l'université de Dakar, *« les étudiants nourrissent une certaine agressivité contre le français »*. Le résultat, c'est que *« nous avons de très bons étudiants en anglais et de mauvais en français »*. D'une manière plus générale, *« la ruée sur les sciences crée une désertion francophonique »*, c'est-à-dire que les « bons » étudiants se dirigent vers la médecine, l'agronomie, les études d'ingénieur, et que les départements de français, comme toutes les facultés de lettres, recueillent les restes.

Au Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique, doté d'une vingtaine d'universités, on avait assisté à un véritable *« engouement pour le français »* après 1960. Rien que l'université d'Ibadan, en 1972, produisait trois cents licenciés de français. C'était l'époque où on envisageait de rendre cette langue obligatoire dans l'enseignement secondaire. Et tout est retombé. On s'est aperçu, trop tard, que les professeurs qualifiés n'étaient pas assez nombreux. On a recruté à la hâte des professeurs dans les pays francophones voisins, peu au fait des habitudes *anglophones*.

Quant aux professeurs nigérians de langue et littérature françaises, beaucoup font leurs cours en anglais pour être compris de leurs étudiants. *« Moi,*

De notre envoyé spécial

dix-septièmiste, j'enseigne d'abord la langue », reconnaît un coopérant béninois. *« Si ça continue, nous allons devenir une école Berlitz »*, dit un autre. Le français, pas plus que l'anglais, n'est la langue de communication que l'on parle en Afrique de l'Ouest. *« Les Béninois et les Nigérians de l'Ouest communiquent en yoruba, pas en français. »*

Retour aux langues nationales

La situation est-elle irrémédiable ? *« Non, mais il faut se dépêcher de réhabiliter les langues africaines à l'université, »* disent les coopérants français. Un professeur s'étonne qu'il n'y ait pas de département d'études africaines à Dakar, capitale de la négritude senghorienne, comme il en existe à Yaoundé et à Kinshasa. *« Alors qu'aux Etats-Unis les programmes d'études africaines se multiplient, le Sénégal ne peut pas produire un seul licencié en wolof ! »*, constate un Canadien.

Tous les universitaires admettent aujourd'hui que, dans les pays anciennement colonisés, le biculturalisme profite aux deux cultures. Les étudiants africains éprouvent un ressentiment bien compréhensible contre le français qu'ils sont obligés d'apprendre, alors qu'ils restent *« analphabètes dans leur propre langue »*, comme le dit M. Sony Labou Tansy, écrivain congolais. A cet égard, l'expérience malgache présentée à la rencontre de Lomé est éloquente : la « francisation », menée du temps de la colonisation, puis la « malgachisation », entreprise après 1972, ont toutes deux conduit à l'échec, car elles s'excluaient l'une l'autre. Menées simultanément comme c'est le cas aujourd'hui, elles produisent une *« coexistence pacifique et même dynamique »* des deux cultures.

Restent cependant des obstacles majeurs à surmonter. *« Un grand nombre de cadres africains ne sont pas convaincus de la valeur de l'enseignement des langues africaines »*, a observé M. Abdoulaye Balde, maître-assistant de linguistique à l'université de Dakar. Cela tient à plusieurs causes. D'une part, comme l'a répété le romancier, guitariste et conteur camerounais Francis Bebey, *« le livre est une chose inconnue en Afrique »*. Bien qu'écrivain lui-même, M. Francis Bebey doit reconnaître que *« la littérature africaine n'est pas dans les mots couchés sur papier »*. D'autre part, le passage à l'écrit des langues africaines est rendu difficile *« pour des raisons de susceptibilité ou de souveraineté nationale »*. Toutes les tentatives d'harmonisation internationale (unification de l'orthographe du haoussa au Niger et au Nigeria, du yoruba au Bénin et au Nigeria, du peul dans les quatre Etats où il est le plus parlé, etc.) ont échoué à ce jour.

Dans ce combat inégal, seules les grandes langues écrites (arabe, français, anglais, portugais) tirent leur épingle du jeu. Sans toutefois gagner les esprits et les cœurs, c'est-à-dire sans forcément franchir les barrières psychologiques qui demeurent devant toute langue d'importation. *« Nous ne croyons plus aujourd'hui à la transcendance des langues de l'écriture »*, a affirmé l'écrivain martiniquais Edouard Glissant, soulignant par là que les langues dominantes de l'Occident, si elles s'imposent par leur nécessité, ne fascinent plus comme naguère.

Les départements d'études françaises dans le monde, aujourd'hui, en sont réduits à former des étudiants contraints — dans les pays francophones — ou à recruter par la persuasion — dans les Etats non francophones. C'est pour eux une douloureuse mutation. Mais c'est aussi un changement nécessaire en ce dernier quart de siècle où, de toutes parts et pas seulement en Afrique, s'élèvent des voix pour la réhabilitation de l'identité culturelle.

ROGER CANS.

Mozambique

● UN ATTACHE DE L'AMBASSADE DE CHINE AU MOZAMBIQUE a tué neuf membres du personnel de l'ambassade. Selon certaines rumeurs, il serait devenu fou furieux car on lui aurait refusé de le ramener en Chine après sept ans en poste à Maputo. L'ambassadeur de Chine, M. Wang Jichuan, ne figure pas parmi les victimes. — *(A.F.P., A.P.)*

DIPLOMATIE

LES NÉGOCIATIONS « START »

Moscou aurait proposé de ramener à mille huit cents le nombre des lanceurs stratégiques américains et soviétiques

mais Washington devrait renoncer à déployer ses missiles en Europe

Comme les précédentes négociations SALT, les conversations ouvertes le 29 juin à Genève entre Soviétiques et Américains pour la limitation de leurs armements stratégiques (START) se déroulent dans le secret le plus complet : rien, hormis de laconiques communiqués sur la durée et le lieu des rencontres bi-hebdomadaires, ne filtre sur les bords du Léman. Toutefois, comme auparavant, ce secret est rompu de temps à autre par des « fuites » organisées officieusement à Washington.

La première de ces fuites depuis l'ouverture du nouveau cycle a pris la forme d'un article publié par le *New York Times* (et reproduit dans l'*International Herald Tribune* du 2 août) sous la plume de Leslie Gelb, revenu au grand quotidien américain après avoir dirigé pendant plusieurs années le service politico-militaire du département d'Etat, sous la présidence de M. Carter.

Grâce à son article, qui n'a pas *fait l'objet de démenti* jusqu'à présent, on en sait un peu plus... sur la position soviétique. Selon lui M. Karpov, principal représentant de l'U.R.S.S. aux START, a proposé au début du mois le « paquet » suivant : les deux grandes puissances ramèneraient à mille huit cents pour chacune des parties le nombre total de leurs lanceurs stratégiques intercontinentaux : fusées basées à terre et sous-marines, ainsi que bombardiers. Parallèlement à *cette réduction*, qui interviendrait progressivement, les Etats-Unis restreindraient le nombre des missiles de croisière qu'ils ont l'intention de mettre en place (tant à bord des bombardiers que de navires) et surtout renonceraient à installer en Europe les fusées Pershing et missiles de croisière prévus par la décision de l'OTAN de 1979.

Cette proposition s'oppose à celle de M. Reagan, annoncée officiellement celle-là, qui consistait à ramener à huit cent cinquante le nombre de missiles à long rayon d'action (intercontinentaux et sous-marins) autorisés dans chaque camp, à cinq mille le nombre de têtes nucléaires emportées par ces deux catégories de missiles et, à l'intérieur de ce plafond, à deux mille cinq cents celui des charges installées à bord d'engins intercontinentaux. Bien entendu, la proposition américaine n'établissait aucun lien avec le déploiement des euromissiles de l'OTAN, qui restait du domaine de l'autre négociation de Genève, ouverte à l'automne dernier, sur les armes à moyenne portée en Europe.

On notera d'abord que les réductions globales proposées par les Soviétiques sont inférieures à celles que suggère Washington. Au regard des deux mille trois cent quarante-huit missiles soviétiques à longue portée et des mille six cents engins américains de même catégorie, la limite américaine de huit cent cinquante lanceurs équivaut à une réduction de près de 300 % du côté soviétique, de 200 % du côté américain. Celle des mille huit cents lanceurs toutes catégories (y compris les bombardiers) proposée par Moscou doit s'apprécier par rapport aux deux mille quatre cents unités de l'arsenal soviétique, aux deux mille ou deux mille deux cents unités (le chiffre est un sujet de contestation entre les Deux Grands) de l'arsenal américain.

Un projet « inacceptable »

Mais surtout la proposition soviétique est déjà jugée *« inacceptable »*, selon M. Gelb, par les Etats-Unis, dans la mesure où elle demande aux Occidentaux de renoncer au déploiement des euromissiles de l'Otan sans aucune autre contrepartie qu'une réduction de l'arsenal soviétique global — dirigé contre le territoire américain — et sans qu'aucune mention ne soit faite des SS-20, les fusées russes *« antieuropéennes »* auxquelles ces euromissiles devaient précisément faire contrepoids.

Ce lien, interprété dans un seul sens, entre le « théâtre européen » et l'arsenal central américain découle logiquement des positions soviétiques constantes, puisque le Kremlin, dès le début des Salt, en 1969, et la querelle sur les systèmes avancés », a toujours voulu mettre dans le même panier les armements américains de toutes sortes, « rapprochés » ou non, qui pouvaient atteindre son territoire. Mais, la ficelle paraîtra sans doute un peu grosse : tandis que l'on explique aux uns (aux Européens), que les Etats-Unis cherchent à régler des comptes avec l'U.R.S.S. sur le dos de leurs alliés et sans exposer leur propre territoire, on invite les autres, les Américains, à renoncer tout simplement à contrer les armes qui menacent leurs alliés, à faire comme si les SS-20 ne les concernaient pas.

Notons encore que le ministère soviétique de la défense, dans le but de *« répliquer à la campagne provocatrice d'intimidation des peuples »* marquée selon lui par la publication, ce printemps, d'une brochure de l'OTAN sur les forces comparées du pacte de Varsovie et de l'alliance occidentale, vient d'éditer une nouvelle édition de son ouvrage de 1981 : *« Qui menace la paix »* Les auteurs soviétiques accusent leurs homologues de l'OTAN, selon l'agence TASS, *« d'avoir minimisé de cent soixante unités le nombre de rampes de lancement sur les sous-marins atomiques américains et de deux cent trente unités celui des bombardiers lourds par rapport aux données citées lors de la signature du traité SALT, tout en ayant plus que doublé, contrairement aux réalités, le nombre des bombardiers soviétiques »*. Au total, selon Moscou, les Etats-Unis disposent de deux mille trois cent trente-huit vecteurs d'armes nucléaires stratégiques offensives (et non pas de mille neuf cent cinquante-huit comme l'affirmait l'OTAN), dont deux mille deux cent soixante-treize vecteurs de portée intercontinentale

Cette polémique n'ajoute rien en fait à ce que l'on savait déjà et ne contredit pas ce que Moscou en disait dans la première édition de sa brochure. Tout provient de ce que les Soviétiques incluent généralement dans le total américain les soixante-trois bombardiers FB-111 basés en Grande-Bretagne, et qu'ils s'en tiennent d'autre part aux chiffres communiqués par Washington en 1979 au moment de la signature du traité SALT-2. Cinq cent soixante-treize bombardiers américains étaient indiqués à cette date, alors qu'il n'y en aurait plus aujourd'hui que trois cent quarante-sept selon Washington et l'OTAN.

MICHEL TATU.

LA RÉORGANISATION DE LA COOPÉRATION

« Il n'y a pas de ministère du tiers-monde »

soulignent l'Élysée et les services de M. Cot

La publication au *Journal officiel* du 30 juillet de trois décrets datés du 27 juillet (dont un seul signé par le président de la République) réorganisant certains services du Quai d'Orsay, et notamment ceux chargés de la coopération et du développement, confiés à M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, a suscité certaines interprétations, aussitôt récusées par les responsables concernés.

L'Elysée nous a précisé, lundi 2 août : *« Il n'y a pas de ministère du tiers-monde. Il y a un seul ministère des relations extérieures au sein duquel nous avons procédé à une répartition nouvelle et plus logique des compétences entre les différentes directions. Le ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, coiffe désormais les relations traitant de ces matières, de même que le ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes, coiffe les services du ministre chargé de ces questions. »*

Pourquoi, cependant, *« puisqu'il n'y a plus de ministère de la coopération »*, comme on le précise dans les services mêmes de M. Cot, avoir conservé la charge de *« ministre délégué à la coopération »*, ce qui risque de nuire, en France et à l'étranger, à l'idée d'unité de la politique étrangère française que veut donner le gouvernement ? *« C'est*, répond-on, *que le ministre des relations extérieures, comme cela se passe dans d'autres pays que la France, peut ainsi se décharger, au gré de son emploi du temps, de certaines responsabilités politiques. »*

M. Cot n'est effectivement pas le seul *« ministre délégué »* auprès de M. Cheysson, puisqu'il y a aussi M. Chandernagor. Mais le ministre délégué chargé des affaires européennes est un homme dont on parle peu, alors que M. Cot a été crédité, à tort ou à raison, durant l'élaboration de la réforme des services de coopération, ces derniers mois, de maintes ambitions... Ce n'est pas sans raison que les deux principaux décrets, relatifs à la coopération et aux relations culturelles, sont publiés sous la signature du premier ministre non précédée du paraphe présidentiel. Juridiquement ces décrets ont la même force légale que s'ils étaient signés par M. Mitterrand (1) ; mais ce sont ces textes (un peu différents, notamment en ce qui concerne *« la mission militaire de coopération »* confiée dans la première version au ministre délégué et qui ne l'est plus dans la version définitive, sans être pour autant encore attribuée à une autre autorité) que le président, soudain pris de scrupules, avait renoncé *in extremis* à avaliser il y a quelques semaines (*le Monde* daté 6-7 juin). L'absence de sa signature, aujourd'hui, signifie-t-elle que M. Mitterrand n'a finalement approuvé les décrets que du bout des lèvres ?

« Des instruments cohérents »

Dans une mise au point du lundi 2 août, les services de M. Cot attirent l'attention sur le fait que le décret les concernant a avant tout pour but de créer trois directions nouvelles au ministère des relations extérieures : la direction des politiques du développement, celle des projets de développement et celle des moyens du développement. Le communiqué indique *« Cette réforme n'aboutit en aucun cas à élargir les compétences du ministère de la coopération, ministère dont elle consacre au contraire la disparition au profit des trois directions nouvelles (...). Elle met fin à la dispersion des tâches qui prévalait antérieurement entre la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques du ministère des affaires extérieures et les services de l'ancien ministère de la coopération, dans la mise en œuvre de l'aide française au développement. (...) Elle dote le ministère des relations extérieures de deux instruments* (N.D.L.R. : les services de M. Cot et ceux de M. Thibau) *cohérents, essentiels à la politique extérieure de la France. »*

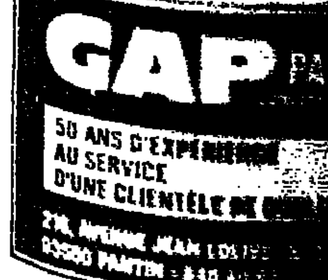
S'agissant de la coupure qui pourrait s'instaurer entre la coopération technique, relevant désormais de M. Cot dans l'ensemble des pays du tiers-monde, et la coopération culturelle *stricto sensus* gérée, désormais, à l'échelle mondiale par M. Thibau, directeur général des relations culturelles, on insiste beaucoup, tant à l'Elysée qu'au Quai d'Orsay et Rue Monsieur, sur la présence au sein du même ministère unifié des relations extérieures de tous les services traitant de ces deux aspects de la coopération, ce qui devrait au contraire accroître l'efficacité de celle-ci.

Les doutes qui peuvent subsister ne se dissiperont qu'au vu des résultats que les structures rénovées du Quai d'Orsay obtiendront tant sur le plan du développement que sur celui de la politique linguistique. Mais on ne peut qu'être perplexe en apprenant que *« les échanges culturels, scientifiques et techniques avec les pays du tiers-monde relèveront de M. Thibau dès lors qu'ils n'auront pas pour finalité principale le développement » !* N'est-ce pas là signifier aux nations ayant le français comme idiome véhiculaire qu'il n'est plus considéré par la France comme une langue apte au développement ?

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) L'usage s'est instauré, depuis le général de Gaulle, que le chef de l'État signe certains décrets, pour qui suffirait la signature du premier ministre, mais auxquels le président de la République souhaite donner un poids politique particulier.

● ERRATUM. — Une coquille a déformé un passage de l'article sur les informations du *Sunday Times* consacrées à la France, l'Argentine et les Exocet (*le Monde* du 3 août). Nous aurions dû écrire : *« Ils* (les techniciens de Dassault) *n'ont pas eu besoin de l'équipe de l'Aérospatiale, qui devait venir en Argentine le 10 avril et en a été empêchée par l'embargo, car ils pouvaient se servir, pour leurs essais, du faux missile* (« Kit ») *fourni par l'Aérospatiale avec son matériel. »* Et non : « Car ils ne pouvaient pas se servir... »



Le Monde

société

MÉDECINE

UNE PREMIÈRE MONDIALE EN MANIPULATIONS GÉNÉTIQUES EST RÉALISÉE PAR UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Elle ouvre de nouvelles possibilités de production d'un vaccin contre la rage

La société française Transgène vient de réaliser dans ses laboratoires de Strasbourg une première mondiale en manipulations génétiques (nos dernières éditions du 3 août). Celle-ci pourrait, à l'avenir, se prolonger par la fabrication d'un nouveau vaccin contre la rage. Ce résultat a été rendu possible grâce à une collaboration établie depuis près d'un an avec un institut américain et a déjà fait l'objet d'un contrat de recherches passé entre Transgène et l'Institut Mérieux. Il témoigne du dynamisme qui anime cette société âgée de deux ans et composée de quarante-cinq personnes dont vingt chercheurs de haut niveau et dix-huit techniciens alsaciens (1).

Déjà, en avril dernier, Transgène réalisait le clonage du fragment de chromosome qui dirige chez l'homme la production d'un type d'interféron (interféron gamma). Avec cette nouvelle performance technique — qui constitue une première mondiale, — cette société démontre, à nouveau, son penchant pour des travaux scientifiques ouvrant des perspectives industrielles et commerciales à court terme. D'autres projets, encore tenus secrets, sont en cours.

Le récent résultat concernant la rage a nécessité près d'une année de travail. Il s'agit de la production, par une bactérie fréquemment utilisée en manipulations génétiques (Escherichia coli), d'un fragment du virus rabique : une protéine présente à sa surface, d'un poids moléculaire de 58 000. Le fragment d'A.D.N., qui assure aujourd'hui dans la bactérie la fabrication de cette structure, est une « copie conforme » d'un A.R.N. (A.R.N. messager) qui, dans des cellules infectées par le virus de la rage, assure naturellement la commande de fabrication de cette protéine.

Transgène a bénéficié de la collaboration établie avec l'équipe américaine du Wistar Institute de Philadelphie qui a cédé à l'équipe strabourgeoise — après un an de travail — le fragment d'A.D.N. qui, aujourd'hui, « s'exprime ». On s'attache désormais, dans les laboratoires de Transgène, à obtenir le même résultat non plus chez une bactérie mais dans des cultures de cellules de mammifère afin, notamment, d'améliorer la qualité de la protéine « exprimée ». Rien n'indique encore que celle-ci a toutes les propriétés « vaccinantes » nécessaires pour entrer seule dans la composition d'un vaccin antirabique d'un nouveau type. Plusieurs équipes sont, en effet, déjà parvenues à travers le monde, ces derniers temps, à ce stade des travaux sans pouvoir immédiatement assurer la fabrication d'un nouveau vaccin. C'est en particulier le cas pour le virus de l'hépatite virale de type B (équipe du professeur Pierre Tiollais, à l'Institut Pasteur de Paris), de celui de la grippe ou de la fièvre aphteuse. Le contrat de recherches, *« portant sur la production de glycoprotéine de la rage par génie génétique et l'étude de ses propriétés immunologiques »*, qui vient d'être passé entre Transgène et l'Institut Mérieux devrait permettre de tirer rapidement des conclusions utiles dans ce domaine.

Alors que la rage continue de sévir sur un mode endémique chez l'animal et chez l'homme dans de nombreux pays d'Afrique et d'Asie, la vaccination préventive se heurte essentiellement au coût actuel, assez élevé, des vaccins présents sur le marché. Un coût dû en particulier à des techniques de production complexes et sophistiquées (culture du virus sur cellules humaines, inactivation et purification). Si les propriétés « vaccinantes » de la protéine obtenue se révélaient suffisantes pour assurer une production industrielle à moindre coût d'un nouveau type de vaccin, le pas franchi serait considérable tant en termes industriels qu'en termes de santé publique.

De plus, si la société Transgène, en collaboration avec l'Institut Mérieux, parvenait à remporter une telle compétition scientifique et commerciale (la société américaine Gennentech est aussi sur les rangs), on assisterait à une situation pour le moins paradoxale : l'Institut Mérieux, l'un des plus importants fabricants mondiaux de vaccin anti-rabique serait, en effet, associé à cette performance alors que l'Institut Pasteur, dont le nom est universellement connu comme étant synonyme de protection anti-rabique, ne le serait pas et ce alors même que Elf-Aquitaine - Sanofi (dont l'Institut Pasteur Production est une filiale) est l'un des cinq principaux investisseurs de la société Transgène avec B.S.N. - Gervais-Danone, Moët-Hennessy, Paribas et les Assurances générales de France.

JEAN-YVES NAU.

(1) Les vingt chercheurs sont de huit nationalités différentes. La majorité d'entre eux sont américains et cinq sont français.

LA DÉCISION GOUVERNEMENTALE DE DIFFÉRER LE REMBOURSEMENT DE L'I. V. G. SUSCITE DIVERSES RÉACTIONS

Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, a confirmé, dans un communiqué diffusé le 2 août, que le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse (I.V.G.) par la Sécurité sociale était différé (*le Monde* du 3 août). « *Il est des choix difficiles, voire déchirants*, indique-t-elle. *Il est exact que le remboursement de l'I.V.G., mesure de justice sociale, représente une charge supplémentaire qui n'est pas considérable, mais qui n'est pas négligeable au moment où un sérieux problème de rééquilibrage du budget de la Sécurité sociale est à l'ordre du jour (...).* »

« *Dans ce contexte*, ajoute Mme Roudy, *il est apparu qu'aucune dépense supplémentaire ne pouvait, pour l'instant, être faite. La mesure est donc simplement* différée » (...)

Le Mouvement du planning familial estime que le non-remboursement de l'I.V.G. à l'automne 1982 constitue une « *injustice* » pour les femmes. Considérant que cette mesure constitue un « *minimum indispensable de justice sociale* », le mouvement appelle à une « *mobilisation massive* », dès la rentrée, « *pour exiger du gouvernement qu'il tienne ses engagements* ».

Le mouvement Choisir la cause des femmes, coprésidé par Mme Gisèle Halimi, député (app. P.S.) de l'Isère, « *s'indigne de la décision du gouvernement, « malgré ses promesses réitérées* ». Dans un communiqué, le mouvement estime « *qu'il y a abus de confiance de la part d'un gouvernement que les femmes ont contribué à mettre au pouvoir* ».

Pour sa part, la Ligue du droit des femmes, fondée par Mme Simone de Beauvoir, interroge :

« *Au commencement, nous avons perdu le seul poste de minister d'Etat attribué à une femme par le gouvernement Mauroy. Puis un poste de ministre, avec la démission de Mme Questiaux. Hier, c'est notre quota sur les listes électorales qui est passé de 30 % promis à 25 %. Aujourd'hui, l'I.V.G. ne peut plus être remboursée. A quand le bilan de l'action de M. Mauroy en faveur des femmes ?* »

Enfin, le bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire estime que cette décision « *accentue l'injustice sociale* ». Selon lui, « *il faut une mobilisation nationale unitaire des femmes et des travailleurs à la rentrée* ». « *Les femmes*, ajoute-t-il *n'ont pas à faire les frais de l'austérité* ».



LA LUTTE CONTRE LE PROXÉNÉTISME

Pigalle : la chute de l'« empire » Botey

La brigade des stupéfiants et du proxénétisme (B.S.P.) a, semble-t-il, déclaré la guerre aux proxénètes parisiens. Il y a eu tout d'abord, en juin et en juillet, l'arrestation puis l'inculpation de deux « grands » de Pigalle : Eric Botey et son ex-femme, Carmen Vallet, ainsi que de sept femmes et hommes de paille, accompagnées de la fermeture d'une douzaine de bars et d'hôtels. A présent la B.S.P. s'en prend à la rue Saint-Denis, où les prostituées exercent dans des studios appartenant à des proxénètes qui ont investi dans la pierre.

On les dirait descendus tout droit d'une superproduction. Carmen Vallet, ex-Botey, soixante-sept ans, vieillie d'avoir trop vécu, toujours provocante, pleurant sur ses fourrures saisies. Eric Botey, dit « Monsieur Eric », quarante-neuf ans, un petit homme qui s'est peut-être vengé de la nature en se bâtissant un empire dans le Paris de la nuit. Leurs avocats : Mᵉ Henri Dussaud, un spécialiste du milieu au barreau qui, avec Mᵉ Claude Lussan, ancien bâtonnier, défend Botey ; Mᵉ Jean Alessandri, accouru de la campagne où il passait de paisibles vacances pour défendre celle qui fut la belle Carmen... Il y a le commissaire principal Patrick Riou, de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme (B.S.P., ex-brigade mondaine), beau gosse, « incorruptible », décidé à montrer que la police d'aujourd'hui a fait le ménage dans la « grande maison ». Enfin, un juge d'instruction issu du même moule, M. Jean-Louis Debré, jeune premier à la française, consciencieux et insensible aux inquiétudes provoquées dans d'honnêtes foyers par ses décision : inculper et faire écrouer le couple Valley-Botey pour proxénétisme hôtelier, fermer une douzaine de bars et hôtels leur appartenant. C'est qu'au moment de leur arrestation, Botey, mais surtout Carmen Vallet, auraient menacé de « *tout dire* » sur leurs clients, leurs protections dans la police, et ailleurs... Car on ne se taille pas un empire à Pigalle, un des hauts lieux de la prostitution parisienne, en passant inaperçu. Surtout quand le règne dure une trentaine d'années.

Aujourd'hui les inculpés affirment n'avoir jamais mis en cause qui que ce soit, ni même menacé de le faire... Selon leurs avocats, Botey et Carmen seraient presque sur la paille. Carmen Vallet surtout, qui, selon Mᵉ Alessandri, n'a plus que des dettes. Des déclarations qui font sourire à la B.S.P. où on est sûr de son coup. La fortune des ex-époux Botey s'élève à des dizaines de millions de francs, reposant sur des hôtels, dont un « trois étoiles », le Rembrandt, et des bars où des hôtesses poussent des clients à sabler le champagne : 500 F la bouteille, c'est un des meilleurs prix. Quand l'hôtesse a pu faire sauter quatre bouchons, on lui laisse le client.

Mercédès, propriété de plus de 6 000 mètres carrés à Tracy-sur-Mer avec piscine : on voyait, chaque week-end, entrer et sortir chez Botey les voitures les plus cossues. Lorsqu'ils s'étaient connus dans les années 50, elle était une prostituée pour clients fortunés, lui était pâtissier chez Maxim's. Ils travaillèrent ensemble à partir de 1958. Elle avait réussi à s'offrir un hôtel à Pigalle. Lui, grâce à un héritage, venait d'acquérir un restaurant. L'association leur fut bénéfique. De nouveaux hôtels, puis des bars, le Curling, le Shouna, le Maja..., avec, à leur tête, des gérants, ou des hommes (mais, le plus souvent, des femmes) de paille

Tout cela sans que la police intervienne. Il est vrai que les Botey ne rechignent pas à lui donner les renseignements qu'elle désire, et à dispenser des largesses. Tout va bien pour eux jusqu'en 1974. Cette année-là, la « mondaine » voit arriver un nouveau patron. Eric Botey est inculpé de proxénétisme hôtelier et condamné à une peine d'un an de prison (finalement réduite à un mois). Le fisc lui réclame 15 millions de francs. Certains auraient décroché, mais pas Eric Botey. Carmen, qui a quitté « Monsieur Eric » avec une part réduite — mais non négligeable — de l'empire et a divorcé en 1978, se retrouve aujourd'hui co-inculpée de son ex-époux.

Pourquoi cette déroute après tant d'années d'inertie policière ? Des amis de Botey suggèrent une guerre des polices, un règlement de comptes entre policiers. Une chose est certaine : c'est qu'à la B.S.P. on s'emploie à expliquer qu'un vent nouveau souffle depuis quelques années sur la maison, et que la politique de la brigade n'est pas de fermer les yeux sur le proxénétisme pour obtenir des renseignements... ou des faveurs : « *On n'a rien à perdre en faisant arrêter les Botey* », affirme-t-on. On souligne en revanche qu'il a fallu beaucoup de temps pour mettre au jour le dossier Botey et amasser des preuves suffisantes pour asséner un coup qu'on espère décisif. Il faut pour cela démêler l'écheveau des sociétés immobilières et autres sociétés anonymes de façade dont les gros bonnets du proxénétisme savent s'entourer. Dans ce milieu, on transporte plus facilement une mallette de billets de banque qu'un carnet de chèques. Les témoignages sont d'autant plus difficiles à recueillir que le dénonciateur n'est pas à l'abri de représailles.

Les coups de balai donnés depuis quelques jours, rue Saint-Denis, autre quartier où fleurit la prostitution parisienne, montrent que la B.S.P. ne s'en tient pas à l'arrestation de Botey et de Carmen Vallet. Est-ce à dire que la guerre est vraiment déclarée contre le proxénétisme ? Avec les studios, les sex-shops, salons de massages ou peep-show... le monde de la prostitution a largement proliféré ces dernières années, et en son sein se mêlent les petits truands en attente d'un nouveau casse, et les pourvoyeurs de drogue.

Exaspérées, quelques prostituées protestent contre la vie dure que la police leur mène : « descentes » de plus en plus fréquentes avec, chaque fois, une amende de 600 F pour racolage, et, depuis peu, fermeture des studios et appartements où elles exercent. Cela va les gêner pendant quelque temps, explique en substance Mme Agnès Laury, une ancienne prostituée aujourd'hui écrivain. Mais les proxénètes leur retrouveront vite un endroit où travailler. Quelques-unes vont peut-être quitter le métier, mais d'autres les remplaceront.

La fourmilière, ainsi, ne fait que se déplacer. Les ex-époux Botey seront jugés, le fisc les poursuivra, mais la prostitution et le proxénétisme n'en disparaîtront pas pour autant. A la B.S.P. on se plaint de gérer la contradiction : la prostitution n'est pas un acte en soi répréhensif, alors que le sont le racolage et, bien entendu, le proxénétisme. En 1960 la France a ratifié la convention des Nations unies contre la traite des humains et l'exploitation de la prostitution d'autrui, mais a en même temps réaffirmé le droit de chaque individu à disposer de son corps.

« Tant qu'il y aura des clients »

La prostitution embarrasse tous les gouvernements : tantôt ils parviennent à l'oublier, mais tantôt elle leur devient intolérable. Le parti socialiste s'est prononcé contre la prostitution, le ministère des droits de la femme fait figurer la lutte contre la prostitution et le proxénétisme parmi ses priorités. Il a obtenu la création d'un groupe de réflexion interministériel, et, pour sa part, centre ses efforts sur la réinsertion sociale des prostituées.

Mais le ministère de l'économie et des finances oblige les prostituées à payer des impôts (souvent très lourds), reconnaissant ainsi la prostitution comme une profession. Du même coup, il compromet les efforts de réinsertion, les prostituées étant prises dans la spirale des dettes vis-à-vis de l'Etat. A noter que les prostituées peuvent désormais déduire de leurs revenus déclarés ce qu'elles versent à leurs proxénètes, ce qui est une invitation à les dénoncer...

Des associations se préoccupant de la lutte contre le proxénétisme et aidant les prostituées à se réinsérer, comme le mouvement du Nid, s'opposent à cette imposition des prostituées et demandent que celles qui quittent le métier soient dispensées de payer ce qu'elles doivent au fisc. Elles réclament surtout une politique cohérente. « *La police s'en prend le plus souvent aux prostituées*, font remarquer deux militants du mouvement, MM. Jacques Milar et Jean-Claude Lisenbard, *de temps en temps aux proxénètes, mais jamais aux clients. Or la prostitution fonctionne selon le modèle économique de notre société. Tant qu'il y aura des clients, il y aura des prostituées, et tant qu'il y aura des prostituées, il y aura des proxénètes...* » Mais il est plus facile en effet d'ignorer le premier maillon de la chaîne.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Un « Monsieur Informatique et Libertés » dans chaque ministère

Il y aura bientôt un « monsieur » Informatique et Libertés dans chaque ministère. Une circulaire du premier ministre parue au *Journal officiel* du 3 août recommande aux membres du gouvernement d'y veiller. Le poste sera occupé par un membre de la commission de développement informatique de chaque ministère, placé à l'échelon du cabinet sous l'autorité d'un collaborateur direct du ministre.

Ce « monsieur » Informatique et Libertés sera en liaison permanente avec le commissaire du gouvernement auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés, M. Philippe Lemoine, nommé à ce poste au mois de mai dernier.

Il s'agit d'améliorer les liens entre la C.N.I.L. et l'administration et de veiller à une meilleure application de la loi sur les fichiers automatisés, que la circulaire de M. Mauroy présente comme *« un acquis important pour la protection des libertés individuelles au sein d'une société qui a recours de plus en plus aux moyens informatiques »*.

Les responsabilités de M. Lemoine sont ainsi accrues. Pour éviter des déconvenues devant la commission, chaque ministère devra le consulter sur la mise en œuvre de nouveaux fichiers informatisés. En liaison avec les collaborateurs du ministre, M. Lemoine fera en sorte que le dossier transmis à la C.N.I.L. pour avis conforme respecte les prescriptions de la loi.

En instituant cette procédure en amont de la demande d'avis, le gouvernement entend donner l'exemple d'un respect scrupuleux de cette loi sur les fichiers et éviter que ces demandes ne se heurtent à un refus par méconnaissance de la législation en vigueur.

Après trois ans d'application de la loi Informatique et Libertés, le gouvernement estime nécessaire d'en faire une préoccupation constante de l'administration. Tel est l'objet de la création de ces « messieurs » Informatique et Libertés, qui auront aussi pour tâche — précise la circulaire de M. Mauroy — d'assurer, en liaison avec M. Lemoine et la C.N.I.L., l'information des fonctionnaires à la loi sur les fichiers.

JUSTICE

Après la mort de deux policiers

LA CHANCELLERIE DÉNONCE UNE « CAMPAGNE SYSTÉMATIQUE DE DÉNIGREMENT »

Aucun détenu amnistié ou gracié après le 10 mai 1981 n'a, depuis, commis de crime de sang a assuré, lundi 2 août, M. Michel Jéol, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, au cours d'une conférence de presse. Ce haut fonctionnaire a élevé *« une vigoureuse protestation contre la campagne systématique de dénigrement menée, au cours de l'année écoulée, à propos de la politique criminelle de la chancellerie »*, et a appelé la presse à une *« rigueur fondée sur le respect des faits »*.

M. Jéol a ainsi évoqué les cas du meurtrier d'un gardien de la paix nantais, qui, en fait, avait été libéré sous le précédent septennat, et des époux Pelletier assassinés à Ozoir-la-Ferrière par un autre ancien détenu, libéré au terme de sa peine prononcée par un tribunal correctionnel. Pour ce qui concerne le récent meurtre d'un policier à Dijon, M. Jéol a précisé que, parmi les trois inculpés, l'un des individus écroués n'était pas recherché par la police, le deuxième avait bénéficié d'une libération conditionnelle, moins d'un an avant la fin prévue de sa détention, et que le troisième avait obtenu une permission de sortir dans les conditions prévues par la loi de 1978.

Les libérations accordées par la loi d'amnistie de l'été 1981 ont concerné de petits délinquants, dont le taux de récidive se situe actuellement entre 15 % et 20 %, a indiqué M. Jéol, soit un pourcentage sensiblement égal à celui qui est constaté à la sortie normale de prison. Quant à la politique de la chancellerie en matière de grâce, M. Jéol a souligné que deux cent soixante et un dossiers avaient été acceptés en 1981 par le chef de l'Etat, soit un quart du nombre de dossiers traités annuellement sous le septennat précédent. Ces dossiers, élaborés dans des *« conditions très restrictives »*, concerneraient essentiellement des détenus dont la santé ne permettrait pas un maintien en détention.

[Les déclarations de M. Jéol visent notamment la publication, dans « le Figaro » du 2 août, d'un article consacré au meurtre d'un policier de Nantes et qui était titré sur deux colonnes : « L'assassin d'un policier : un amnistié ». Dans son édition du 3 août, le journal a publié une brève mise au point à ce sujet.]

● *Coup de feu contre une permanence du parti communiste.* — Plusieurs coups de feu ont été tirés dans la nuit du 1er au 2 août contre une permanence du parti communiste français à Antony (Hauts-de-Seine). Huit impacts de balles ont été relevés sur la façade du local par les enquêteurs de la dixième brigade territoriale.

NANCY : une Closerie bien gardée

De notre correspondant

Nancy. — Etrange affaire que celle de la Closerie évoquée devant le tribunal correctionnel de Nancy, présidé par Mme Foulon. L'instruction en aura duré dix-sept mois, et le dossier ne compte pas moins de neuf cents cotes. Primitivement inculpé de tentative de meurtre sur un policier, le principal accusé, Marcel Koehler, propriétaire de l'hôtel-restaurant la Closerie, cinquante ans, comparaissait pour proxénétisme et coups et blessures volontaires avec arme sur un policier. Sa compagne, Astrid Garnier, trente-huit ans, qu'il voulut à peine reconnaître à l'audience, est une prostituée nancéenne très connue.

Soupçonné de proxénétisme par les policiers de la sûreté de Nancy, Marcel Koehler faisait l'objet d'une surveillance attentive depuis plusieurs semaines lorsque, le 11 mars 1980, il est interpellé à la Closerie, établissement situé à Villey-le-Sec près de Nancy. Il blesse alors un policier. Lorsque les enquêteurs pénétreront dans l'établissement, ils ne pourront qu'apercevoir des documents qui achèvent de se consumer dans une cheminée. Des documents perdus pour l'enquête comme le seront trois valises déménagées à la hâte quelque temps auparavant, des valises contenant des papiers, des armes, des photos et des documents suffisamment compromettants pour que leurs premiers réceptionnaires dans les Vosges, à Epinal, puis à Grange-sur-Vologne, veuillent s'en débarrasser au plus vite.

Leur contenu restera, sans doute, une énigme de même que les documents comptables de Marcel Koehler, qui les avait récupérés précipitamment quinze jours avant la descente de police chez son comptable. Ce dernier, Alain Croquefer, est actuellement accusé d'avoir assassiné son frère, le 14 juillet, à Nancy. Il est détenu en Belgique d'où il comptait gagner l'Angleterre puis l'Australie pour refaire sa vie.

Inutile de compter également sur les explications du dernier gérant du restaurant la Closerie, Pierre Vencenzisi, retrouvé pendu dans sa cellule de la prison Charles-III, le 21 mai 1981, sans que son codétenu se soit rendu compte de rien. Dans cette prison, dont Marcel Koehler sera transféré vers Metz pour avoir été l'un des instigateurs d'un mouvement de grève de la faim.

Marcel Koehler, que l'enquête définit comme un travailleur acharné menant une double vie et *« ayant su s'entourer de personnalités politiques »*, rappela, lors de l'audience, qu'il construisit de ses mains la Closerie et clamera sa respectabilité. L'établissement dont il est propriétaire étant pratiquement fermé au tout venant depuis 1979, il dira tirer ses revenus d'un élevage de quelques centaines de lapins attenant à la Closerie. L'avocat général, M. Vercier, s'en étonnera et parlera de l'importance des frais généraux de la Closerie et de la Jaguar de Koehler. Pour lui, Marcel Koehler est, à tout le moins, l'élément moteur d'un réseau de proxénétisme aboutissant dans un éros center de Sarrebourg.

Le tribunal a reconnu la culpabilité des inculpés. Après un long délibéré, il a condamné Marcel Koehler à quatre ans de prison ferme et une interdiction de séjour de quatre ans assortie d'une amende de 100 000 francs, son frère, Robert Koehler et Lilian Boucher, l'homme de main de la Closerie, à deux ans de prison, dont sept mois fermes, et Astrid Garnier à six mois de prison ferme.

JEAN-LOUIS BEMER.

SOCIÉTÉ

APRÈS L'ACCIDENT DE BEAUNE

• Pas de nouvelles limitations de vitesse sur les autoroutes
• Renforcement de la répression des infractions

Après l'accident de Beaune, au cours duquel cinquante-trois personnes, dont quarante-six enfants, ont péri, un comité interministériel s'est réuni, lundi 2 août à l'hôtel Matignon, sous la présidence du premier ministre, afin d'arrêter des dispositions en matière de sécurité routière qui seront soumises au conseil des ministres du 4 août, pour une mise en application immédiate.

Le ministre des transports, M. Charles Fiterman, s'est refusé à révéler la teneur de ces mesures, précisant toutefois qu'elles iraient *« dans le sens d'un durcissement »*. On doute toutefois qu'elles revêtent une rigueur extrême, le gouvernement se montrant divisé sur l'opportunité de modifier les habitudes, bonnes ou mauvaises, de circulation des Français. En particulier, il semble que l'on ait écarté toute idée de limitation de la vitesse sur autoroute de tous les véhicules à 90 kilomètres-heure pendant les périodes de pointe.

L'Elysée aurait manifesté son opposition à une telle mesure.

De même, le comité interministériel aurait repoussé l'idée — pourtant suggérée par diverses organisations syndicales de conducteurs routiers — d'imposer aux exploitants de poids lourds et de véhicules de transport en commun le montage sur ces véhicules de dispositifs limitant leur vitesse maximale. Un précédent conseil interministériel sur la sécurité routière, le 13 juillet, avait pourtant admis qu'avec celle des freins « anti-bloqueurs », l'adoption d'une telle mesure constituerait *« une étape importante pour une meilleure sécurité »*. C'est le premier ministre qui, cette fois, s'y serait montré défavorable.

Dans ces conditions, on peut s'attendre que les mesures qu'adoptera le gouvernement se réduiront pour l'essentiel au classique renforcement de la répression. Les milliers de gendarmes, C.R.S. et policiers disséminés sur la route des vacances se verront rappeler à la plus grande fermeté. La peur du gendarme pourrait se doubler d'une rigueur accrue à propos des conditions de restitution des permis de conduire après suspension, les conducteurs concernés pouvant être contraints de subir une formation et de passer un examen avant de se voir rendre le document.

En attendant, l'Agence France-Presse a publié un bilan « officieux et provisoire », lundi à midi, des accidents du week-end : 158 morts, 691 blessés, dont 237 grièvement. — J.S.

• *Le rôle de la commission d'enquête.* — La commission d'enquête « technique et administrative », constituée par le ministre des transports après l'accident de Beaune, a commencé ses travaux. Sous l'autorité de M. René Vacquier, conseiller maître à la Cour des comptes et vice-président du conseil supérieur des transports, elle aura pour objet d'étudier *« les conditions générales de ce dramatique accident »*. Dans ce but, elle fera appel à *« différentes personnalités indépendantes des pouvoirs publics »* et à des *« membres d'organisations directement intéressées par le problème des transports »*. La fédération nationale C.G.T. des transports a demandé à y participer.

• *Deux morts dans un incendie en Corse.* — Les corps d'un homme et d'une femme, dont les identités restent inconnues, ont été retrouvés carbonisés lundi 2 août après le passage du violent incendie qui a ravagé durant le week-end la forêt de Bonifato, au-dessus de Calvi (Haute-Corse). On craint que d'autres promeneurs, au départ du chemin de grande randonnée, qui se trouve à cet endroit, aient eux aussi péri dans le brasier.

SCIENCES

POINT DE VUE

Les tremblements de terre : prévision ? protection ?

par HAROUN TAZIEFF (*)

LA politique officielle a longtemps consisté à fermer les yeux sur cette certitude : des tremblements de terre aussi violents que, par exemple, ceux d'Agadir ou d'El-Asnam menacent la France, tant en métropole que dans l'outre-mer. Pour un gouvernement, plutôt que d'agir, il est en effet plus commode d'ignorer ce qui gêne, ou de le feindre, avec l'espoir que la catastrophe, puisqu'elle est de caractère centennal, ne surviendra pas durant votre passage au pouvoir (1).

Or cette volonté officieuse de nier une regrettable évidence vient de disparaître et, aussitôt, fermentent idées, débats, réflexions et études, tant parmi les ingénieurs que les architectes, les urbanistes que les chercheurs scientifiques, les universitaires que les juristes, les assureurs que divers responsables de l'administration.

C'est là chose excellente vraiment, et, pour avoir clamé dans le désert pendant vingt ans (depuis 1960, date de ma propre prise de conscience à l'occasion du terrifiant séisme du Chili, jusqu'à 1980, date de celui d'El-Asnam qui, tellement voisin qu'il en est presque français, a largement contribué à dessiller des yeux trop obstinément clos), j'éprouve une satisfaction profonde à cette mutation. Pourvu que les forces internes de la planète continuent de patienter encore les quelques années nécessaires pour que soient décidées les mesures de prévention à prendre et pour qu'elles soient prises.

Techniquement connues, ces mesures doivent faire l'objet de textes législatifs, lesquels dépendent des incertitudes apparentes concernant la gravité de la menace dans les diverses parties du territoire national. Et les discussions qu'engendrent la définition et la classification des zones de risque sismique sont génératrices d'inefficacité.

Ces discussions portent, avant tout, sur les limitations géographiques des surfaces du territoire susceptibles d'être secouées suffisamment pour que des bâtiments s'effondrent et, éventuellement, fassent des victimes. Elles concernent ensuite la probabilité de ce risque. De limites strictement — et donc, en l'occurrence stupidement — administratives à des limites induites de la carte officieuse de la sismicité de la France, une infinité d'interprétations, souvent contradictoires, interdisent la clarté indispensable à l'application rationnelle des normes de construction parasismique, de la tarification des assurances, du confortement préventif du bâti existant.

Comme tout byzantisme, ce byzantisme est inutile : la seule notion qui importe est de savoir si, oui ou non, telle zone a connu telle intensité sismique.

Une prévention efficace

La notion de retours périodiques, ou speudo-périodiques, des diverses espèces de catastrophes naturelles (inondations, séismes, sécheresse...), notion sous-tendue par des appellations telles que « décennales » ou « centennale », ne peut être prise en considération dès lors qu'il s'agit de la sauvegarde tant des vies humaines que de l'infrastructure économique. Cette notion, en effet, laisse supposer qu'un laps de temps correspondant à l'appellation en question sépare réellement deux événements consécutifs. Alors qu'il n'en est rien, comme trop d'exemples le démontrent.

La connaissance que l'on a actuellement de ces phénomènes ne permet pas d'en déterminer les récurrences, et celles-ci n'ont en réalité rien de régulier. Il suffit, pour ceux que certaines assertions auraient pu convaincre du contraire, de constater l'impossibilité de prévoir, sauf cas exceptionnel, au-delà d'un délai extrêmement court, l'évolution du temps. Or la météo dispose de données statistiques beaucoup plus abondantes, et, dès lors, plus valables pour le calcul des probabilités, que l'on n'en possède pour les séismes ; elle jouit également de moyens de collecte d'informations immédiates incomparablement supérieurs à ceux dont dispose la sismologie : enfin, le phénomène naturel — et donc complexe — qu'elle étudie est engendré et se développe dans l'atmosphère, milieu accessible s'il en est à l'observation visuelle et aux mesures directes, au contraire de cet autre phénomène naturel qu'est le tremblement de terre.

Or aucun cycle régulier n'a pu être mis en évidence, ni pour le climat, ni pour les sécheresses, ni pour les inondations, lesquels, tous, relèvent des fluctuations atmosphériques. *A fortiori*, pour les séismes. Par conséquent, ceux qui portent la responsabilité de la mitigation des risques naturels ne peuvent s'appuyer ni sur leur probabilité ni sur de prétendus cycles de récurrence. Mais uniquement sur des certitudes, quelque imprécises que ces certitudes puissent être.

Ces certitudes résultent d'une approche pragmatique, et apparemment simpliste, de l'alternative suivante : l'endroit considéré est-il ou n'est-il pas susceptible d'être frappé par un cataclysme naturel ? S'il ne l'est pas, inutile de s'encombrer de précautions, de règlements ni d'assurances. S'il l'est, et quelle que puisse être la pseudo-période de retour, il est impératif de faire le nécessaire pour une prévention efficace.

Jusqu'à une époque toute récente (1950 environ), l'exemple de l'attitude à adopter pour se prémunir des effets de catastrophes connues pour être certaines quoique très espacées (de l'ordre du siècle parfois, et parfois davantage) était donné par les populations montagnardes des Alpes (entre autres) : elles évitaient avec rigueur de bâtir dans les zones que la tradition disait avoir, ne fût-ce qu'une seule fois dans l'histoire, été balayées par avalanche exceptionnelle.

Mutatis, mutandis, il en est de même pour les inondations et pour les séismes destructeurs. En ce qui regarde ces derniers, ce qu'il convient de prendre en considération prioritaire est la réponse, de caractère alternatif, à la question : l'endroit où l'on veut construire (ou l'endroit où tel bâtiment ou tel ouvrage de génie civil préexiste) a-t-il, par le passé, subi une secousse d'intensité 8 ou davantage ; ou non. Le « un ou zéro » dualiste. (Un choc d'intensité 7, voire 6, peut d'ailleurs engendrer des dégâts, voire provoquer des accidents ; mais plaçons la barre du « risque majeur » à 8.)

Si la réponse est « oui », cela signifie, la sismicité étant un phénomène géologique et par conséquent affectant une zone donnée pendant des durées de l'ordre de millions d'années, qu'il est géologiquement certain que des séismes de même intensité, ou d'intensités supérieures, se produiront en cet endroit. Et cela dans un avenir partant de l'immédiat et allant, à l'échelle humaine, à l'éternité.

Une approche dualiste

Aucune possibilité n'existe de prédire, même au siècle près, le moment du retour : ni possibilité statistique — pour autant que la statistique puisse jamais être de quelque aide que ce soit pour la prévision des phénomènes naturels aléatoires — ni possibilité basée sur l'étude tant physico-chimique et mécanique de la sismicité régionale que sur sa phénoménologie : le très remarquable succès réalisé en 1975 pour le séisme de Liao-Ning, en Chine orientale, n'est que l'exception spectaculaire qui confirme la règle de l'imprévisibilité des séismes.

Pour assurer une prévention efficace, les responsables, contraints au pragmatisme, doivent par conséquent tenir compte du seul fait qu'un tremblement de terre destructeur se produira un jour dans la zone considérée : la carte de la sismicité de la France que ces responsables utiliseront pour en décider sera de caractère manichéen en blanc, les régions qu'aucun séisme n'a secoué à force 8, en noir, les zones historiquement affectées par des chocs 8, ou davantage. Cette carte sera réalisée de la façon la moins subjective possible, par le simple report du contour de la zone isoséiste d'intensité 8 de chacun des séismes connus. (On peut également établir une carte où la limite correspondrait aux isoséistes 7 ; ou, comme le Uniform Building Co de Californie, simplement délimiter les zones selon que les effets prévus seront destructeurs, modérés ou faibles ; ou encore, comme la carte des quatre zones d'intensité des Etats-Unis : zone 0 : pas de dommage ; zone 1 : dommages légers ; zone 2 : dommages modérés ; zone 3 : dommages majeurs.)

Pour arrêter les normes parasismiques à appliquer en zones noires de notre carte « dualiste », les responsables n'auront alors qu'à définir à laquelle des quatre catégories suivantes appartient l'édifice ou l'ouvrage considéré, qu'il s'agisse de bâti existant ou de bâti à construire :

1) Ouvrages qu'il est essentiel de préserver intégralement (ainsi les hôpitaux, les usines nucléaires ou chimiques, les tours de contrôle aérien, les barrages, certains ponts...) ;

2) Ouvrages parasismiques garantissant la sécurité des gens, mais pour lesquels on tolère certains dégâts, qu'il faudra réparer après le séisme ;

3) Bâtiments construits pour ne pas s'écrouler (et donc tuer et blesser), mais qu'il faudra abattre après le séisme parce que trop dégradés ;

4) Bâtiments non habités dont est accepté l'effondrement éventuel, tels que hangars, entrepôts, etc.

Ceci revient à dire que tous les bâtiments existants susceptibles de s'écrouler, ne serait-ce que partiellement, à l'occasion d'un choc VIII ou davantage, devront être soit « confortés », renforcés, pour se retrouver dans la troisième catégorie au moins, soit rasés (2).

Seule cette approche dualiste de la vulnérabilité d'un endroit donné, basée, vu l'état actuel des connaissances, sur la seule sismicité historique du pays, permettra et de légiférer sérieusement en la matière, et d'utiliser de façon rationnelle les techniques parasismiques voulues, et de définir les modalités d'assurance adéquates. Et de sauver la vie des gens

Pour terminer, je dirais que, pour prévenir les catastrophes naturelles, celles que l'on dit de caractère aléatoire, c'est-à-dire dont rien ne permet de prévoir avec exactitude l'occurrence ni dans le temps ni dans l'espace, phénomènes qui, parce qu'aléatoires, ne sont pas planifiables, il faut planifier, et avec rigueur, les moyens de s'en préserver : construire des barrages et des digues pour minimiser l'effet des crues autant que des sécheresses, bâtir dans le respect des normes parasismiques, consolider le bâti existant pour qu'il ne s'écroule pas sur les habitants d'une région menacée par quelque tremblement de terre, ni ne paralyse l'économie, cela doit faire partie de la planification à long terme.

Le fait que de très nombreux ministères et de très nombreuses institutions, publiques et privées, se trouvent impliqués dans une telle programmation a conduit le gouvernement à créer un organisme dont la tâche essentielle est de coordonner les efforts, sinon dispersés, et d'inciter les diverses compétences impliquées à prendre les mesures que la raison impose, mais auxquelles, souvent, trop d'obstacles s'opposent : c'est le commissariat à l'étude et à la prévention des risques naturels majeurs.

(*) Commissaire à l'étude et à la prévention des risques naturels majeurs.

(1) La législation existante comporte notamment les arrêtés du 24 novembre 1967 (« ... les immeubles de grande hauteur doivent être réalisés conformément aux dispositions des règles parasismiques... »), du 1er août 1979 (« La construction des établissements recevant du public de première, deuxième et troisième catégories doit être réalisée conformément aux dispositions des règles parasismiques »), du 6 mars 1981 (fixant les conditions d'application des règles parasismiques à la construction des bâtiments d'habitation dans certaines zones). Les différentes zones sismiques sont très mal définies, de même que les obligations réelles des constructeurs, et l'obligation de construire dans le respect des normes parasismiques n'est pas ou guère imposée, ni contrôlée.

(2) Pour évaluer les coûts du parasismique, il faut distinguer le surcoût de la construction neuve parasismique du coût du confortement parasismique des ouvrages existants.

— Constructions neuves : les maisons individuelles bien construites, c'est-à-dire comportant des fondations correctes et des chaînages suivant les trois axes perpendiculaires et autour des ouvertures, ne demandent aucun surcoût pour être parasismique à force VIII, voire IX ;

— Les bâtiments de grande hauteur, s'ils sont également bien calculés, entre autres pour résister à l'action du vent, si les fondations et les chaînages sont convenablement conçus, ne demandent guère de surcoûts parasismiques ;

— Dans les cas intermédiaires, le surcoût varie en général entre 3 et 7 % du coût global ;

— Confortement : il n'est pas possible de donner d'ordre de grandeur pour les coûts du renforcement du bâti existant, ces coûts dépendant, d'abord de la qualité relative de ce bâti, ensuite du degré de résistance que l'on souhaite atteindre.

RELIGION

LE SAINT-SIÈGE RÉTABLIT DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC TROIS PAYS SCANDINAVES

Le Saint-Siège a annoncé, lundi 2 août, qu'il avait renoué des relations diplomatiques au plus haut niveau avec le Danemark, la Norvège et la Suède. Depuis la Réforme protestante, il y a quatre siècles, le Saint-Siège n'était, en effet, représenté que par un seul délégué apostolique sans statut diplomatique pour ces trois pays.

CARNET

Mariages

— Mme Edmond ROUGANNE,
M. et Mme Jean CHALCHAT,
Mrs. Archie Forbes McLAURIN,
sont heureux de faire part du mariage de
Jacqueline et Neil,
célébré dans l'intimité, le 31 juillet 1982, à Eastleach - Turville (Grande-Bretagne).
1, rue des Prés-Bas,
63000 Clermont-Ferrand.
35, rue Mauriceau,
92600 Asnières.
33, Calthorpe Street,
Gisborne Victoria 3437 (Australia).

— Francis KOHN
et
Loren BATT,
sont heureux d'annoncer leur mariage, qui a été célébré dans l'intimité, à Paris, le 31 juillet 1982.

Décès

— Mme Raoul Audibert,
Pascal et Danièle Audibert,
Jacques, Mireille et Thomas Bonnecarrère,
Florence Audibert et Jean-Claude Mosconi,
M. et Mme René Audibert,
font part du décès de
Raoul AUDIBERT,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
inspecteur général
de l'instruction publique,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 1er août 1982, à Paris, dans sa soixante-dix-septième année.
Les obsèques auront lieu à Cournonterral (Hérault), le mercredi 4 août, à 17 heures.

— Mme Eugène Thévenon,
M. et Mme Patrice Baille, Frédéric, Alexandra et Matthieu,
M. Thierry Baille,
Mlle Pascale Baille,
M. et Mme Alexandre Holmar et leurs enfants,
M. et Mme Willy Thévenon et leurs enfants,
M. et Mme Guy Monjault et leurs enfants,
M. Marcel Thévenon,
Mme Hervé Baille et ses enfants,
M. et Mme Hubert Baille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Gaëtan BAILLE,
née Madeleine Thévenon,
survenu le 31 juillet 1982, à Paris.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 5 août, à 10 h. 30, en l'église des Mesnuls (Yvelines).
67, route de Mache,
Bienne 2504 (Suisse).
11, boulevard Jules-Sandeau,
75016 Paris.

— Patrick BORALEVI
interne des hôpitaux de Paris,
chirurgien,
nous a quittés, le 31 juillet 1982, à l'âge de vingt-cinq ans.
Ses parents,
Sa sœur Bettina,
Toute la famille,
Tous ses amis,
tiennent à exprimer leur infinie reconnaissance à toutes les personnes qui, de la première minute de son accident en Tunisie, jusqu'à son dernier souffle au Val-de-Grâce, ont tenté l'impossible.
Que ceux qui l'ont connu, aimé, admiré, gardent son souvenir, il les mènera sur le chemin de la beauté.
15, rue de Rivoli,
75004 Paris.

— Mme Jean Dachary,
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 1er août 1982, de
M. Jean DACHARY,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
directeur régional des postes
au ministère des P.T.T.
La cérémonie religieuse a eu lieu le 3 août 1982, en l'église Saint-François-Xavier, à Billière (Pyrénées-Atlantiques).
1 bis, rue de Chaillot,
75116 Paris.

— Mme François Delpech,
Ses enfants, Françoise, Annick, Brigitte et Béatrice,
Mme Bianjeand-Delpech,
sa mère,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. François DELPECH,
agrégé d'histoire,
maître-assistant
à l'université de Lyon-II,
survenu le 1er août 1982.
Les obsèques auront lieu le mercredi 4 août, à Lyon.

— M. et Mme Pierre Chiss et leur fils,
Et toute la famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de
Mme DOYELLE,
née Eliane Trouvé,
survenu le 1er août 1982, à Paris.
Les obsèques auront lieu le mercredi 4 août, à 10 h. 30, en l'église Saint-Marcel (82, boulevard de l'Hôpital), suivies de l'inhumation au cimetière de Bagneux-Parisien.
17, rue du Wage,
60000 Beauvais.

— On nous prie d'annoncer le décès de
**la princesse
Arlette DRENSKI
de FERRENBOUGH
née Sabathé,**
survenu à Paris, le 29 juillet 1982, à l'âge de soixante et onze ans.
De la part de :
Mme Lucienne Guillot,
Les familles alliées,
Et ses amis.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Sulpice (place Saint-Sulpice, Paris-6e), le jeudi 5 août, à 8 h. 30.
Une messe sera dite en l'église d'Epinouze (Drôme), le vendredi 6 août, à 15 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Mme Lucienne Guillot,
Epinouze (Drôme).
10, rue Jean-Bart,
75006 Paris.

— Mme Elie Friedmann
a la tristesse de faire part du décès de son époux, le
**le docteur
Elie FRIEDMANN,**
ancien interne
des hôpitaux de Paris,
ancien chef de clinique
à la faculté,
ex-médecin assistant
des hôpitaux de Paris
et de l'hôpital Saint-Louis,
survenu à Nice, le 29 juillet 1982, dans sa soixante-dix-huitième année.
Les obsèques ont eu lieu, à Orange, dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
8, avenue des Fleurs,
06000 Nice.

— On annonce le décès de
Mlle Rachel Hélène GAYMAN,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
survenu le 31 juillet 1982, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.
De la part de :
M. Vital Gayman, son frère,
Mme Janine Gayman, sa belle-sœur,
Jean-Marc et Sandrine Gayman, son neveu et sa nièce.
41, rue Peronnet,
92200 Neuilly-sur-Seine.
131, rue du Château,
75014 Paris.
[Mlle Gayman, qui prit une part active à la Résistance et fut trésorière des Mouvements unis de Résistance (M.U.R.), avait été journaliste à « l'Europe nouvelle », à l'agence Coopération et au « Petit-Journal » avant la guerre, puis, après la Libération, à l'Agence France-Presse.]

— Mme Paul Grené,
M. et Mme Francis Curtil, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Grené et leurs enfants,
Mlle Simone Grené,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul GRENÉ,
ingénieur civil des Mines,
survenu le 29 juillet 1982, dans sa quatre-vingt-dixième année.
Les obsèques ont eu lieu à Biot (Alpes-Maritimes), dans l'intimité familiale.
« La Noria »,
06410 Biot.

— Bourg-en-Bresse, Lyon.
Son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont le regret d'annoncer le décès de
M. Robert GUILLOT,
Selon le désir du défunt, l'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.
Nous remercions tous ceux qui auront une bonne pensée pour lui.

— Le professeur Jacques Haguenau,
Le docteur Françoise Haguenau,
M. Pierre Haguenau,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la disparition de
Mme Jacques HAGUENAU,
née Marianne Schnapper,
leur épouse et mère.
Les obsèques ont eu lieu le 3 août, dans la plus stricte intimité familiale.

— Jeanne Taffoireau,
Alberto Ronchetti,
Et Gianni Martini,
ont la douleur de faire part du décès de
Florence HENRI,
survenu à Compiègne, le 24 juillet 1982.
Selon les désirs de l'artiste, les obsèques ont eu lieu à Paris, au cimetière du Père-Lachaise, dans la plus stricte intimité, le 2 août 1982.

— Mme Hersilie-Héloïse Claudine,
Et ses enfants,
La famille Hersilie-Héloïse,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 24 juillet 1982, à Paris, du
**docteur
Roger HERSILIE-HÉLOISE,**
La cérémonie funèbre a été célébrée en l'église Saint-Sulpice, à Paris, et l'inhumation a eu lieu au cimetière de Colombes.
47, rue de Rennes,
75006 Paris.

— Grenoble, Viriville, Marseille, Saint-Raphaël.
Mme Daniel Katz,
Le docteur Charles Katz,
M. et Mme Désiré Cuzin,
M. et Mme Jean-Pierre Marquis et leurs enfants,
M. et Mme André Targe et leurs enfants,
M. et Mme Gilbert Maillan,
M. Claude Cuzin,
M. et Mme Sam Cofman,
Et leur famille,
ont l'immense chagrin de faire part du décès, après une longue et douloureuse maladie, à l'âge de trente-trois ans, du
docteur Daniel KATZ,
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Saint-Nizier-du-Moucherotte.
La famille ne recevra pas de condoléances et ne portera pas le deuil.
Un rappel à tous ses amis, le souvenir de sa mère,
Mme Frida KATZ,
décédée en février 1981.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Les familles Tran-Phuoc et Luu remercient toutes les personnes qui leur ont manifesté de la sympathie lors du décès de
Mme TRAN-PHUOC,
née Luu Kim Phuong,
et de ses deux enfants,
Hung et Kim Hanh.

Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

Les surprises de la génétique

Deux séries de travaux qui bouleversent les idées reçues

Des publications récentes et des communications au premier congrès européen de biologie cellulaire qui vient d'avoir lieu à Paris (« le Monde » du 23 juillet) confortent l'idée, déjà apparue, que la relation entre les gènes et les protéines dont ils commandent la synthèse est beaucoup plus complexe que ne l'indiquaient les travaux des années 60. D'un côté, il y a la découverte d'un gène qui peut être « lu » dans les deux sens ; d'un autre côté, il est suggéré que certains gènes peuvent se transmettre d'un organisme à un autre.

LES revues britanniques *Nature* et *New Scientist* ont relaté récemment une découverte d'une équipe de l'université de Fribourg-en-Brisgau (R.F.A.) concernant la bactérie *Escherischia coli*. Une séquence (IS 5) de l'A.D.N. (acide désoxyribonucléique) présente la particularité de coder simultanément deux protéines, qui sont « lues » en sens contraire.

Sur l'un des brins qui constituent la double hélice de l'A.D.N., on trouve le triplet (ou codon) TAC (1) qui code l'acide aminé f-méthionine utilisé pour amorcer la synthèse d'une protéine. En vertu des règles d'appariement entre les deux brins, on trouve sur l'autre brin le triplet ATG, qui, lu à rebours, donne GTA, codon de l'histidine.

Cet acide aminé est effectivement présent dans une « grande » protéine, codée par ce second brin, et dont la séquence de codage englobe complètement celle qui commande la synthèse de la « petite » protéine sur l'autre brin. La même séquence d'A.D.N. correspond donc à deux gènes, inscrits dans des directions opposées (voir graphique).

C'est la première fois qu'on observe une telle modalité de condensation de l'information. Les membres de l'équipe, M. Bodo Rak et Mmes Monika Lusky et Majka Hable, se sont interrogés sur les raisons de ce phénomène, sans, pour l'instant, trouver une explication satisfaisante. Pour le professeur Philippe Kourilsky, de l'Institut Pasteur, il ne s'agit sans doute que d'une curiosité : elle n'apporte pas plus que l'observation, faite en 1976 sur le virus Phi-X 174,

Grande protéine

— ATG CTC GTT GGC CGC —

← SENS DE LECTURE

SENS DE LECTURE →

— TAC GAG CAA CCG GCG —

Petite protéine

D'après *New Scientist*, 27 mai 1982.

qu'une même séquence — sur le même brin — pouvait être lue de deux manières différentes.

Cette observation avait remis en cause l'idée, qui prévalait alors, de la correspondance stricte entre un gène et une protéine (*le Monde* du 24 novembre 1976). Pour M. Kourilsky, le problème essentiel soulevé par ces recherches est, une fois de plus, celui de la répartition entre les parties utiles de l'A.D.N. et les autres, c'est-à-dire entre celles qui codent un message génétique (les exons) et les autres (les introns). Il indique aussi qu'à l'opposé de ces exemples de condensation de l'information, où une même région de l'A.D.N. sert à coder deux protéines différentes, on trouve une extrême dilution de cette information dans certains gènes.

Concernant, cette fois, les organismes supérieurs, la revue *Science* a présenté l'hypothèse, émise par un groupe de chercheurs de l'université de Zurich, autour de M. Max Birnstiel — et discutée par ce dernier à Paris — que des transferts de gènes existent entre eucaryotes (organismes dont les cellules ont un noyau séparé du cytoplasme). Les transferts de gènes entre bactéries (organismes procaryotes, c'est-à-dire sans noyau distinct) sont bien connus et à la base de nombreuses opérations génétiques. En revanche, envisager des transferts de gènes entre organismes supérieurs bouscule complètement les idées établies.

Quelques exemples anciens auraient peut-être pu orienter les recherches dans ce sens, mais, correspondant à certaines pathologies, ils étaient seulement considérés comme événements aberrants. C'était le cas de « manipulations génétiques naturelles » intervenant dans le développement d'une forme de cancer végétal, le *crown gall*, dite « gale du collet » (*le Monde* du 8 juillet 1981).

La problématique de la recherche

De nouvelles observations, réalisées dans différents laboratoires, semblent plus convaincantes. Ainsi, une équipe de l'Institut californien de technologie a remarqué qu'il existait d'importantes analogies entre les A.D.N. de deux espèces d'oursins, *Strongylocentrotus purpuratus* et *Tripneustes gratilla*, qui auraient cependant divergé il y a presque cent millions d'années ; plus exactement entre des séquences répétées de ces A.D.N., ce qui est difficilement explicable selon les modèles habituels.

Cette « anomalie », comme une autre très analogue observée par les chercheurs zurichois, a conduit ces derniers à proposer un transfert de gènes d'une espèce à l'autre. De fait, l'hypothèse commence à être vraiment prise au sérieux. Pourtant, les auteurs eux-mêmes continuent à s'interroger sur la plausibilité de leurs propositions, sur le type de mécanisme qui permettrait ces transferts. A travers le témoignage de M. Birnstiel, c'est finalement toute la problématique de la recherche en biologie moléculaire qui apparaît : « *Il est possible que cela se produise et soit sans importance. Ou que cela se produise et soit fondamental...* »

MICHÈLE CHOUCHAN.

(1) Le rôle de l'A.D.N. est d'emmagasiner l'information concernant les protéines dont la synthèse est commandée par des acides aminés. La partie de la molécule d'A.D.N. qui contient le code génétique est formée de deux brins reliés par des « ponts ». Ceux-ci sont des appariements de quatre bases azotées : l'adénine est couplée avec la thymine (A-T), la guanine avec la cytosine (G-C). La lecture du message sur l'un des deux brins permet donc de préciser, par complémentarité, celui porté par le deuxième brin.

LANDSAT-4 : une nouvelle génération de satellites d'observation de la Terre

Le satellite Landsat-4 a été lancé, le vendredi 16 juillet, depuis la base californienne de Vandenberg. Destiné, comme les trois satellites de même nom qui l'ont précédé depuis dix ans, à l'observation des ressources terrestres, Landsat-4 est beaucoup plus perfectionné qu'eux. Il emporte, en effet, un instrument de cartographie thématique qui fournira des images sur lesquelles des objets d'une taille de 30 mètres seront visibles.

Cet instrument est, d'autre part, conçu pour qu'on puisse distinguer aisément les divers types de végétation et discriminer les plantes saines et malades. On en attend une bonne prévision des récoltes, en particulier pour les céréales, dont les Etats-Unis sont le premier fournisseur mondial.

EN juillet 1972, la NASA lançait le premier satellite de télédétection des ressources terrestres, Landsat-1. Deux autres Landsat suivirent, en janvier 1975 et en mars 1978. Seul le troisième est encore en service, mais une panne a entraîné une dégradation de la qualité des images transmises. Le lancement de Landsat-4 pourrait donc apparaître comme la simple continuation d'un programme dont le succès a été incontestable, les images détaillées de la Terre transmises par les satellites Landsat ayant permis de fructueuses découvertes et s'étant révélées d'une utilité encore supérieure à ce qu'imaginaient les promoteurs de l'observation de la Terre par satellite.

Or Landsat-4 est beaucoup plus qu'un quatrième Landsat. S'il transporte un scanner multispectral, destiné à donner des images pratiquement identiques à celles que fournissaient ses prédécesseurs, il est aussi doté d'un instrument de cartographie thématique (*thematic mapper*), qui donnera des images beaucoup plus détaillées, et qui est spécifiquement conçu pour permettre certaines analyses fines. En particulier dans l'évaluation des récoltes. La production agricole des Etats-Unis nourrit une bonne part du tiers-monde, ainsi que le bétail, sinon la population, soviétique.

De cette position dominante résulte une bonne part de la puissance des Etats-Unis dans ce domaine. Prévoir le plus tôt possible si de futures récoltes — où que ce soit dans le monde — seront bonnes ou mauvaises a donc une importance stratégique considérable.

Cette capacité de prévision à partir des satellites a été démontrée par le programme LACIE, mené de novembre 1974 à juin 1978 : son objet était de déterminer, à partir d'observations faites par satellites, l'estimation des surfaces plantées en blé, et celle de leur production, ainsi qu'une évaluation de la précision avec laquelle de telles estimations pouvaient être faites. LACIE a permis une bonne prévision de la récolte de blé d'hiver aux Etats-Unis et en Union soviétique. Pour les blés de printemps — difficiles à distinguer de l'orge, — la prévision fut bien moins bonne.

Il en fut de même pour les estimations sur les blés canadiens, pays où est pratiquée la « jachère en bandes », que la précision insuffisante des images ne permettait pas de déceler. C'est l'analyse de ces insuffisances qui a conduit à fixer les caractéristiques de l'instrument de cartographie thématique, ainsi que les études, moins poussées, faites sur d'autres cultures.

Landsat-4 a été stabilisé sur une orbite circulaire à 705 kilomètres d'altitude, quasi polaire : l'orbite coupe le plan de l'équateur terrestre sous un angle de 98,2 degrés. Une telle orbite est héliosynchrone, ce qui signifie que le plan de l'orbite fait un angle constant avec la direction du Soleil. Conséquence : lorsque le satellite repasse au-dessus du même point de la Terre — cela se produit tous les seize jours, — il le survole à la même heure locale et donc dans des conditions d'éclairement très voisines. La comparaison des images en est grandement facilitée.

Sept couleurs

Le scanner multispectral qu'emporte Landsat-4 « voit » une bande de terrain large de 185 kilomètres, qu'il observe dans quatre bandes spectrales correspondant en gros au vert, au jaune, au rouge et au proche infra rouge. La résolution — la taille sur le terrain d'un point de l'image — est de 80 mètres.

L'instrument thématique est beaucoup plus précis puisqu'un point de l'image correspond à 30 mètres seulement au sol. L'image est prise en sept « couleurs » : sept bandes spectrales beaucoup plus étroites que celles qu'utilise le scanner multispectral, une dans le bleu-vert, une dans le vert-jaune, une dans l'orange, trois dans le proche infrarouge, une dans l'infrarouge lointain.

Les limites précises des bandes spectrales ont été choisies pour faciliter certaines distinctions : ainsi la première bande permet une bonne distinction entre conifères et arbres à feuilles caduques ; la seconde met en évidence les végétaux qui sont en forte croissance ; une des bandes infrarouge permet de discriminer des nuages et une couverture neigeuse, et facilite la détection de certaines maladies des plantes produites par des moisissures ; une autre facilite la discrimination des zones où peuvent être présents des gisements d'hydrocarbures, etc.

Par d'autres aspects, Landsat-4 diffère de ses prédécesseurs et fait appel à des techniques de pointe : ainsi il ne transporte plus d'enregistreur sur bande magnétique, appareil fragile dont il est difficile d'assurer une très bonne fiabilité. Il diffusera en permanence ses observations, qui devraient être captées par de futurs satellites géostationnaires — les T.D.R.S. (1) — et renvoyées par ces derniers vers une station de traitement située au centre spatial Goddard, dans le Maryland.

Landsat-4 utilisera aussi les messages diffusés par un ensemble de satellites de navigation. A partir de ces messages, un calculateur embarqué déterminera très précisément la position du satellite à chaque instant, information essentielle pour l'exploitation des images. Ce sera d'ailleurs la première fois qu'un satellite utilisera ce système qui a été primitivement conçu pour permettre à des avions civils et militaires de déterminer leur position.

Dernière innovation : Landsat-4 est un satellite récupérable. Il a été étudié pour être facilement saisi par le bras télémanipulateur que transporte la navette spatiale, ramené à terre, réparé au sol et transporté de nouveau en orbite. Plus précisément le satellite serait démonté en orbite : les antennes et les panneaux solaires, soit une bonne part des 1 940 kilogrammes qu'il pèse, resteraient dans l'espace et seul reviendrait sur Terre le corps du satellite, porteur des instruments, de l'électronique, des moteurs et de leurs réservoirs de carburants.

Le lancement de Landsat-4 doit ainsi redonner aux Etats-Unis, dans l'observation spatiale de la Terre à des fins de télédétection, une prépondérance que d'autres pays auraient pu leur contester. Car plusieurs ont des projets ou des réalisations en cours. A commencer par la France dont le premier satellite de télédétection, Spot-1, sera lancé en 1984. Spot-1 sera équipé d'un instrument assez analogue au scanner multispectral de Landsat-4, mais avec une résolution beaucoup plus grande : 20 mètres — et 10 mètres pour des images en noir et blanc. Mais l'originalité de Spot-1 sera surtout d'emporter deux appareils de ce type, qui permettront une vision stéréoscopique très importante pour plusieurs utilisations.

MAURICE ARVONNY.

(1) Les retards de la navette spatiale ont repoussé à janvier 1983 le lancement du premier satellite T.D.R.S. Ce n'est pas trop gênant pour le scanner, dont les images peuvent être captées par le réseau de stations terrestres mis en place pour recevoir les images de trois premiers Landsat. Mais pour l'instrument thématique une seule station de réception existe aux Etats-Unis, et l'instrument ne sera pleinement opérationnel qu'en 1983.

BIBLIOGRAPHIE

Des robots pour lire

LES robots, qui viennent de faire l'objet d'un rapport adressé au ministre de la recherche et de l'industrie, sont aussi présents dans les livres et les revues. Ainsi les éditions Hermès ont publié récemment une série d'ouvrages consacrés aux techniques de l'automatisation. *L'Annuaire de la robotique en France* (1) fait le point sur l'offre nationale en la matière : fabricants, recherche, formation, administrations et financements.

Etat de la robotique en France (2) est publié avec l'aide de l'Association française de robotique industrielle (AFRI) et de l'Agence de l'informatique (ADI). Cet ouvrage en deux volumes comprend les interventions des spécialistes français lors du douzième congrès international sur les robots industriels qui s'est déroulé à Paris du 9 au 11 juin dernier.

Autre publication chez cet éditeur, *les Robots, stratégie industrielle* (3), réalisé par une équipe de spécialistes sous la direction de Didier Leroux, président d'honneur de l'AFRI.

Ce livre, émaillé d'anecdotes et d'« histoires vraies », tranche sur les habituels pensums de la littérature spécialisée.

De leur côté l'AFRI et l'ADI viennent de publier une plaquette destinée à sensibiliser les P.M.I., *Robotique et P.M.I.* (4). Pas de littérature, mais seize exemples d'application dans des entreprises françaises, pour tenter de convaincre les dirigeants de P.M.I. que les robots ne sont pas réservés aux grand groupes industriels.

Le développement de l'automatisation a, d'autre part, suscité le lancement de deux lettres d'informations mensuelles : *la Lettre de la robotique* (5) qui traite de l'actualité mondiale dans ce secteur et *Robots* (6), le journal européen de la robotique et des automatismes.

Sur l'aspect sociologique de l'évolution des modes de production, Yvette Lucas, chercheur au C.N.R.S., vient d'écrire un ouvrage important, *l'Automation* (7). L'auteur estime que « *nous sommes en droit de nous demander si le problème n'est pas désormais de donner aux êtres humains les possibilités d'absorber les changements successifs à venir, et de les maîtriser, plutôt que de les préparer à l'usage de telle ou telle technique dont le rythme d'obsolescence ne fera que s'accroître* ». — R. C.

(1) *L'Annuaire de la robotique en France*, Hermès publishing (France), B.P. 161, 92203 Neuilly Cedex, 215 pages, 320 F.

(2) *Etat de la robotique en France*, Hermès publishing. Deux tomes, 266 et 280 pages, 340 F les deux tomes.

(3) *Les Robots, stratégie industrielle*, sous la direction de Didier Leroux, Hermès publishing, 206 pages, 280 F.

(4) *Robotique et P.M.I.*, ADI (tour Fiat, Cedex 16, Paris-La Défense) et AFRI (89, rue Falguière, 75015 Paris), 40 pages. Gratuit.

(5) *La Lettre de la robotique*, 20, rue Pierre-Curie, 92700 Colombes.

(6) *Robots*, 47 bis, rue du Rocher, 75008 Paris.

(7) *L'Automation*, par Yvette Lucas, P.U.F. (coll. le Sociologue), 233 pages, 90 F.

Vulgariser en bandes dessinées ?

COMMENT exposer simplement des notions jugées difficiles à qui n'a pas un bagage scientifique consistant ? C'est la gageure de ce qu'il est convenu d'appeler la vulgarisation.

Les Editions Belin, qui publient *Pour la science*, l'édition française de *Scientific American*, grand classique d'une vulgarisation traditionnelle qui a fait ses preuves, ont décidé, il y a quelque temps, de tenter ce qu'elles estiment être une « *première mondiale* », en donnant leur chance à deux chercheurs, un Français et un Anglais, dont elles publient des « B.D. scientifiques ».

Le but pédagogique, si l'on en juge par les sept volumes déjà parus, semble atteint : le lecteur, même non averti, comprend l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur les trous noirs, les géométries non euclidiennes ou la théorie des catastrophes. Les deux auteurs emploient, pour y arriver, le même type de scénario : un ou deux héros, du genre naïf, sont confrontés à des situations variées, réalistes ou loufoques, dont ils ne peuvent se sortir qu'en comprenant les notions scientifiques ou techniques que divers personnages secondaires se chargent, avec force croquis et comparaisons, de leur exposer.

Le résultat, difficile à critiquer sur le fond, laisse cependant sur sa faim : l'absence de véritable intrigue, la lourdeur de certaines explications et, surtout, la pauvreté du graphisme auront vite fait de lasser, ou d'exaspérer.

La tentative est assurément, dans son principe, intéressante. Pour convaincre vraiment, Belin ne devrait-il pas chercher un peu d'aide auprès d'auteurs de « vraies » B.D. ? — X. W.

★ *Les Aventures d'Anselme Lanturlu*, par Jean-Pierre Petit. Cinq titres parus : *l'Informagique, le Géométricon, Tout est relatif, Si on volait, le Trou noir. Les Chroniques de Rose Polymath*, par Ian Stewart. Deux titres parus : *Oh ! Catastrophe* et *les Fractals* ; à paraître : *Ah ! les beaux groupes !* Le volume : 40 F.

Transgresser pour unifier

(Suite de la première page.)

Universelle vraiment ? Non, si l'on en croit des résultats venus d'une obscure cavité du sous-sol de l'Inde. On y aurait observé la désintégration du proton. Ce qui prouverait que la théorie « électro-faible » dont il a été question ci-dessus n'est qu'une approximation de la « grande unification » qui décrirait simultanément les trois forces : faible, électrique et « forte » — cette dernière étant la force qui lie les constituants des noyaux atomiques et qui est nettement plus intense que la force électrique.

Puisqu'on a unifié deux forces et que la troisième est décrite par une théorie qui ressemble beaucoup à la théorie électro-faible, pourquoi ne pas unifier les trois ?

Il faut alors envisager une conséquence inéluctable. De même que l'unification électro-faible imposait que la parité soit violée dans la physique atomique, de même la grande unification implique une autre transgression : l'acceptation de l'instabilité du proton. Or le vieux principe de conservation de la matière de Lavoisier, déjà fortement malmené par Einstein, ne subsistait plus que sous une forme atténuée qui exprime en gros la conservation du nombre total de protons. La grande unification apporte à cette loi une violation définitive et condamne l'univers à devenir, au stade ultime, de l'énergie pure. Mais c'est une condamnation à long terme. Chaque gramme de matière terrestre contient en gros trois cent mille milliards de milliards de protons. Depuis la naissance de l'univers moins de mille ont disparu.

Pour observer des désintégrations si rares, il est impératif de se protéger au maximum contre tous les phénomènes parasites. La solution consiste à s'enterrer profondément. Les mines profondes — ou les tunnels routiers, plus accessibles — sont les laboratoires appropriés. Une expérience faite dans le tunnel du Mont-Blanc corrobore celle de l'Inde, mais il en faut plus pour être sûr qu'on a vraiment observé la désintégration d'un proton.

La grande unification mélange trois forces, mais il en reste une quatrième : la gravitation. Pourquoi ne pas l'unifier aussi ? Ici les expérimentateurs passent la main. La gravitation est tellement plus faible que les trois autres forces qu'on ne peut imaginer aucun moyen de tester un éventuel couplage de ces forces avec la gravitation.

Les théoriciens prennent donc le relais. Einstein a donné de la gravitation, avec la relativité générale, une théorie « classique » qui paraît aussi parfaite que possible. Mais personne n'a jusqu'ici su la traduire dans le langage de la mécanique quantique, indispensable pour décrire les phénomènes de la microphysique. Il subsiste une difficulté de fond, une sorte d'incohérence fondamentale entre mécanique quantique et relativité générale. Or cette difficulté pourrait être surmontée par les travaux actuels sur la supersymétrie.

La supersymétrie est une « violation » encore plus révolutionnaire que celle de la parité ou de la loi de Lavoisier. Elle aurait pour effet d'abolir la barrière jusqu'ici intangible entre les deux grandes classes de particules — les fermions et les bosons — ou, pour prendre une image, les particules individualistes et les particules collectivistes.

Les fermions sont individualistes : ils obéissent à un principe qui dit en gros que deux fermions ne peuvent être en même temps au même endroit. La matière est composée de fermions, comme chacun peut le vérifier en donnant un coup de poing dans un mur. La grande unification laisse subsister une forme atténuée de la loi de Lavoisier : la conservation du nombre de fermions.

Les bosons, au contraire, adorent se grouper et n'obéissent à aucune loi de conservation. Plus ils sont nombreux à un endroit, plus il est facile d'en créer des supplémentaires. Les photons de la lumière sont des bosons, et c'est précisément cette tendance collectiviste qui a permis de concevoir et de réaliser ces sources lumineuses très intenses que sont les lasers.

Violer la séparation entre bosons et fermions pourrait être le moyen de quantifier enfin la relativité générale et d'unifier les quatre forces. Du coup, les travaux sur la supersymétrie ont pris de l'ampleur, et on a pu constater au congrès qu'ils envahissent toutes les branches de la physique théorique.

M. A.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

LA LONGUE DAME EN NOIR

La longue dame en noir affirme sa silhouette dans les collections d'hiver en haute couture, et ce dans un kilométrage fabuleux de velours et de faille.

Emmitouflée du cou au mollet dans une redingote à manches volumineuses, surtaillée plutôt qu'ajustée, une houppelande ou une cape, elle porte en dessous un tailleur court ou long souvent marqué à la taille d'un corselet, à jupe droite. Cela fait très « femme aux affaires », malgré la douceur d'une blouse élaborée. Voilà pour le jour.

Le soir, d'humeur stricte, elle a le choix entre toutes sortes de smokings, souvent écourtés ou à pantalon. Mais ce sont surtout les robes de cocktail et du soir que les étrangères fortunées *viennent chercher chez les couturiers* parisiens, qui s'ingénient à les renouveler. Certains, parmi les grands, proposent la synthèse de leurs meilleurs thèmes, d'autres celle des styles acceptés.

Les fourreaux de vamp affi*nent la ligne, tandis que les mo*dèles de crépuscule au mollet, à corsage montant, grandes manches et jupe ample sont plus faciles à porter.

Le gris « énarque » se taille en flanelle masculine ou en chevrons rayés. Le chameau repré*sente la gamme des beiges. Les* bleus et marron font partie des tons conservateurs. Mais le noir est souvent mélangé au rouge pour le jour, aux rouges et ors, voire à une ou à plusieurs couleurs primaires brillant en satin sur le velours noir ou éclatant en imprimé lamé et en broderie. Cet hiver remet aussi à la mode la dentelle.

Si les chapeaux reprennent de l'importance, notamment les bibis à voilette et plume, très Van Dongen, les coiffures d'hiver mettent en vedette des coupes lisses et plates dans le dos avec des boucles au volume important ramené vers le front.

Des boas de queue de renard habillent manteaux et tailleurs, alors que les robes sont parfois ourlées de vison, voire de zibeline. La plume d'autruche fait partie de la mode séduction : en boléro ou trois-quarts, reprenant les tons des imprimés du soir, mais aussi sur les coiffures, en éventail ou masque, à côté des aigrettes, des oiseaux de paradis ou, plus modestement, des fouets de coq.

Les bijoux scintillent de strass, traités en dessins Art déco, à raison de parures et de bracelets sur chaque poignet, ganté de noir. Noires aussi les jambes en collants assez opaques sur des escarpins pointus à talons juchés haut.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de Marcq.)

LOUIS FÉRAUD : ensemble habillé en imprimé noir sur beige, ourlé de vison, à corsage ajusté et jupe culotte plissée, au mollet, sur jambes noires. La coiffure lisse à l'arrière, ramenant les boucles sur le front est typique des collections.

PARIS EN VISITES

JEUDI 5 AOUT

« La Conciergerie », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (Mme Legrégeois).

« Quartier de Racine et d'Adrienne Lecouvreur », 15 h, façade de l'église Saint-Germain-des-Prés (Mme Pennec).

« Bibliothèque de l'Arsenal », 15 h, rue de Sully (Mme Vermeersh, Caisse nationale des monuments historiques).

« La Sorbonne », 15 h, 46, rue Saint-Jacques (Approche de l'art).

« Hôtel Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Art et Aspects de Paris).

« Musée du Jeu-de-Paume », 15 h, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h 30, devant l'église (M. Czarny).

« La fin du Moyen Age », 15 h, Musée des monuments français (Histoire et archéologie).

« Montagne Sainte-Geneviève », 15 h, métro Cardinal-Lemoine (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais illuminé », 21 h, métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« La Seine, ses vieux ponts », 21 h, devant le Théâtre du Châtelet (Paris Autrefois).

« La Bastille », 15 h, angle rue Saint-Antoine-place de la Bastille (Paris et son histoire).

« Saint-Germain-l'Auxerrois », 14 h 30, métro Louvre (Paris pittoresque et insolite).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Crypte de Notre-Dame », 15 h 30, entrée (Tourisme culturel).

« Place des Vosges », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux-Paris).

BREF

DOCUMENTATION

SERVICES D'ACCUEIL ET DE RENSEIGNEMENTS. — Après le *Guide des guides* paru en novembre 1981 (prochaine édition en octobre 1982), le service d'information et de diffusion du premier ministre vient d'éditer un *Guide des services d'accueil et de renseignements* dans les administrations et les services publics. Ce guide a été élaboré à l'intention des élus, des administrations et des relais d'information.

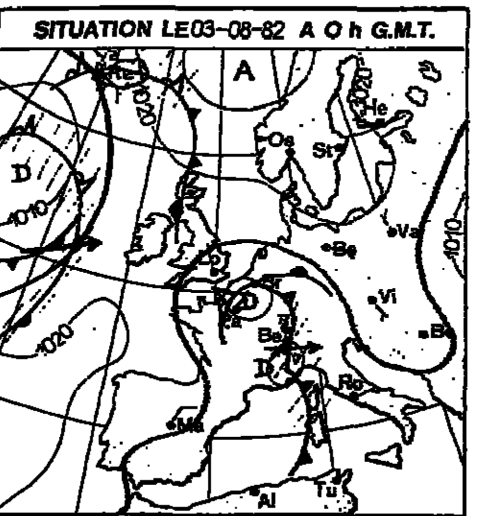
★ Disponible gratuitement, sur demande écrite, au S.I.D., département information des usagers, 19, rue de Constantine, 75007 Paris.

VIVRE A PARIS

SPORTS D'ÉTÉ. — Ouverts par la mairie de Paris, treize centres d'initiation sportive permettent à des animateurs d'accueillir des jeunes de dix à seize ans, et de les initier à la discipline sportive de leur choix. Ces centres sont ouverts gratuitement pendant les vacances, chaque jour, de 14 h à 17 h, sauf le dimanche.

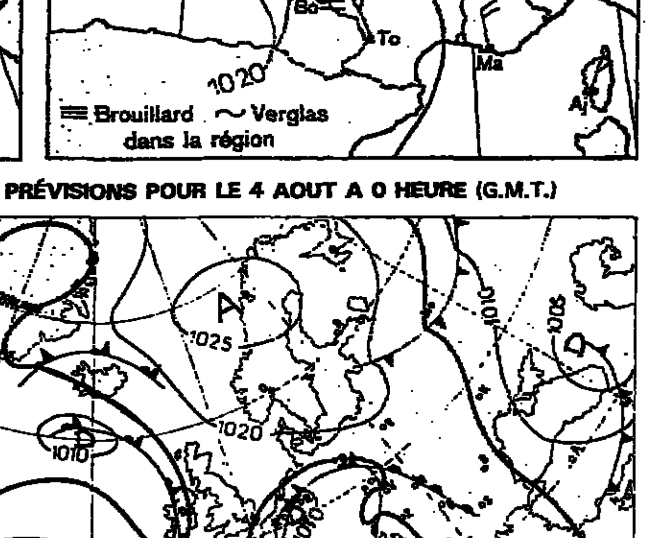
★ Mairie de Paris, direction de la jeunesse et des sports, bureau des sports, 17 boulevard Morland, 75004 Paris. Tél : 277-15-50, poste 3077.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 4.8.82 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région



Évolution probable du temps en France entre le mardi 3 août à 0 heure et le mercredi 4 août à 24 heures :

La perturbation orageuse ayant affecté le pays lundi et mardi sera suivie d'un temps variable dans un champ dépressionnaire à faible gradient.

Mercredi, sur les régions méditerranéennes, prédominera un temps très ensoleillé avec des températures maximales de l'ordre de 30 degrés. Sur toutes les autres régions, les formations de brouillard seront nombreuses et quasiment généralisées. La dissipation sera lente.

Du Sud-Ouest à la Vendée et à l'ouest du Massif Central, ces brouillards seront suivis d'éclaircies devenant belles l'après-midi, avec des températures maximales d'environ 28 degrés.

Sur les autres régions, le temps restera gris avec de rares éclaircies et même des pluies résiduelles du Nord au Nord-Est et au nord des Alpes, prenant un caractère d'averses sur les reliefs.

Les températures maximales seront de 18 à 20 degrés près de la Manche, 20 à 23 degrés du Bassin parisien au Nord-Est, 25 degrés sur le centre du pays.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 3 août à 8 heures, de 1 021,7 millibars, soit 766,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 août ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3 août) : Ajaccio, 31 et 22 degrés ; Biarritz, 20 et 19 ; Bordeaux, 21 et 18 ; Bourges, 25 et 14 ; Brest, 20 et 15 ; Caen, 21 et 16 ; Cherbourg, 17 et 14 ; Clermont-Ferrand, 25 et 13 ; Dijon, 25 et 17 ; Grenoble, 27 et 16 ; Lille, 28 et 17 ; Lyon, 25 et 15 ; Marseille-Marignane, 30 et 17 ; Nancy, 25 et 18 ; Nantes, 27 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 21 ; Paris-Le Bourget, 29 et 17 ; Pau, 23 et 17 ; Perpignan, 26 et 18 ; Rennes, 23 et 15 ; Strasbourg, 28 et 18 ; Tours, 28 et 17 ; Toulouse, 25 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 21 degrés ; Amsterdam, 31 et 18 ; Athènes, 31 et 23 ; Berlin, 29 et 17 ; Bonn, 31 et 17 ; Bruxelles, 29 et 18 ; Le Caire, 36 et 23 ; îles Canaries, 26 et 22 ; Copenhague, 25 et 16 ; Dakar 29 et 25 ; Djerba 43 et 30 ; Genève 23 et 15 ; Jérusalem, 27 et 21 ; Lisbonne, 24 et 17 ; Londres, 28 et 17 ; Luxembourg, 28 et 18 ; Madrid, 26 et 13 ; Moscou, 28 et 18 ; New-York, 27 et 22 ; Palma-de-Majorque, 30 et 19 ; Rome, 32 et 20 ; Stockholm, 28 et 16 ; Tozeur, 44 et 31 ; Tunis, 36 et 24.

LE TEMPS EN FIN DE SEMAINE

Jeudi 5 août : Brume et brouillard le matin, surtout dans le Nord et le Nord-Est, nuages asez abondants près de la Manche et de l'Atlantique avec risque d'orage en soirée. Ailleurs, temps chaud et ensoleillé encore orageux en Corse.

Vendredi 6 et samedi 7 août : Temps souvent brumeux le matin, bancs de brouillard denses et lents à se dissiper *près de la Manche et de la mer du Nord.* Ailleurs, temps chaud et ensoleillé avec températures maximales généralement comprises entre 24 et 28 degrés, atteignant 30 et 32 degrés dans le Midi. Orages en soirée, principalement sur la moitié ouest du pays.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Au mois de juillet

LA SÉCHERESSE N'A PAS ATTEINT LES PROPORTIONS DE CELLE DE 1976

La sécheresse de 1982 n'est pas comparable à celle de 1976. Il y a six ans, l'ouest et le nord de la France avaient eu, de novembre 1975 à juillet 1976, des déficits de pluie d'au moins 50 % en Bretagne, dans le Bassin parisien, en Champagne, en Normandie, en Val-de-Loire, et de 40 % en Alsace, en Périgord, dans l'est du Massif Central, dans les Alpes. En revanche, le Sud-Est avait reçu des pluies égales ou supérieures aux normales.

Cette année, c'est exactement l'inverse. La Normandie et l'ouest de Bassin parisien ont eu des pluies égales ou supérieures aux normales, alors que le Sud, de Biarritz à Nice, n'a reçu globalement, depuis mars jusqu'au 27 juillet, que des pluies inférieures aux normales : Toulouse, 148 mm (normale 286 mm) ; Biarritz, 327 mm (475 mm) ; Pau, 336 mm (423 mm) ; Gourdon, 255 mm (318 mm) ; Montpellier, 155 mm (229 mm) ; Le Puy, 188 mm (297 mm) ; Embrun, 167 mm (270 mm). Les déficits sont particulièrement importants à Marseille : 66 mm (166 mm) ; à Nice : 59 mm (269 mm) ; à Ajaccio : 126 mm (232 mm) ; à Perpignan : 102 mm (218 mm).

Du 1er au 27 juillet, il n'est tombé aucune goutte d'eau à Nice, Marseille, Montpellier, Ajaccio, alors que les moyennes mensuelles y sont de l'ordre de 10 à 15 mm Toutefois, depuis le 27 juillet, des orages sont venus combler le déficit accumulé depuis le début du mois : il est ainsi tombé 38 mm à Millau, 37 mm à Carpentras et à Montpellier, 45 mm au Puy. Mais, le 30 juillet, les orages n'avaient encore atteint ni Marseille, ni Toulon, ni Nice, ni Ajaccio.

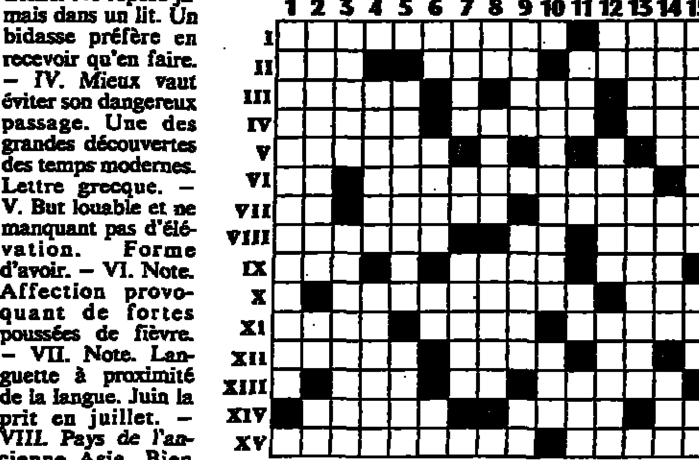
ATELIERS D'ART EN PROVENCE. — Au pied de Banon, petit village provençal chanté par Giono, Puyharas reçoit dans ses fermes anciennes, restaurées et confortables, et propose des stages d'une semaine ou de quinze jours assurés par des professionnels artistes ou artisans.

★ Puyharas, 04150 Banon (joindre trois timbres). Tél. : (92) 76-23-09.

UN COIN POUR JOUER

Jeu n° 9

« Portrait chinois »



Le « portrait chinois » — *plus connu sous le nom de* « Si c'était... » — consiste à faire deviner le nom d'un personnage, réel ou légendaire, grâce aux réponses fournies aux questions exprimées sous la forme « si c'était... une couleur, laquelle serait-ce ? », « si c'était une chanson, laquelle serait-ce ? », etc.

Le terme « chinois » découle de « chinoiseries » (subtilités, complications).

Les réponses sont analogiques et font tout autant appel à l'érudition [souriante] qu'aux jeux de mots et aux calembours.

1. Si c'était un homme politique contemporain ?
   Juan Peron, le Lider argentin.
2. Si c'était un outil ?
   Une fourche.
3. Si c'était un chanteur contemporain ?
   Marcel Amont.
4. Si c'était un personnage de l'Histoire de France ?
   Anne de Bretagne.
5. Si c'était un métier ?
   Prestidigitateur, ou chef de rayons.
6. Si c'était un album de bandes dessinées ?
   « Le Sapeur Camember » ou « les Aventures d'Astérix ».
7. Si c'était une région du globe ?
   La chaîne des Carpates, la dent du Midi, ou bien encore les hauts plateaux malgaches.
8. Si c'était un écrivain ?
   Jean Dutourd.
9. Si c'était une pièce de théâtre ?
   « Les Bacchantes », d'Euripide.
10. Si c'était une pièce d'automobile ?
    Une durit.
11. Si c'était un monument ?
    La Grande Roue, au Prater de Vienne.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 2 et 3 août 1982 :

UN DÉCRET

● Fixant les taux et la répartition du prélèvement non fiscal sur les sommes engagées au pari mutuel sur les hippodromes et hors les hippodromes.

UNE CIRCULAIRE

● Relative aux liaisons entre la commission nationale de l'informatique et des libertés et des administrations.

DES LISTES

● D'admission à l'École de l'air en 1982.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3246

HORIZONTALEMENT

I. Mise de fonds. Une femme le porte longtemps avant de l'avoir sur les bras. — II. Sa trop grande fidélité oblige à nous éloigner de nos amis les plus fidèles. Vaisseau de transport. Home à femmes. — III. Savoyarde industrielle. Ne repose jamais dans un lit. Un bidasse préfère en recevoir qu'en faire. — IV. Mieux vaut éviter son dangereux passage. Une des grandes découvertes des temps modernes. Lettre grecque. — V. But louable et ne manquant pas d'élévation. Forme d'avoir. — VI. Note. Affection provoquant de fortes poussées de fièvre. — VII. Note. Languette à proximité de la langue. Juin la prit en juillet. — VIII. Pays de l'ancienne Asie. Bien qu'arrivant souvent en tête, ce n'est pas le premier venu. Accomplir un exploit à la hauteur pour un sujet ferré. — IX. Contribue, avec l'age, à l'apparition des rides. Aile pour elle. Pris par quelque chose d'empoignant. — X. Personnage curieux. Produit de la côte. — XI. Perceuse à main. La désinence de son nom donne une idée de son entêtement. Evaluer le contenu tout en considérant le contenant. — XII. Combattis l'oppression. L'occupation favorite des ferrailleurs. Personnel. — XIII. Fit partie du groupe Balakirev au pays de la balalaïka. Doit se répéter trois fois pour persévérer. Rat que les souris ont tendance à éviter. — XIV. Emanation séduisante d'une cocotte parfumée. Roi qui entrait, jadis, dans le jeu de l'arène. Article. — XV. Unité de ligne ayant une mission de soutien. Élément d'une rivière dans laquelle l'eau est artificielle. (Graphie admise.)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I											■				
II				■	■					■					
III						■		■				■			
IV						■						■			
V							■		■		■		■		
VI			■											■	
VII			■						■						
VIII							■	■			■				
IX				■		■					■				■
X		■										■			
XI					■					■					
XII						■					■			■	
XIII		■				■			■						■
XIV	■						■	■					■		
XV										■					

VERTICALEMENT

1. Clerc obscur. — 2. La blonde légère ou la brune piquante. Saint au voisinage de Lourdes. Note. — 3. Couverture permettant d'éviter la tuile et parfois la tôle. Unité de choc dans certains combats de coqs. — 4. Personnage s'agitant beaucoup en vue d'obtenir de l'avancement. Tête de fer. — 5. Dont le système moteur subit de nombreux ratés. Possessif. — 6. Point noir ou sujet brillant. C'est précisément quand elle est voilée qu'elle ne peut cacher son défaut. Symbole. Possessif. — 7. Unité d'un système à contrôler pour éviter les explosions. En toile ou en coutil. Dieu l'a créé, mais c'est le Diable qui le mène. — 8. Feu vert chez les Rouges. Forte poussée de Bacchantes grises. Plus qu'une simple affection, il peut entraîner des crises cardiaques. — 9. Chemins de croix modernes. Abattoir de bovidés. Article. — 10. Auteur dramatique très recherché. Un tel frère n'est pas régulier. — 11. Se fait entendre désagréablement ou chouettement. Négation. Copulative. Possessif. — 12. Beau geste. On la reçoit la bouche ouverte, elle nous accueille les yeux fermés. Le double de la moitié. — 13. Vague ou divague. Détailler pièce par pièce. — 14. Satisfaite dans ce monde et bienheureuse dans l'autre. Une telle pièce serait insolite sur le marché de la brocante. Régna sur la Terre promise. — 15. Se montrer expert dans l'art d'accommoder les restes. Objet de troc entre un affamé et un sujet aux appétits démesurés. De l'or pour le bridge.

Solution du problème n° 3245

Horizontalement

I. Arbitrage. — II. Poudre. Es. — III. Purée. Top. — IV. Ecosser. — V. Non. Crépi. — VI. Dû. Chenet. — VII. Ile. Tud. — VIII. Cellulite. — IX. Ire. Rue. — X. Va. Emoi. — XI. Etes. Sein.

Verticalement

1. Appendicite. — 2. Roucouler. — 3. Buron. Elève. — 4. Ides. As. — 5. Trescheur. — 6. Re. Ere. Lucs. — 7. Trentième. — 8. Géo. Peut. Oi. — 9. Esprit-de-vin.

GUY BROUTY.

Le Monde

culture

EXPOSITIONS

« Avant-garde, transavant-garde » à Rome

Un spectacle plus qu'une présentation d'œuvres, un kaléido- scope de la création de ces vingt dernières années plus qu'une anthologie : tel était le propos du critique Achille Bonito Oliva en organisant, avec le concours de la municipalité de Rome, l'exposition « Avant-garde, transavant-garde 68-77 ». Elle se tient dans les murs auréliens, construits au IIe siècle de notre ère pour défendre la ville contre les Barbares.

Les deux dates qui limitent le sujet de l'exposition constituent plutôt les repères d'une oscillation historique : entre la période de tension idéologique qui caractérisa la production artistique de la fin des années 1960 et celle, dix ans plus tard, de l'effondrement de ces utopies, avec un retour de la subjectivité et des images perdues.

Selon Achille Bonito Oliva, le passage de l'avant-garde à ce qu'il appelle la « transavant-garde » s'est opéré dans un contexte historique précis : la coupure qu'a introduit, dans l'optimisme productif, la crise du pétrole de 1973. La crise de l'idée même de développement, de progrès, a engendré aussi une remise en cause de l'optimisme expérimental des avant-gardes, de ce qu'il nomme un *« darwinisme linguistique »*, c'est-à-dire l'idée évolutionniste du langage plastique, de son avancée linéaire depuis les antécédents nobles des avant-gardes : *expressionnisme, futurisme, surréalisme* et *dadaïsme*. Une tendance qui a débouché sur un académisme dont l'art *conceptuel* est l'expression outrée, l'art devenant pure production mentale, impalpable et invisible. La remise en cause des valeurs sur lesquelles reposait l'art expérimental a conduit de jeunes artistes à chercher à récupérer le message figuratif. La « transavant-garde » serait l'expression de ce mouvement, à la fois éclectique et subjectif, après des années de domination de la parole politique et du collectif.

Une machine à séduction

L'exposition se veut elle-même création : un cheminement linéaire de près d'un kilomètre, le long du chemin de ronde des murs auréliens, entre la *porta metronia* et la *porta latina*, ouverts au public spécialement pour cette occasion. Parcours pourtant sans progression, puisqu'aucun ordre ne scande cette avancée.

Les travaux de quarante-cinq artistes européens et américains sont présentés dans des structures légères de toiles blanches accolées aux ouvertures des murailles : elles ont été conçues par l'architecte Costantino Dardi. Une alternance d'ombres et de lumières qui fait des œuvres des sortes d'aphorismes et renforce le côté allégorique de l'ensemble. Par la fascination qu'exerce le lieu, l'exposition se veut *« une machine à séduction »*. Elle peut se lire sur différents registres. D'abord comme l'expression du « nomadisme » qui caractérise la « transavant-garde » : les structures de toile apparaissant comme les campements des Barbares assiégeant la ville. Mais aussi comme le symbole, selon Giulio Carlo Argan, du monde moderne : l'homme cheminant sans possibilité de retour vers un point indéfini, le long des murs : l'histoire en ruine, tandis que le ciel et la verdure alentour qui apparaissent par les ouvertures sont la nature, malade. Quant aux œuvres, sitôt aperçues et dépassées, elles tendent à rejoindre les ruines dans la mémoire.

Cette « construction » sophistiquée fait à la fois la richesse et la faiblesse de l'exposition. A l'extrême, les œuvres semblent illustrer le projet plus qu'en être la fin. Un lieu anonyme en aurait-il relevé la teneur ? De l'illuminisme de Pistoletto au calcul de Buren, des œuvres de Chia, Cucchi, Clemente, consacrés déjà aux États-Unis, à d'autres plus amorphes, en passant par la vigueur des « nouveaux expressionnistes » allemands et en faisant un détour vers les tenants d'une ancienne avant-garde, c'est avant tout le discours d'Achille Bonito Oliva qui se déploie. Et c'est au demeurant bien là toute l'ambiguïté et les incertitudes de ce mouvement dont il est l'artificier.

Cela dit, l'exposition atteste aussi de la vigueur d'une créativité italienne qui a réussi à forcer un domaine — et un marché — celui des arts modernes, où Américains et Allemands étaient rois.

PHILIPPE PONS.

A LA MONNAIE DE PARIS

Les cosmogonies de Piaubert

Rien que la Terre... mais c'est une terre, ce sont des terres inconnues que Jean Piaubert ramène à la surface de la conscience. Pour s'en convaincre, on n'est pas obligé, à tout prendre, de consulter les titres de ses tableaux. Ils parlent d'eux-mêmes. Elle plonge ses racines en pleine Genèse, cette peinture géologique. Seulement Piaubert tient à se montrer plus explicite encore en aiguillant l'imagination du visiteur propulsé devant une œuvre énorme, si écrasante en nombre et en dimensions qu'il lui a fallu trouver des espaces à sa mesure.

Les galeries du Musée de la Monnaie n'ont pas suffi. Sous ses verrières, la salle après la cour d'honneur n'est pas trop vaste pour accueillir la suite de ce qu'il serait inexact d'appeler une rétrospective. Les toiles et quelques dessins de la période figurative en effet, échelonnés sur une vingtaine d'années, semblent n'être montrés qu'à titre de témoins. *Le Côteau gris, les Vignes bleues, le Côteau noir*, entre autres, méritent davantage. On saute presque tout de suite au feu d'artifice du *Grand Bouquet* (1940), avec ses retombées sur la longue nuit de l'occupation - adieu, les choses identifiables au premier degré - pour entrer dans l'ère, doublement « libérée », prétendue abstraite. Or, rien n'est plus compact et tangible, que cette invasion en plein délire cosmique. Délire rectifié, précisons-le vite, qui célèbre les *Noces de la Terre*, triangle blanc émergeant de l'ombre, et les origines mythiques des mondes et des hommes : *Minuit spatial*, disque orangé de *Grain de ciel, Ur, Tyr*...

Le matériau traditionnel ne correspond bientôt plus aux desseins de l'artiste. A l'huile, celui-ci va progressivement associer, voire substituer, à partir de 1961, le sable déjà utilisé par Braque ou André Masson. Il en fera, lui, un emploi méthodique, ainsi que des résines. Comme support, le bois est préféré de plus en plus à la toile. Alors les masses se soulèvent en vagues solides, en boursouflures, en excroissances, en sillons serrés. A ses ambitions métaphysiques, Piaubert ouvre la voie, comme avec un soc de charrue. Dans une obstination paysanne. L'âge n'a pas interrompu ce labour incessant. Un antimonde, en devenir permanent malléable, sort tout chaud de ses mains. Il ne lui donne pas systématiquement les teintes des grèves ou de l'argile, leurs colorations sourdes et pleines de résonances. Ainsi le tryptique de *Palingénésies, Sur ce sable, Endémon*, etc. ou cet hommage à Saint-John Perse dont quelques mots empruntés à un verset, *Aux sables de l'exil* (complétons le texte : « *...où sifflent les hautes passions lovées sous le fouet de l'éclair...* » ont donné l'éveil à de nouvelles concrétions. Piaubert a une palette plus étendue. Il manie la violence aussi volontiers que la rugueuse douceur des ocres. Les flammes jaillissent de *Terre de feu*, tout rougeoie « vulcaniquement » dans *Germination, Fission, Radiance*.

Le visiteur éprouverait quelque lassitude devant cette cosmogonie pourtant sans cesse renouvelée si un autre aspect de l'art de Piaubert ne ranimait son intérêt : l'un après l'autre lui sont offerts les feuillets et les lithographies des *Trente-trois sonnets composés au secret* de Jean Cassou, un des chefs-d'œuvre de la bibliophilie française. Par le seul jeu des noirs et des blancs, des glissements de gris, par ses structures géométriques, l'artiste parvient à créer des équivalences plastiques des poèmes, à traduire les alternances de désespoir et d'espoir.

C'est encore le livre qui permet de conserver les décors de *la Création du Monde* de Darius Milhaud exécutés pour la reprise du ballet à Heidelberg en 1960. Piaubert y retrouvait ses thèmes de prédilection, son unique thème pourrait-on dire, puisque cet univers en fermentation, en fusion, en solidification, en expansion prend formes et reliefs dans les médailles - prétexte avoué du choix de l'Hôtel de la Monnaie où ont été frappés les vingt exemplaires qui nous sont présentés, avers et revers. Qu'importe l'échelle : l'infiniment grand tient aussi bien en quelques centimètres carrés qu'en des formats monumentaux — *la Pierre qui vit* évoque même sur son revers l'infiniment petit, l'autre infini, dans un égal champ visuel — peuplé d'astres, de planètes et de leurs lacs de cratères, de comètes, d'aérolithes.

En bronze ou en cuivre ou en métaux précieux, voici donc cette œuvre chargée de tout un arsenal de signes « *comme autant de signatures* » qui expriment une spiritualité hautement revendiquée. Une foi sans équivoque qui soulève les montagnes et les autres manifestations de la matière. Cette petite collection numismatique condense pour ainsi dire en une sorte de testament anticipé l'universalité de Piaubert.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ La Monnaie de Paris, 11, quai de Conti.

CONFRONTATION A AMBIERLE

Près de Roanne, dans la Loire, une importante manifestation associant l'art actuel à l'animation poétique et théâtrale prend le relais des vingt-sept « confrontations d'Ambierle » précédentes, organisées chez lui, au « château Gaillard », par Jean Cherpin, prosélyte de l'œuvre de Daumier. C'est dans la même ville, au Prieuré datant du quinzième siècle, que le groupe d'art contemporain, présidé par Dominique Daguet, avec l'appui de la revue *Cahiers bleus*, rassemble jusqu'au 29 août les œuvres de trente-sept artistes parmi lesquels Jean Bertholle, Léonor Fini, Jean Fautrier, Férit Iscan, Vera Pagava, Wolfram, etc.

S'y ajoutent une partie littéraire consacrée aux écrivains ayant collaboré aux *Cahiers bleus* et à ceux dont la revue a parlé, et des productions des étudiants en art dramatique du conservatoire de Troyes. Sont en outre prévues des visites guidées de l'église où se trouve un très beau retable et où seront exposées des œuvres d'inspiration sacrée.

Ambierle est ainsi en passe de devenir un lieu actif de l'art contemporain. Ses « parrains », Pierre Emmanuel, René Huygue, Pierre Lévy, Michel Pomey, Henri Sauguet, Pierre Seghers, sont une « caution » suffisante. — *J.-M. D.*

FESTIVALS

LES ECHOS ET LES MOTS D'AVIGNON

Chiens et chats

Je suis loin d'Avignon, loin des rues poussiéreuses où les paroles grouillent, où l'on se cogne les uns aux autres, arpentant par milliers le même circuit, regardant sans plus les voir les pancartes qui affichent en rouge les prix des consommations et les tarifs *fast food*, les vitrines barrées des étiquettes « soldes », les pan-bagnats qui moisissent dans des cartons. Toute une vie qui n'a rien à voir avec le Festival, un étalage de misère. Le costaud accroupi aux marches d'un grand magasin annonce sobrement sur un petit carton : *« J'ai faim »*.

En face, à l'angle des Dames de France, un type, les genoux repliés, médite, un chien endormi à ses côtés. Il a écrit sur le trottoir : *« Nous avons faim »*. La semaine précédente, il y avait la même inscription mais un autre type, un autre chien. Un vieux ronfle à plat ventre sur un banc. Son copain s'appuie au dossier, il a ôté des sandales innommables et essaie d'enfiler des bottines westerns, objet de quel troc ? Les clochards traditionnels coexistent sans fraterniser avec ceux de l'été.

Dans les quartiers éloignés, les immigrés fuient la foule, et les chats efflanqués aux longues pattes élégantes défendent leur territoire. Seule trace du Festival : dans de petits restaurants calmes, des jeunes gens à tête d'étudiant jouent de la guitare sèche.

Mais pas question d'échapper aux échos des orchestres infatigables qui braillent au parking des remparts, d'échapper aux stagiaires qui ont étudié la commedia dell'arte avec Carlo Boso. Après trois semaines, de place en place, ils installent leurs estrades. Ils jouent, c'est leur récompense, jusqu'à ce que l'orage disperse le public. Le lendemain, ils recommencent, voix cassée, jarrets tendus, pieds retombant sur le talon, pointe relevée, mains aux hanches, enlevant leur texte dans de grands mouvements de houppelande. On piétine. Des mains tendent encore des tracts. Des voix bredouillent un message fatigué. Je distingue *« spectacle pour enfants »* car je promène mes deux petites filles. Au fond c'est comme le racolage *by night*, les adresses glissées dans les mains des touristes en bordée.

Je suis loin du Festival, la tête encore pleine de mots, de phrases, de formules. Les deux piliers de la tradition avignonnaise : les trompettes qui annoncent les spectacles, les débats qui les entourent. Il y a un extraordinaire défoulement de communication. Que communique-t-on ? Un débat à propos d'un spectacle inconnu. C'est une salutaire mise en garde pour critique. Sans avoir vu les *« Fragments du discours amoureux »* de Barthes montés par Gervais Robin, j'ai écouté le metteur en scène et un comédien Jean-Claude Jay dont je sais mieux maintenant comment il vit son travail. Il le vivait en parlant, trouvait pour le décrire des détails concrets.

Je ne préjuge rien du spectacle, je ne sais toujours pas ce qu'a voulu et réalisé Gervais Robin — à part l'histoire des micros H.F. qui ont déraillé le premier soir. J'ai entendu des phrases qui pourraient s'appliquer à n'importe quoi, des mots, des formules sur les lieux, des silences, les textes traversés, Barthes et Racine, la solitude au milieu des autres, la vie d'une génération marquée par les flippers, les chansons de Brel et le *« travail sur le cliché »* qui semble avoir battu au poteau *« le questionnement de l'histoire »*, *« le lieu d'où l'on parle »*, *« la mémoire collective »*, *« la prise directe sur le réel »*, *« l'onirisme et ses plongées vertigineuses »*, *« la psychanalyse du quotidien »*... Je me démode, j'arrête. On croit souvent avoir tout dit quand on admet la nécessité d'utiliser les clichés. Encore faut-il les manier avec précaution, ils vous avalent si vite.

COLETTE GODARD.

ACTION CULTURELLE

LA MAISON DES CULTURES DU MONDE OUVRE A PARIS

Décentralisation

La Maison des cultures du monde a commencé de s'installer à Paris, lundi 2 août : à l'Alliance française où existe un théâtre de 450 places rénovées depuis peu. Destinée à être un *« lieu d'accueil et d'études des expressions artistiques et culturelles internationales »*, cette institution est née d'une idée lancée par M. François Mitterrand au sommet de Cancun (Mexique). Elle dispose d'une subvention de 5 millions de francs accordée principalement par le ministère de la culture. Inicitée à collaborer avec d'autres institutions en France comme à l'étranger, elle sera animée par une équipe de dix personnes et fera appel à des spécialistes de façon ponctuelle selon les thèmes étudiés (ainsi, en juin 1983, *« le Japon, du gayaku à la cérémonie du thé »*).

C'est M. Cherif Khaznadar qui assurera la direction de ce nouveau centre. Officiellement entré en fonction le 20 juillet dernier, il ne quittera cependant la direction de la maison de la culture de Rennes que fin septembre. Partant, le Festival des arts traditionnels qu'il patronnait dans cette ville est transféré à Paris, à la Maison des cultures du monde.

En attendant que le public rennais, qui fréquentait massivement cette manifestation annuelle, comble le vide éventuellemnt laissé, la Maison des cultures ouvre sa saison au Carré Silvia Monfort, où elle accueillera du 25 août au 2 septembre le groupe *« De Arte Pau Bresil »* (avec *« Macunaima »* une pièce adapptée du roman de Mario de Andrade).

Le deuxième spectacle — prévu celui-là au théâtre de l'Alliance française — sera un *« Livre des morts tibétains »* dirigé par un metteur en scène japonais et interprété par des danseurs et chanteurs occidentaux : exemple d'une *« action d'incitation à la création dans le cadre du dialogue des cultures »* (du 7 septembre au 9 octobre).

CINÉMA

LE PROCÉDE 3 D

Hitchcock en relief

Alfred Hitchcock a lui-même défini les règles étroites du jeu, au double sens physique et moral, dans lesquelles s'inscrit *Le Crime était presque parfait*, film de 1953, réalisé à Londres avec le système 3 D (trois dimensions), qu'utilisa brièvement la Warner. Ce système de tournage et de projection en relief intervient à une époque où, oubliées les années de guerre, les spectateurs désertent les salles par millions. Il faut les retenir à tout prix : l'utilisation du relief précède juste l'invention, ou plutôt la commercialisation, du cinémascope par la Fox et Darry F. Zanuck.

Les directeurs du Studio Action Christine ont reconstitué les conditions exactes des premières projection 3 D : tirage de deux copies 35 mm parfaitement étalonnées, emploi de deux projecteurs synchrones à une image près, sinon le relief ne jouerait plus, vision unique reconstituée à l'aide de lunettes Polaroïd bicolores que le spectateur doit pointer sur son nez. Il importe, nous dit Jean-Marc Rodon du Studio Action, de bien choisir sa place dans la salle, au centre, et pas trop près de l'écran. Dès le générique, l'effet de surprise joue, avec le titre original *Dial M for Murder* projeté en avant de l'écran, comme suspendu dans le vide.

Pour le reste, Hitchcock le confirma à François Truffaut, le relief permit quelques effets très limités : *« J'avais fait construire une fosse de sorte que la caméra pût être au niveau du sol »*, donnant encore plus d'efficacité aux plans en contre-plongée. Il sert à détacher la fausse clef de la fin, par laquelle le criminel est dénoncé et, à un moindre degré, les ciseaux, au début, à l'aide desquels l'assassin en puissance va être d'abord assassiné : *« Criss cross »*, échange de meurtres comme dans un film antérieur d'Hitchcock *L'Inconnu du Nord-Express*, mais selon un autre mode.

Le « conceptualiseur », dirait-on aujourd'hui, le méchant par qui tout arrive sans qu'il se salisse jamais les mains, c'est Ray Milland, champion de tennis jaloux, qui veut se débarraser de son épouse, la ravissante Grace Kelly. Un inspecteur très britannique (John Williams) rétablira in extremis la vérité.

Le relief, s'il fonctionne un peu ici à contre-courant de l'histoire, l'immobilisant, l'alourdissant — la scène où Anthony Dawson, le maître-chanteur, s'écroule poignardé, avec sa gesticulation saccadée, se met étrangement à ressembler à un remake du *Cabinet du docteur Caligari*, — va devenir de plus en plus, sans utilisation d'optiques spéciales, la substance même des films d'Hitchcock, pour aboutir en 1958 à *Vertigo* le bien nommé. Le relief a-t-il un avenir en 1982 sous son ancienne forme ? On en doute.

LOUIS MARCORELLES.

★ Action Christine.

Les bestioles dans la salle

Le procédé 3 D revient en faveur. Pour combien de temps ? L'inconvénient majeur, pour le spectateur, reste le port des lunettes qui glissent facilement du nez et des oreilles, et il faut se livrer à toute une gymnastique pour les garder à peu près stables. Avec ce gadget, on a l'impression que ce qui se passe sur l'écran envahit la salle.

Parasite, film fantastique de Charles Brand, s'inspire quelque peu d'*Alien*. Aux approches de l'an 2000, une affreuse bestiole s'introduit dans l'estomac d'un médecin. Celui-ci cherche un antidote pour s'en débarrasser. Mais cette variété de parasite doit servir d'arme biologique à des gens animés de très mauvaises intentions.

Le réalisateur a réussi quelques moments impressionnants où le relief s'étage sur plusieurs plans en profondeur de champ. Cependant, le plus souvent, on subit la laideur et la violence de scènes d'horreur crétinisantes. Innovation technique ou pas, c'est un sous-produit du cinéma américain, avec insectes et truquages dégoûtants, qu'on nous refile en douce.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

MORT DE L'ACTRICE CATHLEEN NESBITT

On annonce la mort de l'actrice Cathleen Nesbitt, le 2 août, à Londres. Elle était âgée de quatre-vingt-treize ans.

[Née le 24 novembre 1888, Cathleen Nesbitt fit ses débuts en 1910 au Court Theatre de Londres. Elle tint le rôle de la mère du professeur Higgins à la création de la comédie musicale *My Fair Lady*, adapté du *Pygmalion* de Bernard Shaw, il y a vingt-cinq ans. Elle avait repris le rôle tout récemment, en tournée aux Etats-Unis, aux côtés de Rex Harrison, l'interprète principal. Parmi ses principales apparitions à l'écran, on se rappellera *Elle et lui*, dans sa seconde version, avec Cary Grant, *Désirée* avec Marlon Brando et *The French Connection*.]

ARCHITECTURE

LE PRIX PRITZKER A KEVIN ROCHE

L'Américain Kevin Roche a reçu récemment le Pritzker Architecture Prize. Après l'Américain Philip Johnson, le Mexicain Luis Baragan et l'Ecossais James Stirling, il est le quatrième lauréat de ce prix créé en 1979 par M. Jay A. Pritzker, président de la Hyatt Fondation, qui lui a remis un chèque de 100 000 dollars (650 000 francs) et une sculpture de Henry Moore. Imaginé pour compléter les attributions traditionnelles du prix Nobel, le Pritzker a pour but de stimuler la création architecturale et de réhabiliter, à la mesure de l'art et de l'histoire, cette discipline trop souvent oubliée.

[Né à Dublin en 1922, Kevin Roche, diplômé de l'université nationale d'architecture, émigre aux Etats-Unis en 1948. Associé à Eero Saarinen jusqu'à la mort de celui-ci, en 1961, il s'associe ensuite à John Dinkeloo. Leurs créations sont dispersées dans tous les Etats-Unis : pavillon Robert Lehman du Metropolitan Museum de New-York, aéroport international de Dulles (Washington D.C.), musée d'Oakland. L'immeuble de la fondation Ford à New-York, douze étages de verre, d'acier et de granit disposés autour d'un atrium, donne bien la mesure des quelque cinquante projets dessinés par Kevin Roche.]

PETITES NOUVELLES

■ **Le jury du XIIIe Festival de Taormina a attribué un grand prix au film anglais *Remembrance*, de Colin Gregg, un second prix, ex acquo, au film hongrois de Peter Gothar *le Temps suspendu*, et au film hollandais *le Silence de Christine M.* Une mention spéciale a été décernée au film français *Mourir à trente ans*, de Romain Goupil, pour l'originalité de sa conception.**

■ **Les vingt-troisièmes Rencontres cinématographiques de Prades ont attribué leur grand prix au film italien *Ligabue*, de Salvatore Noscita. Le prix est attribué par l'ensemble du public présent à la manifestation.**

■ **En complément à son exposition consacrée aux films d'animation français (*le Monde* du 22 juillet 1982), le musée-galerie de la SEITA présente un programme de projection de dessins animés tous les lundis, mercredis, jeudis, vendredis, à 15 heures, 15 h 45, 16 h 30.**

■ **Le huitième Festival du cinéma américain se tiendra à Deauville du 4 au 12 septembre. Comme à l'accoutumée, il présentera plusieurs films en avant-première, dont *l'Elu* de Jeremy Paul Kagan, *Cat People* de Paul Schrader, remake du célèbre film de Jacques Tourneur, et *Victor, Victoria* de Blake Edwards, avec Julie Andrews dans le rôle principal. On annonce également, en première mondiale, *le Chant du bourreau* de Lawrence Schiller, inspiré du livre de Norman Mailer, ainsi que des hommages à Cyd Charisse, Charlton Heston, John Frankenheimer, Mervyn Le Roy, et deux films, inédits en France, de Robert Altman. D'autre part, un marché du film français y sera créé, avec le concours d'Unifrance et des syndicats officiels d'exportation de films.**

■ **Le sixième festival du film ibérique et latino-américain se tiendra à Biarritz du 21 au 26 septembre. Huit films de sept pays sont déjà annoncés, dont *Alsino y el condor*, de Miguel Littin (le premier long métrage de fiction réalisé au Nicaragua) et *Los deseos concebidos*, de Christian Sanchez (Chili).**

■ **L'unité d'enseignement et de recherche (U.E.R.) de l'Université de Paris I annonce pour la fin janvier 1983 un colloque international consacré à D.W. Griffith, le pionnier du cinéma américain, sur le thème : D.W. Griffith et la naissance du spectacle cinématographique. Le colloque, organisé avec la collaboration du Centre Georges Pompidou et de la cinémathèque universitaire, sera accompagné d'une rétrospective de l'intégralité des films restaurés de D.W. Griffith.**

SPECTACLES

théâtres

Bouffes Parisiens (296-97-03), 21 h : Diable d'homme.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée
Comédie de Paris (281-00-11), 22 h : les Amours de Jacques le Fataliste.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h 30 : Pas de quartier pour Malvina (dernière).
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : la Mouette ; 22 h 30 : la Tour mystérieuse ; le Philosophe soi-disant.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Si jamais je te pince, j'invite le colonel.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : l'Île de Tulipatan.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : Okame.
Lucernaire (544-57-34). Théâtre Noir, 22 h 15 : Arlequin poli par l'amour. – Théâtre Rouge, 18 h 30 : Eon ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Gustave Parking. – Petite salle, 21 h : le Fétichiste ; 22 h 15 : Dialogues de sourdes.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : l'Alouette.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.
Potinière (261-44-16), 20 h 30 : Une fille drôlement gonflée.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Lorsque l'enfant paraît.

Les cafés-théâtres

Au bec fin (296-29-35) 20 h 30 : Tohu Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine ?
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 20 h 15 : Pas une pour rattraper l'autre ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. – II., 20 h 30 : Chantons sous la psy ; 21 h 45 : L'amour, c'est comme un bateau blanc.
La Gageure (367-62-45), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Un cœur sous une soutane.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.

Le Tintamarre (887-33-82), 20 h 30 : Phèdre.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : le Pain de ménage ; le Défunt ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Cerise.
Vieille Grille (707-60-93), I, 22 h 30 : B. Fontaine et Areski ; II, 22 h : C. Zarcate.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.

Le music-hall

Comédie de Paris (281-29-36), 20 h 30 : Brel, je persiste et signe.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h : France Lea.
Olympia (742-25-49), 21 h : Yves Montand.

Les concerts

Église Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Orchestre de chambre B. Thomas (Vivaldi, Bach, Mozart).

Jazz, rock, pop, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : G. Mighty Flea Connors Quintet.
L'Ecume (542-71-16), 20 h 30 : F. Ef ; 22 h : K. Tureson, D. Fernandez Ande, J. Liard, E. Mancinimeny.
Espace Gaîté (327-95-94), 22 h : F. Sylvestre, J. Vidal.
Petit Opportun (236-01-36), 20 h 30 : Sphere.

Les festivals

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (225-22-55)

Eglise Saint-Séverin, 18 h 30 et 20 h 30 : Freiburger Vokalensemble, dir. : W. Schafer (Isaac, Palestrina, Schütz, Bach).
Théâtre de la Maison internationale, 18 h 30 : J. Hinojosa, V. Pattie, J. Cardoso.

RENCONTRE DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

Square du Temple, 18 h 30 : Le Sicilien ; 20 h : Arlequin poli par l'amour. (Compagnie du Fond de cour.)

Mardi 3 août

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : L'Auberge Rouge, de J. Epstein ; 19 h : L'Académie Morlock présente : Son nom de Venise dans Calcutta désert, de M. Duras ; 21 h : Faces, de J. Cassavetes.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 5e (325-60-34).
LES ANNEES DE PLOMB (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
L'ANTIGANG (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
APHRODITE (Fr.) (*) : Marignan, 1er (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
AU-DELA DE CETTE LIMITE, VOTRE TICKET N'EST PLUS VALABLE (A., v.f.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANDITS, BANDITS... (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
BREL (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
BUDAPEST BALLADE (Hong., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77). H. sp.
CALIGULA ET MESSALINE (Fr.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
ÇA VA FAIRE MAL (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LA CHÈVRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Astros, 17e (607-60-20).
LE CHOC (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) (*) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70). H. sp.

Des stages de théâtre sont organisés du 15 août au 15 septembre, pour des comédiens ou de non-comédiens, sous la direction de Pierre Olivier Scotto, au Théâtre de l'Escalier d'or, 18, rue d'Enghien, 75010 Paris. Renseignements et inscriptions 523-15-10 ou 508-87-74.

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DRESSÉ POUR TUER (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.
LE FANTOME DE MILBURN (A., v.f.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52).
LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
FITZCARRALDO (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
GEORGIA (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf 8e (225-18-45).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ÉPÉE SAUVAGE (*), Film américain d'Albert Puyn, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, (320-12-06) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LEÇONS TRÈS PARTICULIÈRES (*), Film américain d'Alan Myerson : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
MON CURÉ CHEZ LES NUDISTES, Film français de Robert Thomas : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-46-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
PARASITE (*), Film américain de Charles Band, v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAMMETT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'INDISCRÉTION (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic, 14e (544-25-02) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 16e (326-58-00).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. Sp.
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 2e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; H. Sp. Calypso, 17e (380-30-11).
PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) H. sp. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
PASSION (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio-Alpha, 5e (354-39-47).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Bré., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
REDS (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES RISQUES DE L'AVENTURE (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE SECRET DE VÉRONICA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 6e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE SOLDAT (A. v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
THE FRENCH (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE TOMBEUR, LE FRIMEUR ET L'EMMERDEUSE (A.) (*) : v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-56-00).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A. v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
Y-A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e, (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42). V.f. : Berlitz 2e (742-60-33) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (All., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BANDE A DONALD (A., v.f.) : Royale, 8e (265-82-66).
BANANAS (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It.) (V. ang.) V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).
CABARET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action-Christine, 6e (325-47-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

Pour les salles voir lignes programmes



LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ;
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
DARK VICTORY (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
DELIVRANCE (A., v.o.), (*) Studio Logos, 5e (354-26-42).
DON GIOVANNI (Fr.-All.), Calypso, 17e (380-30-11).
EMMANUELLE (F.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07).
LES ENFANTS DU PARADIS (F.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'ENFER EST LUI (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
EXCALIBUR (Angl., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LE FANFARON (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
FRENZY (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47). V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).
LA HONTE DE LA JUNGLE (F., Belg.) (**), Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; George V, 8e (562-41-46), Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
HOTEL DES AMÉRIQUES (F.), Forum, 1er (297-53-74).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.), Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (F.), Cinéma Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES INDOMPTABLES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'INTROUVABLE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE LAURÉAT (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.
LOVE STORY (A., v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LES MISFITS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action République, 11e (805-51-33).
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

RADIO-TÉLÉVISION

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

ON L'APPELLE TRINITA (It., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

ON CONTINUE A L'APPELER TRINITA (It., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Wepler, 18e (522-46-01).

OPÉRATION TONNERRE (A., v.o.) : Olympic-Halles, 3e (278-34-15) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare Pasquier (539-52-43).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : (*) Cinoches, 6e (633-10-82).

LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

RENCONTRES DU IIIe TYPE ÉDITION SPÉCIALE (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

SAMSON ET DALILA (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SOUPÇONS (A. v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

VACANCES ROMAINES (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES VALSEUSES (F.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

LE VIEUX FUSIL (Fr) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VIRIDIANA (Mex., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

Z (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Noctambules, 5e (354-42-34) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Lumière, 9e (246-49-07).

Les festivals

BUSTER KEATON Rivoli-Cinéma, 1er (272-63-32), 16 h : le Mécano de la « General » ; 17 h 30 : Steamboat Bill Junior.

L'ÉTÉ DES CHEFS-D'ŒUVRE (v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h 45 : Cendre et diamants ; 20 h 40 : la Nuit des forains ; 22 h 15 : le Charme discret de la bourgeoisie.

CARY GRANT (v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Mon épouse favorite.

LA VILLE, LIEU DU DRAME (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) : Gumshoe.

EISENSTEIN : Cosmos, 6e (544-28-80), en alternance : la Ligne générale ; Alexandre Newsky ; le Cuirassé Potemkine ; la Grève ; Que Viva Mexico ; Octobre ; Ivan le Terrible.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : La mort n'était pas au rendez-vous.

FRITZ LANG (v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50) : Les Contrebandiers de Moonfleet.

LUIS BUNUEL (la carrière de Serge Silberman) (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), en alternance : Cet obscur objet du désir ; l'Age d'or ; le Journal d'une femme de chambre ; le Fantôme de la liberté ; l'Age d'or.

CARLOS SAURA (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94), en alternance : Sress es tres tres ; Vivre vite ; Doux moments du passé.

UNE HISTOIRE DU CINÉMA AMÉRICAIN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Les gens de la pluie.

IL ÉTAIT UNE FOIS LE WESTERN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Les joyeux débuts de Butch Cassidy et le Kid.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : La Péniche des arts, 16e (527-77-35) ; en alternance : le Chien mélomane ; la Plat du jour ; la Demoiselle et le violoncelliste ; le Pays beau ; les Trois Inventeurs ; Santa Irène ; Harlem nocturne ; Que vivent les amateurs ; Play Back ; Toto.

Les séances spéciales

A LA RECHERCHE DE Mr. GOODBAR (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h 10.

AMERICAN GIGOLO : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h.

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), 21 h 15.

LA CHEVAUCHÉE FANTASTIQUE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 17 h.

DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

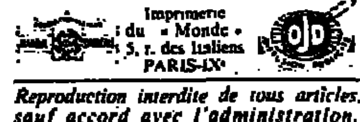
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40 + 0 h 30.

TOMMY (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), 15 h 30.

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

VU

Wagner à la jumelle

Tout a été dit depuis le 23 juillet 1976, où il y eut scandale et batailles sur la Colline, verte et sacrée, de Bayreuth. C'est déjà une légende. Tout a été écrit entre cette journée-là, cette première de l'Or du Rhin et l'ultime journée de l'ultime cycle... quand, à la fin du Crépuscule des dieux, les dernières deux mille personnes à avoir trouvé place dans le Festspielhaus bénirent deux heures durant le génie de Pierre Boulez et celui de Patrice Chéreau (conjugués), applaudirent l'œuvre des chanteurs, acclamèrent les merveilles signées Richard Peduzzi (pour les décors) et Jacques Schmidt (pour les costumes).

Le centenaire de la création de l'Anneau du Niebelungen *par Richard Wagner lui-même, qui inaugurait alors le théâtre voué à sa propre gloire, aurait pu se prolonger et se prolonger... Mais grâce n'a pas à subir le temps, on n'embaume pas l'opéra. Laissons ceux qui ont eu la belle chance de faire le voyage à Bayreuth, raconter le passé, encore émus. Ils ont été un peu plus de trente mille.*

Laissons parler les bienheureux, ils ont raison : la télévision jamais ne restitue le charme, la magie du théâtre et le plus parfait des enregistrements du monde n'a, en aucun cas, rendu le mystère de la musique, du son en train de vivre.

Le premier des quatre lundis de ce mois d'août où Antenne 2 et France-Musique (pour la stéréophonie) offrent en simultané la retransmission successive des quatre journées de la « Tétralogie », est l'occasion de rappeler une fois de plus la bonne idée de Wolfgang Wagner, directeur du festival de Bayreuth (en appeler aux deux Français non wagnériens), son « courage » n'ayant d'égal que notre chauvinisme, le tournage vidéo en continuité des quatorze heures de production, réalisées entre 1979 et 1980 par Bryan Large.

Alors on se contentera de dire qu'on a été content. Vraiment content. Les sous-titres ? Gênants, paraît-il, pour les lyricomanes. Mais, pour l'auditeur normal de France-Musique, le fameux téléspectateur moyen, qu'il soit doué ou non pour les langues étrangères ? Une merveille, le sous-titrage. On suit, on est là, dedans, et non pas à accrocher son attention à la lecture du livret, à fractionner sa concentration entre les mots et la musique. Tout vient d'un bloc. On était là, bien, comme au cinéma.

Trop de gros plans ? Oui, trop de gros plans dans le montage. Ou plutôt pas assez de vues d'ensemble. Car voir comme personne, même à la jumelle, à Bayreuth, n'a pu l'observer, le visage d'Hermann Becht dans sa somptueuse mobilité d'expression, traduire la folie d'Alberich le téméraire envers l'amour, ou les yeux de Heinz Zednick brûler de toutes les duplicités de Loge... cette opportunité d'examiner presque à la loupe les reflets des énergies guidées par Chéreau est miraculeuse.

Les médailles ont leurs revers : du coup, pas ou peu d'impressions d'ensemble, un escamotage des architectures dont Chéreau justement a aussi l'unique secret. On se prend à souhaiter une deuxième version qui serait composée, celle-là, de vues générales et donnerait l'idée des volumes, des profondeurs. On repense au travail de Sobel sur Peer Gynt d'Ibsen, ou sur le Lulu de Berg, montés également par Chéreau. Sobel a joué mieux du près et du loin. Avec lui, chaque cadrage est une reconstruction... On ne va pas faire la fine bouche ni même s'en prendre à Catherine Clément.

Après tout, ayant rédigé pour le numéro spécial de l'Avant-Scène paru en décembre 1976 un Anneau, raconté « à un adolescent en pleine formation culturelle », elle était par les temps qui courent tout indiquée pour faire savoir que le scénario de la tétralogie est celui d'un feuilleton hors catégorie.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ *L'Or du Rhin* est le prologue de *la Tétralogie : la Walkyrie, Siegfried* et *le Crépuscule des dieux* seront retransmis dans les mêmes conditions les lundis 9, 16 et 23 août, à 20 h. 30.

Mardi 3 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Au théâtre ce soir : La Foire aux sentiments.
De R. Ferdinand, mise en scène J. Kerchbron, réalisation P. Sabbagh. Avec G. Pierauld, R. Van Hool, A. Médina.
Un client silencieux, puis curieusement bavard, sème la zizanie dans un petit hôtel d'une station balnéaire.

22 h 35 L'avenir : Mode d'emploi.
Une nouvelle série proposée par l'ONISEP. La première émission, « Regarder autour de soi pour choisir un métier » est un panorama des sources d'information qui peuvent aider les jeunes à « trouver » leur avenir, et une enquête sur cette réalité difficile.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Les dossiers de l'écran : Les Bronzés.
M. Blanc, M.-A. Chazel, C. Clavier, G. Jugnot, T. Lhermitte.
Dans un club de vacances organisées, en Côte-d'Ivoire, des touristes, hommes et femmes, cherchent à échapper au train-train quotidien, guettent l'aventure sexuelle.
Joyeuse mise en boîte du Club Méditerranée et de sa clientèle par la troupe du café-théâtre le Splendid qui avait écrit et joué une pièce sur ce sujet. Cette troupe fit, ainsi, son entrée au cinéma. Patrice Leconte a réalisé, sur un rythme allègre, une suite de saynètes cocasses.

22 h Débat : Les vacances des Français.
Avec MM. A. Henry, ministre du temps libre ; G. Trigano, P.-D. G. du Club Méditerranée ; P. Racine, président de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air ; J. Nicolle, maire du Mont-Saint-Michel ; M. Boyer, directeur du département tourisme, à Lyon ; J. Faucher, écrivain ; M. Jolivet ; le professeur R. Vilain, de l'hôpital Boucicaut, et Mlle M. Ray, de la Sofres.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance.
L'émission de Gérard Jourd'hui et Eddy Mitchell commence avec les actualités des années 50-60 et des dessins animés.

20 h 50 Cinéma : La Flèche et le Flambeau.
Film américain de J. Tourneur (1950), avec B. Lancaster, V. Mayo, R. Douglas, A. Mac Mahon, F. Allenby, N. Cravat.
Au douzième siècle, un montagnard prend la tête de la résistance des paysans lombards à la tyrannie d'Ulrich de Hesse, représentant l'empereur germanique Frédéric Barberousse. La nièce du tyran est amoureuse du héros.
Film d'aventures historiques en couleurs qui est un modèle du genre hollywoodien par les décors, l'action, la mise en scène. Burt Lancaster s'inscrit, de manière éclatante, dans la tradition de Douglas Fairbanks et d'Errol Flynn.

22 h 40 Journal.

22 h 55 Cinéma : Le Grand Passage.
Film américain de K. Vidor (1939), avec S. Tracy, R. Young, W. Brennan, R. Hussey, N. Pendleton, L. Hector, R. Barrat. (Redif.)
En 1759, des éclaireurs de l'armée anglaise – dont le chef rêve d'ouvrir la route vers l'océan Pacifique à travers les colonies d'Amérique – partent en expédition punitive contre un village indien, à la frontière du Canada.
Le style épique de King Vidor dans une aventure (tirée de la première partie d'un roman de Kenneth Roberts) où les hommes affrontent constamment les dangers d'une nature sauvage. Destruction horrible du village indien, chef à la volonté implacable, emploi admirable du technicolor.

1 h Prélude à la nuit.
Ibert, Roussel, Honegger.

FRANCE-CULTURE

20 h, L'opérette, c'est la fête, par J. Rouchouse.
21 h, Albert Cohen : Belle du Seigneur.
22 h 20, La criée aux contes : Contes et rencontres à Vannes.
23 h 30, Avignon : Suivez la piste (Mother and the fool).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Festival estival de Paris (concert en direct de l'église Saint-Séverin) : « Ave Sanctissima Maria », de Isaac ; « Stabat Mater Dolorosa », de Da Palestrina ; « Psaume 116 », de Schütz ; « Komm, Jesu, Komm », de Jean-Sébastien Bach, par le Freiburger Vokalensemble. Dir. W. Schafer.
21 h 45, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit ; 23 h 35, Jazz-club.

Mercredi 4 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : La porteuse de pain.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'escadron volant.
16 h 50 Croque-vacances.
Dessins animés, variétés, bricolage, feuilletons...
18 h 20 Série : Michel Strogoff.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Encore des histoires.
19 h 53 Tirage de la loterie nationale.
20 h Journal.
20 30 Tirage du loto.
20 h 35 Il était une fois la télé : Le Prussien.
Réal. J. L'Hôte, avec E. Beauchamp, F. Lugagne, A. Adam, I. Huppert.
Une sombre histoire qui se passe en France en 1968, et qui met en jeu l'avarice des familles et des vieilles rancunes datant de 1914.
22 h Jazz à Antibes.
22 h 30 Le jeune cinéma français de court métrage.
Les Soleils d'or, de M. Assa.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Tonnerre.
14 h Terre des bêtes.
Dauphins ; requins.
14 h 50 Série : Moi, Claude, empereur.
Empereur malgré lui.
15 h 50 Sports.
Squash : finale du tournoi de Paris ;
Natation : championnats du monde.
18 h Récré A 2.
18 h 30 Journal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessins animés.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Expressions noires.
Enregistré à l'Olympia le 28 décembre dernier, cette émission permettra d'entendre le Camerounais Manu Dibongo, le chanteur Gospel Arbo, la chanteuse martiniquaise Joby Valente, le chanteur guadeloupéen Gérard Laviny et l'Africain Magic Combo, David Martial, les Hot Sauce et les Gibson's Brothers.
21 h 35 Téléfilm : Un homme nommé Intrépide.
D'après l'œuvre de W. Stevenson. Réal. P. Carter. Avec M. York, D. Niven, B. Hershey, G. Hunnicutt... (première partie).
1938 : Winston Churchill, qui n'est pas encore premier ministre, fait venir dans son bureau un multimillionnaire, William Stephenson, pour lui demander d'organiser, à ses frais, un réseau d'espionnage.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emission régionale.
19 h 40 Pour les jeunes.
Patchograf : le bateau ; Rotatac.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 Téléfilm : Exoman.
D'après le roman de M. Caidin et H. Simon, réal. R. Irving. Avec D. Acroyd, A. Schedeen, A. Martinez... (rediffusion).
L'histoire d'une agression sur un jeune professeur de physique qui en reste paralysé, jusqu'à ce qu'il crée une combinaison qui lui permette de bouger et de se venger.
22 h 5 Journal.
22 h 35 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe. (Redif.)
Les années 30 : Abel Gance.
23 h 5 Prélude à la nuit.
Ensemble de cuivres d'Aquitaine.

FRANCE-CULTURE

11 h 2, Avignon : Récitations, de G. Aperghis.
12 h, Entretiens avec... le peintre Bazaine.
12 h 45, Panorama : le Liban.
13 h 30, Quelques nouvelles de Tchekhov : A la maison ; Polinka.
14 h 5, Marcel Mihalovici, témoin de son temps.
15 h 5, Photographes - archives sonores : Entretien avec Cesare Colombo.
15 h 30, Ecritures contemporaines : Alouettes Hwyl, de Y. de La Croix.
16 h 30, Musique enregistrée.
16 h 58, Contes traditionnels : Alors le cavalier rouge passa... : la Belle aux cheveux d'or.
17 h 30, Le congrès de Rio : l'alchimie lexicale ou comment une langue se renouvelle.
18 h 30, Surdoués ou non : Ecole internationale (Genève).
19 h 30, Entretiens avec... Boris Bajanov (l'ombre de Staline).
20 h, L'opérette, c'est la fête, par J. Rouchouse.
21 h, Albert Cohen : Belle du Seigneur.
22 h 30, La criée aux contes : contes et rencontres à Vannes.
23 h 30, Avignon : Suivez la piste (Daphnis et Chloé).

FRANCE-MUSIQUE

9 h 5, D'une oreille à l'autre : Œuvres de Vivaldi, Schubert, Mozart, Mahler, Henze, Ives.
12 h Histoire de chanter.
12 h 35, Jazz.
13 h, D'une oreille l'autre : Œuvres de Dowland, Halvorsen, Crusel, Blow.
14 h 4, Les archives de l'orchestre national : Œuvres de Weber, Ravel, Mozart, Guézec, Berg, Schoenberg, Stravinsky.
16 h, Repères contemporains : Œuvres de Cuniot, Mandot, Racot, Nono, Boulez, Dudebout.
17 h 2, Les intégrales : Les quatuors de Haydn.
18 h, Concert : (donné à l'Ircam, le 11 mars 1982) Œuvres de Dusapin, Gesy, Huber, Carl, Taira, Donatoni, par l'Ensemble 2e 2m. Dir. F. Quattrochi. Sol. I. Jarsky, soprano, G. de Kerret, haute-contre, A. Meunier, violoncelle.
19 h 30, Concert : (émis de la radio autrichienne) « Ballade pour piano », de Chopin ; « Sonate pour piano », de J. Brahms ; « Les tableaux d'une exposition », pour piano, de Moussorgski, par B.-L. Gelber, piano.
21 h, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit, œuvres de Offenbach, Atterberg, Borodine, Rimsky-Korsakov et Glazounov, R. Strauss, J. Brahms ; 0 h 5, Le tour du monde.

FRANCE-INTER ET FRANCE-CULTURE

Sur la route des vacances en août

France-Inter et France-Culture sillonnent, en août, les routes des vacances. Durant le week-end, l'émission de France-Inter « Bleu citron », animée par Odile Verdier et Michel Lis, sera successivement diffusée de Mirecourt (Vosges), les 7 et 8 août, Montbard (Côte-d'Or), les 14 et 15, Sète (Hérault), les 21 et 22, et Lacanau (Gironde), les 28 et 29.

Le samedi, de 6 heures à 10 heures, l'émission traitera des coutumes et des curiosités de l'endroit : traditions, personnages, tourisme, gastronomie, jardinage, maisons typiques, etc. Le dimanche, de 6 heures à 9 heures, elle évoquera les arts, la mode, les nouveautés, annoncera les manifestations et expositions et, avec Alain Jeannel, proposera aux enfants des activités pendant les vacances.

France-Culture a, elle, remodelé sa grille. Ses programmes aoûtiens s'articulent autour de cinq grands axes : réflexion et connaissance, tradition orale et entretiens, divertissement et fiction, émissions musicales, grandes rediffusions.

Réflexion et connaissance : du 2 au 27 août, de 9 h 07 à 10 heures, « *Mémoires françaises à l'étranger* » : cette émission utilise comme point de départ ce que les archives de différents pays possèdent pour éclairer l'histoire de France. D'autre part, le car-studio de France-Culture parcourt la capitale pour évoquer le passé des quartiers de Paris, de 10 heures à 11 heures (sauf samedi et dimanche). Enfin, dix émissions, du 2 au 13, de 15 heures à 15 h 30, cernent la spécificité de la ville de Sienne (Italie), tandis que, le 27, de 21 heures à 22 heures, sera consacré au nouveau centre culturel de Londres, « Barbican Center ».

Tradition orale et entretiens : des émissions quotidiennes (sauf dimanche), du 2 au 29, de 7 heures à 8 heures, cherchent, du cap de la Hague au Luberon en passant par Fontevraud et les volcans d'Auvergne, les tracés de la culture vivante à travers les récits des conteurs. Dans le même esprit, vingt émissions, du 2 au 28, de 22 h 30 à 23 h 30 (sauf samedi et dimanche), évoquent les rencontres des conteurs au printemps dernier à Vannes (Morbihan). De plus, deux séries de cins émissions relatent des entretiens avec le peintre Bazaine (2 au 6, de 12 heures à 12 h. 30) et le décorateur Boris Kochno (9 au 13, de 19 h 30 à 20 heures).

Divertissement et fiction : un texte de Marc Chodolenko, « Mordechai Schamz », fournit matière à cent actes de quelques minutes chacun (2 au 29, à 7 heures, 14 heures, 19 h 25 et 23 h 50) ; lectures de pièces contemporaines en différé du Festival d'Avignon (4, 6, 11, 13, 18, 20 et 25, à 15 h 30) ; mise en scène radiophonique de l'*Histoire des Girondins* de Lamartine, en cinq émissions d'une heure, à 17 h 30, du 9 au 13.

La principale émission musicale sera le feuilleton annuel estival de Jacques Rouchouze sur l'opérette, du 2 au 13, de 20 heures à 21 heures (sauf samedi et dimanche). Les grandes rediffusions auront lieu les quatre samedis du mois pendant dix heures consécutives : successivement *l'Odyssée*, une journée Dante, une évocation de Lewis Carroll, et C « *Un rêve américain* » sur la capacité de création culturelle des États-Unis.

SPORTS

NATATION

LES CHAMPIONNATS DU MONDE EN ÉQUATEUR

UN EXPLOIT BRÉSILIEN

Cinq finales, un record du monde, le bilan de la deuxième journée, lundi 2 août, à Guayaquil (Equateur), des championnats du monde de natation est finalement assez limité. Du moins, dans un sport où les compétiteurs, par leurs exploits répétés, ont créé une sorte d'habitude du record.

Peut-être est-ce simplement la manifestation que, de progrès en progrès, d'entraînement en entraînement, ces performances en sont arrivées à des niveaux difficiles à égaler ou à battre.

L'auteur de l'exploit, lundi, aura été le Brésilien Ricardo Prado, dix-sept ans, sur le 400 mètres quatre nages. En finale de cette épreuve, le jeune nageur brésilien a réalisé, pour l'emporter, le temps de 4'19"78, nouveau record du monde sur la distance. Le précédent record, 4'20"05, était la propriété de l'Américain Jesse Vassalo depuis le 22 août 1978, lors d'une réunion à Berlin-Ouest.

Pour les deux nageurs français participant lundi aux épreuves, la journée n'aura pas été fameuse. Xavier Savin, dans le 100 mètres papillon, n'a obtenu que le vingt et unième temps des séries, en 56"71. Même mésaventure pour Véronique Stephan, vingtième en 2'05"98 des séries du 200 mètres nage libre dames.

RÉSULTATS

Finales messieurs

100 mètres papillon : 1. Matt Gribble (E.-U.), 53 sec. 88 ; 2. Michael Gross (R.F.A.), 54 sec. 26 ; 3. Bengt Baron (Suè.), 54 sec. 47 ; 4. *ex-æquo* : Chris Rives (E.-U.) et Alexei Markovski (U.R.S.S.), 54 sec. 59.

400 mètres quatre nages : 1. Ricardo Prado (Brés.), 4 min. 19 sec. 78 (record du monde) ; 2. Jens-Peter Berndt (R.D.A.), 4 min. 23 sec. 02 ; 3. Serguei Fessenko (U.R.S.S.), 4 min. 23 sec. 29 ; 4. Giovanni Franceschi (Ital.), 4 min. 24 sec. 89.

Relais 4 × 200 mètres libre : 1. États-Unis (Float, Towne, Worden, Miller), 7 min. 21 sec. 09 ; 2. U.R.S.S. (Stukolkine, Krassiouk, Semenov, Krilov), 7 min. 24 sec. 91 ; 3. R.F.A. (Knust, Korthals, Henkel, Schmidt), 7 min. 25 sec. 46.

Finales dames

200 mètres nage libre : 1. Anne-Marie Verstappen (P.-B.), 1 min. 59 sec. 53 ; 2. Birgit Meineke (R.D.A.), 2 min. 0 sec. 67 ; 3. Annelies Maas (P.-B.), 2 min. 0 sec. 84 ; 4. Carmela Schmidt (R.D.A.), 2 min. 1 sec. 10.

200 mètres brasse : 1. Svetlana Varganova (U.R.S.S.), 2 min. 28 sec. 82 ; 2. Ute Geweniger (R.D.A.), 2 min. 29 sec. 71 ; 3. Anne Ottenbrite (Can.), 2 min. 33 sec. 05 ; 4. *ex-æquo* : Miroko Nagasaki (Jap.) et Silke Horner (R.D.A.), 2 min. 33 sec. 18.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

IBM

DIVISION INSPECTION

recherche

JEUNES DIPLOMES FEMMES OU HOMMES

• INGENIEURS/MAITRISES – INFORMATIQUE
– MATHEMATIQUE

Pour ses activités d'assistance technique sur les logiciels utilisés par les clients de nos grands et moyens ordinateurs.

• INGENIEURS/MAITRISES – ELECTRONIQUE
– ELECTROTECHNIQUE
– ELECTROMECANIQUE

Pour ses activités d'intervention tout au long de la vie de nos grands et moyens ordinateurs chez nos clients : — Mise en service — Assistance technique
— Modifications du matériel — Conseils

Dans les 2 cas, l'évolution rapide des techniques de l'informatique vous ouvre de larges possibilités de carrière.
Une formation approfondie sur nos produits est assurée dans notre centre éducation technique dès l'accueil.
Les candidats devront être actuellement sans emploi et dégagés des obligations du service national.

Si vos connaissances, vos qualités de contact, vos aspirations correspondent à nos propositions adresser lettre et C.V. sous référence M8
— IBM FRANCE — Recrutement inspection - 2, rue Marengo - 75001 PARIS.



RECRUTE
POUR LA DIRECTION DE LA RECHERCHE
ET DU DEVELOPPEMENT ET DE L'INNOVATION PARIS

UN INGENIEUR

PROFIL : Diplômé d'une Grande Ecole il pourra avoir acquis une spécialisation dans l'un des domaines suivants : Physique Fondamentale, mécanique, exploration pétrolière, informatique
Une formation complementaire en Economie serait appreciée. Une première expérience de la Recherche (thèse ou expérience professionnelle) ou de la Stratégie Industrielle est indispensable.

MISSION : Intégre à l'equipe chargee de la programmation des projets à long terme il devra, en liaison avec les Centres de Recherche du Groupe, définir les objectifs et les moyens de Recherche des nouveaux projets.
Pour cela, il sera egalement en contact avec les organismes de Recherche nationaux et internationaux.

INTERET : Evolution de carrière au sein du Groupe en France ou à l'étranger.

Adresser votre CV et photo d'identité sous No 42.495
à ELF FRANCE - Service Recrutement
137 rue de l'Université 75340 Paris Cedex 07



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Importante Société Agro-Alimentaire
région Ouest
recherche son futur

DIRECTEUR FINANCIER

Formation minimum D.E.C.S
Connaissances sérieuses en informatique
Ecrire avec C.V. et prétentions à Agence HAVAS, sous le nº 3.723 AT, 16, avenue de Crimée, 35100 RENNES.
Discrétion assurée.

RECHERCHONS URGENT

SOUDEURS TUYAUTEURS

Ayant subi stage D.A.T.R. (directement affecté aux travaux rayonnisants) pour chantiers LA HAGUE (CHERBOURG) pour chantiers SACLAY (PARIS) grands déplacements.
S'adr. ou tél. STÉ PROVENS TRAVAIL TEMPORAIRE 22, AV. DE VERDUN, 13340 ROGNAC. Tél. (42) 87-10-32 ts les jrs de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.

La mairie de BREST organise un concours sur titres en vue du recrutement d'un sous-archiviste.
Clôture des inscriptions : 10 septembre 1982.
Documentation à réclamer ou à retirer à l'Unité d'accueil (rez-de-chaussée) ou au Bureau du Personnel (7e étage) à l'hôtel de ville de BREST.

SPORT ÉTUDES
PRIVÉES TIGNES
cherche prof. Maths, licence minimum, bon skieur apprécié.
Tél. : (79) 06-40-44.

La Ville de BELFORT recrute, pour le 15 septembre 1982, pour sa bibliothèque municipale neuve :
— un sous-bibliothécaire (option lecture).
Echelles indiciaires réglementaires.
Candidatures à présenter avant le mardi 31 août 1982 et renseignements au service du personnel, mairie de Belfort, 90020 BELFORT cedex.
Tél. : (84) 28-06-14, p. 338.

FINANCIAL CONTROLLER

Small but new and fast growing French/European subsidiary of U.S. Company, specialized in surgical and pharmaceutical products. Offers excellent opportunity to a young and skilled.

TRESORIER

— Our ideal candidate should :
1) Have a minimum of 3 to 5 years experience.
2) Have preferably some experience in a U.S. multinational company (accounting + E.D.P.).
3) Be fluent in french and english.
4) Accept to relocate in south of France.

We have inside our company a dynamic and very informal atmosphere.
Potential « rond de cuir » s'abstenir.

Replies should be sent to *le Monde*.
5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, under nº 8.808,
BEFORE AUGUST 15, 1982.

Société industrielle de la région Lilloise implantée à l'étranger, recherche

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Relevant de la Direction Générale,
il sera en charge :
• de la comptabilité générale et analytique ;
• de la gestion financière ;
• de l'informatique ;
• des relations avec les organismes financiers.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure (H.E.C., ESSEC, Sup. de Co...).

Agé de 30 à 35 ans, il devra justifier d'une expérience de quelques années dans un service financier en milieu industriel.

Si cette offre vous intéresse, envoyez votre candidature accompagnée d'un C.V. détaillé et de vos prétentions au nº 241.615M, à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE
PÉTROCHIMIQUE FRANÇAIS

recherche

INGÉNIEUR DIPLÔMÉ

Dans le cadre d'une bourse d'étude, un travail lui sera confié en Université devant le conduire à une thèse de Docteur Ingénieur.

Le candidat doit avoir de bonnes connaissances des matériaux classiques, de leur technologie de transformation et de la mécanique.

Adresser CV et photo à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, sous référence 30840 M.

HAVAS CONTACT

THOMSON-CSF



AVIONIQUE ET QUALITÉ DE VIE

Le Département Avionique Générale conçoit et fabrique des équipements de haute technologie dans un secteur appelé à une croissance très importante au cours des prochaines années. Ces perspectives nous conduisent à proposer des postes à des

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS GRANDE ÉCOLE

DÉBUTANTS OU EXPÉRIMENTÉS

Suivant leurs compétences et affinités, ils seront orientés vers les spécialités suivantes : **électronique générale, logiciel de base, logiciel d'application, production, bureau d'études, soutien logistique, maintenance et chantiers à l'étranger.**

Nous sommes installés dans un cadre agréable, à moins de 10 km de **BORDEAUX,** dans un établissement de 500 personnes.
Merci d'adresser votre candidature, sous réf. BIEM, à Monsieur FERON, THOMSON CSF, B.P. 3, 33160 LE HAILLAN.

DIVISION ÉQUIPEMENTS AVIONIQUES, CENTRE DE BORDEAUX-LE HAILLAN

HAVAS CONTACT

Je suis Président de Sociétés et
HOMME D'AFFAIRES INTERNATIONAL
Extrêmement exigeant quant à la compétence et l'apparence de ma future

COLLABORATRICE

— Elle doit avoir impérativement environ 30 ans ; de parfaite présentation ; parfaitement bilingue anglais.
— Elle doit rédiger parfaitement dans les deux langues et fera souvent fonction d'interprète lors de négociations à haut niveau.
— Formation : secrétariat de direction minimum ; intuition ; sens inné des affaires ; psychologie ; rompue aux relations humaines à haut niveau.
— Grande disponibilité pour déplacements fréquents à l'étranger ; salaire motivant.

Adr. candidature manuscrite avec C.V. et photo ss nº 6.336 *le Monde* Publicité, Service Annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

Pour une importante Société para-étatique
CAMEROUNAISE
d'exploitation de périmètres rizicoles irrigués
nous recherchons

1 inspecteur technique de matériel travaux publics
1 chef d'atelier engins travaux publics
1 formateur en mécanique générale et soudure

POUR DES ATELIERS D'ENTRETIEN / REPARATION

• Lieu de travail : NORD CAMEROUN
• Postes à pourvoir très rapidement
• Date prévisible du début de contrat : Octobre 1982.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photographie à
SOGREAH - Service du Personnel - B.P. 172 X
38042 GRENOBLE Cedex

IMPORTANTE SOCIETE CHIMIQUE
recherche pour un de ses départements à PARIS

INGÉNIEUR COMMERCIAL A L'EXPORTATION

LA MISSION :
Responsable commercial d'une zone géographique déterminée à dominante germanique plus grande exportation vente directe ou relayée par des Agents exclusifs.
Formation supérieure exigée.
Ecole Nationale Supérieure de chimie.
Anglais indispensable, Allemand souhaité.

PROFIL REQUIS :
— première expérience de la vente à l'étranger de produits chimiques souhaitée, mais non obligatoire (candidats débutants acceptés).
— Bonne aptitude au travail en équipe.
— Goût pour les déplacements à l'étranger (40 %)
— Sens de l'autonomie et des responsabilités.

Envoyer CV, prétentions et photo s/réf. 42349 à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

Écoles privées franc. Istanbul recherchent

PROFESSEUR MATH. ET PROF. BIOLOGIE

Qualifications exigées :
Maîtrise dans la discipline plus min. 2 ann. d'enseignement.
Écr. Direct. Saint Joseph Lisesi Kadiköy/Istanbul (Turquie).

Recherchons pour petit Labo Photo Finishing couleur.
1 Technicien ph. compétent (même sans diplôme) dégagé oblig. militaire sans enfant.
Écrire avec C.V. complet + photo ident. et exigences à :
LABO PHOTO, 97-99, rue Lt-Becker, 97300 CAYENNE.
— Réponse écrite aux personnes sélectionnées et entrevue début septembre à PARIS.

NEPTUNE ETT
recherche

CHIRURGIEN

POUR LE NIGERIA

BIOLOGISTE

POUR LA GUINÉE
TÉL. R.-V. : 265-07-42.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56,45
AUTOMOBILES	48.00	56,45
AGENDA	48.00	56,45
PROP. COMM CAPITAUX	140.00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col. *	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14,10
IMMOBILIER	31.00	36,45
AUTOMOBILES	31.00	36,45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

INFORMATICIEN A LA CGI
UNE FORMATION — UN MÉTIER UNE CARRIÈRE

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INFORMATIQUE, premier producteur français de progiciels, recrute, pour renforcer les équipes opérationnelles, des

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

ou des diplômés d'études supérieures (niveau maîtrise scientifique minimum).

A l'issue d'une formation de quelques mois aux méthodes outils et techniques actuelles de l'informatique, ils participeront à divers projets d'importance croissante. Leur évolution au sein de la C.G.I. leur permettra ensuite d'assimiler les progrès techniques dans de nombreux domaines et d'élargir leurs responsabilités.

Quelle que soit votre date de disponibilité, vous pouvez adresser une candidature, accompagnée d'un CV et d'une photo à Mme Jamet CGI - 84, rue de Grenelle - 75007 Paris.



HAVAS CONTACT

Ingénieurs

Scientifiques du contingent, coopérants...

Jeunes Ingénieurs qui préparez votre entrée dans l'industrie,
nous sommes l'un des **leaders mondiaux** dans la conception, la réalisation et la vente de **simulateurs** (secteurs **aéronautique, énergie, marine...**).
Nos équipes d'études utilisent les techniques les plus avancées dans le domaine de l'**informatique temps réel** ou de l'**électronique rapide** : nous vous proposons de les rejoindre.
Pour en savoir plus **immédiatement** sur notre activité et sur les postes que nous proposons, et peut-être déjà convenir d'un entretien, appelez :
Alain de BEJARRY ou **Bernard LETOURNEUX**
au **(3) 031.93.70.**

MEDIA PA

SOCIÉTÉ ENGENIERING INTERNATIONALE
RECHERCHE
INGÉNIEURS ET CHEFS DE CHANTIERS
Tout corps d'état et spécialiste en calorifurage ignifusage utilité (eau-plus turbo). Anglais apprécié.
CHEF OPÉRATEUR
Tableau utilité (vapeur) Anglais apprécié.
Envoyer C.V. détaillé et Écrire sous le n° 34827 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Centre pré-formation, ch.
ANIMATEUR FORMATEUR JEUNES ET ADULTES
Expér. électricité indispensable
Téléphone : 843-57-70

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES, PARIS (8e) rech. Collaborateurs, 1 à 3 ans d'expérience, pour missions d'assistance et de révision comptable.
Env. C.V. + prét. s/n° 10211 à P.M.P. 39, rue de l'Arcade, Paris (8e).

CONTRÔLEUR DE GESTION
- Filiales étrangères -

Très important groupe de sociétés de conseil et de service en informatique, nous recrutons dans le cadre d'un rapide développement de nos activités un **Diplômé d'études supérieures** (Grande Ecole de Commerce et de Gestion ou Ecole d'Ingénieurs) ayant une première expérience du Contrôle de gestion.

Ce poste est basé à **Paris** (déplacements de courte durée à l'étranger) et nécessite une bonne maîtrise de l'anglais.

Adresser une candidature accompagnée d'un CV, sous référence 74579/LM, à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

L'une des principales Compagnies Commerciales d'Afrique Noire francophone recherche pour ses divisions spécialisées dans la vente en gros de matériel électrique.
UN INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
(Viojet, Charliat, Sodriat, Bréguet).
Âgé d'environ 30 ans, le candidat retenu devra posséder quelques années d'expérience acquise dans une entreprise d'électricité ou dans un bureau d'études (en particulier, contacts avec les architectes, études de devis, etc...)
La situation offerte comporte de réelles perspectives de développement de carrière pour un candidat de valeur.
Envoyer c.v. détaillé en précisant rémunération souhaitée n° 42.531 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra. 75040 Paris. Cedex 01 q. tr.

JEUNE CADRE COMMERCIAL 30 ANS
Responsabilité service clientèle dans petite société de V.P.C.
Lieu de travail : VERSAILLES.
Envoyer lettre manuscrite, photo et C.V. à :
Mme TANGUY, I.R.B. B.P. 524, 78000 VERSAILLES CEDEX.

Organisme important rech. dans le cadre de son expansion (C.A. : + 42 %) DES COLLABORATEURS COMMERCIAUX (H. ou F.)
— Formation assurée ;
— Goût des contacts à haut niveau ;
— Rémunération importante (moyenne mensuelle de nos consultants en 82 : 12 900 F) ;
— Possibilités de promotion.
Tél. pr r.-vs 553-91-30 +.

secrétaires

P.M.E. Services (huit pers.) recherche
SECRÉTAIRE COMPTABLE
rapide, efficace, avec bonne dactylo. Travail intéressant et varié.
Salaire début : 5.000 F/12
Envoyer curriculum vitae à Société ASPAC
36, rue de Constantinople 75008 PARIS

propositions diverses

L'Etat offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes. Demander une documentation sur notre revue spécial FRANCE-CARRIÈRES. (C. 16) B.P. 402-09 Paris.

travail à domicile

Cherche tous travaux Copies, thèses, rapports, cassettes, etc. 306-08-88.

travaux à façon

Rédact. techn. et techn-com., mémori. sur disques souples, prés. suiv. demande, ouvert en août. Tél. (6) 010-77-47

DEMANDES D'EMPLOIS

J. F., 22 ans, maîtr. droit dom. civ. comm., ayt déjà travaillé, ch. emploi gestion, conseil juridique, constr., prêt modéré. Ecr. s/n° 6.339, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ÉDUCATRICE
garde enfant (s) même malade août, logé, nourri. 250 F par sem. Tél. 16 (28) 07-32-20.

60 ans, pleine forme physique ex-prof. médicale libérale ch. suite à déboires fiscaux situat. rémunératrice, disp., polyvalent, sens de l'humour.
Ecrire sous le n° T 034 708 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Analyste-programmeur, COBOL sur 61/60 et 61 DPS, 1 an d'expérience, stage CIIH.B., lib. obligations militaires fin septembre, rech. emploi rég. Paris. Écr. s/n° 6.340, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire 8 ans expérience ht niveau, licence, lettres, anglais, espagnol, allemand, ch. sit. déb. oct. 325-76-49.

automobiles
locations

LA LOCATION DE VEHICULES à des PRIX
SAUVAGES
EXPRESS ASSISTANCE
Paris - 504-01-50
Lyon (7) 839-41-41
Cannes (93) 94-12-12

SOCIETE INTERNATIONALE DE PREMIER PLAN FORT EFFECTIF DE CADRES

offre une carrière très évolutive à un diplômé d'études supérieures ayant quelques années d'expérience, même partielle, de la fonction

PERSONNEL

Principal adjoint du Directeur des Affaires Sociales, il aura, pour débuter, la responsabilité complète d'un important programme de recrutement et d'un plan de formation sortant des normes.

Localisation : PARIS, déplacements de courte durée Province/Etranger à prévoir.

Langue anglaise appréciée.

Adresser C.V. et photo sous référence 42513 à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.
Discrétion totale assurée.

VILLE DE NOISY-LE-GRAND
Ville nouvelle, 40.000 habitants
Recrute d'urgence pour son service INFORMATION :
— 1 journaliste
Expérience secrétariat de rédaction et formation supérieure souhaitées.
Rémunération de début : 5.500 F par mois envir.
Adresser curriculum vitae à : Madame Le Maire, secrétariat général. 93160 Noisy-Le-Grand.

Maison de Retraite 94440 VILLECRESNES, cherche pour poste à responsabilité infirmière D.E. — Tél. pour rendez-vous 589-22-75.

VILLE DE SEVRAN (93270) recrute d'urgence
BIBLIOTHÉCAIRE EXPÉRIMENTÉ (E) SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE
Adresser candidature et C.V. détaillé à Monsieur le Maire.

P.M.E. Conseil et assistance aux entreprises très performantes, recherche :
DIRECTEUR COMMERCIAL
pour vente services auprès de prescripteurs, capable, recruter et animer réseau. Très grosses possib. si compétent fixe 5.000 F + pourcentage. Envoyer C.V. à : Sté ASPAC, 36, rue de Constantinople, 75008 PARIS.

sports & loisirs

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt
Gd living, 2 chbres gd cuisine, état neuf. Prix 950.000 F. Téléphone : 566-48-22

3e arrdt
MARAIS ARCHIVES
Sympathique 2 P. cuis. équip., bains, poutres, 272-40-19.

4e arrdt
SAINT-PAUL - MARAIS
Urg. cause dép. caract. et cft studio 215.000 F. 605-10-08

11e arrdt
60, R. FOLIE-MÉRICOURT
Pptaire vd gentil 2 Pièces à conforter, très clair. 150 000 F à débattre. Tél. 554-74-85.

FG DU TEMPLE
CALME, LUXE, CHARME
Liv. + 2 chbres, 800 m²
6 300 F le m².
PRÊTS CONVENTIONNÉS
704-43-43 matin, 605-37-92 soir.

13e arrdt
TOLBIAC immeuble rénové.
PETIT 2 P. 195.000 F
à refaire 577-47-74.

Près MONTSOURIS 2 Pces cuis., bains. Original, soleil. Prix 290 000 F. 322-31-75.

14e arrdt
Denfert 354-42-70, soleil.
70m² SUR PARC.

15e arrdt
210 m² - 850.000 F
ATELIER A AMÉNAGER
587-33-34 - 707-35-58

4 P. 890 000
Mo VAUGIRARD Imm. récent. park. MOCLER 567-20-10.

16e arrdt
PASSY 650 000 F
Except. d'originalité, atel. caractère av. mezz. 605-10-08.

AUTEUIL. Studio, cuis., bns, 37 m², calme, soleil, tt cft. 360 000 F. 622-22-56.

18e arrdt
Mo CHATEAU-ROUGE
2 pces cft, 32 m², 2e et., soleil. 155.000 F. — 500-78-65.

19e arrdt
B. CHAUMONT (Près)
charm. liv. + pet. chbre, tt cft. jard. privé 605-10-08. **240 000 F**

92 Hauts-de-Seine
BOULOGNE
RÉSIDENTIEL près BOIS 3-4-5 PIÈCES. 603-29-51

93 Seine-Saint-Denis
L'ILE-SAINT-DENIS centre, calme, verdure, dans petite résidence parfait état 3 P., cuis., w.-c., cave, jdinet. 155.000 - 722-78-99, heures repas.

Province
(29) PRESQU'ILE DE CROZON, Proche MORGATE et Camaret. Rez-de-Chaussée + combles aménagés 200 m². Terrain 13.500 m². Prix : 1.000.000 de F. Vue sur mer — 526-92-13.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez

locations meublées demandes

Paris
EMBASSY-SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS recherche pour clientèle étrangère et Diplomates APPTS, HOTELS PARTICULIERS et VILLAS, PARIS ou Ouest résidentiel.
562-78-99.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris, recherche du STUDIO au 5 PIÈCES. LOYERS GARANTIS par Sociétés ou Ambassades. — 281-10-20.

locations non meublées demandes

Paris
PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS OFFICE DES LOCATAIRES Téléphonez au 296-58-10.

Pour notre clientèle recherchons CHAMBRES, STUDIOS, 2-3-4-PCES sans frais.
254-62-30.

Cherche 3-4 pièces à louer dans Paris pour sept-oct. Loyer minimal. Tél. 200-24-24 après 18 h.

PROPRIÉTAIRES, LOUEZ rapidement - Clientèle assurée. Service gratuit - 770-88-65.

Région parisienne
Pour Sociétés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. Téléphone : 283-57-02.

propriétés

IRLANDE cottages maison à vendre. G. FITZSIMONS Glandore. Villas Blackrock Cork. Tél. (19) 353 21291191.

SOLOGNE
à vendre PETITS TERRITOIRES de CHASSE avec ou sans étangs, dont un construct. Écr. Havas Orléans n° 200079.

GORGES-ARDÈCHE
Maison de caractère sur 7.800 m² boisé, sources, collines, grd séj., cheminée, 2 chbres, cuis., s.-de-bns. Le tout : 620.000 F ou sur environ 2.000 m² : 470.000 F T. : 10 h à 13 h (66) 82.15.26 ou 13 h à 19 h (75) 37.02.35.

25 mn BOURGES
petite ville tous commerces, lycée, tennis, piscines, rivière, particulier vend :
Grande Maison XIXe
entièrement rénovée, 220 m² habitables + 110 m² grenier aménagé + véranda 40 m², gar. 2 voitures, buanderie, dépendances, cave voûtée, 7 pces principales, salle bains, 2 w.-c., chauffage électrique, jardin clos de murs 350 m². Prix 1.200.000 F. Tél. (48) 59-56-26 ou écrire n° 42.459 Contesse Publicité 20, av. Opéra. 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

FORÊT VIERGE
à Vernon. 350.000 F. A rest. bel. mais. pierre, terr. en pte 9.420 m², vue excep. 605-10-08.

Particulier vend 18 km Honfleur jolie maison normande, séjour 45 m², cheminée, s. à m. 20 m², cuisine équipée, s. de bns, 2 chbres + 3 poss., tout conf. Verger 1.7 ha. Vu urgence 520.000 meublée. Tél. : matin avant 10 h 16 (32) 57-74-75.

terrains

30 kms d'Aix-en-Provence, à RIANS (Var), très beau terrain plat dans colline, en bordure village. Exposition optima. Constructible pour une villa : 6.000 m². Écr. s/n° 6337 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

maisons individuelles

VENDS MAISON BON ÉTAT région parisienne (Sud). Pour tous renseignements, téléph. (16-68) 47-54-40, apr. 20 h.

pavillons

RAMBOUILLET
CENTRE VILLE
Maisons neuves 5 et 6 pièces depuis 92 m² habitables. A PARTIR DE 663 000 F PRÊTS CONVENTIONNÉS TÉL. 483-62-42.

villas

A SAISIR ! 33680 LACANAU-OCÉAN, s/terrain 615 m². Centre deux jolies villas T3 et T4, état neuf meublées. 450.000 F, possible crédit 200.000 F s/10 ans. RAYMOND, 16, av. Plantey. Tél. (56) 60-20-33.

maisons de campagne

Vends, pour résidence principale ou secondaire, superbe maison de 5 pièces près de
PORT-NAVALO (56)
4 chambres, façade granit, cheminée, garage, jardin, poutres, la mer à 200 m. 539 000 F
T. (97) 41-28-23 l'apr.-midi.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL (8e) Bureaux télex secrétariat TOUTES DÉMARCHES
AGECO : 294-95-28
(MEMBRE F.F.E.D.)

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L. - R.C.-R.M. Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanence téléphonique
355-17-50
MEMBRE F.F.E.D.

boutiques

SATI S.A., le spécialiste/BOUTIQUES, offre dans tout Paris boutiques de 800 F à 10.000 F/mois av. et ss repr. : 742-32-52 ou 4, rue de l'Arcade (8e).

fonds de commerce

FLORIDE
A vendre RESTAURANT GASTRONOMIQUE DE LUXE Grande cuisine française à BOCA-RATON, 30 minutes de Miami. Licence toutes boissons. Salle principale : 60 personnes. Petit salon : 24 personnes. Cocktail Lounge : 18 personnes. Terrasse : 60 personnes. Grande rentabilité assurée Prix : $ 475.000 dollars intérêt association avec chef gastronomique Écrire à VOCKS Marc, 3422 Pine Haven Circle BOCA-RATON, FLA 33432 Tél. : 305-483-88-90

Part. vd maison santé, centre grande ville, région Est (Lorraine), SALON DE COIFFURE ET INSTITUT DE BEAUTÉ, 500 m², en pleine expos. très grde renommée, instal. grd standing. Très gros capital (il n'est pas important que le success. soit un profes... mais un très bon gestionnaire). Écr. 101.003 Agence HAVAS 28, r. des Grandes Arcades, 67081 Strasbourg Cedex.

immeubles

20e OCCUPÉ, RAVALÉ
530 m², loy. act. 100.000 F + 2 apprts lib. A amél. Prix : 1.200.000 - Tél : 605-10-08.

BOULOGNE
— Un petit immeuble 300 m² dont 200 m² libres.
— Un immeuble près bois. 440 m² dont 250 m² libres.
— Un imm. 1.000 m², pr. Mairie. Bon. aff. 603-29-51.

villégiature

BELLE-ILE-EN-MER
Part. loue gde maison, sept. T : 758-12-12, poste 32-47.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

Le Monde

régions

La Sologne s'interroge sur son avenir

La nature est de plus en plus menacée en Sologne. Le chef de l'État a tranché récemment en faveur du passage d'une autoroute en plein cœur de la forêt. Par ailleurs la fondation Sologne, malgré un succès public grandissant, éprouve des difficultés pour survivre. A ces menaces s'ajoutent des maux structurels : est-il bon qu'une région soit vouée aux loisirs, loisirs en l'occurrence réservés à une minorité de privilégiés, au risque de faire disparaître les autres activités et en particulier l'agriculture ?

Pour le député socialiste M. Jean-Pierre Sueur, la création d'un parc naturel régional et le rééquilibrage de l'agriculture face à la chasse omnipotente sont des clefs de la survie en Sologne.

Un entretien avec M. Jean-Pierre Sueur, député socialiste du Loiret

« Faut-il taxer les grands domaines de chasse ? »

M. Jean-Pierre Sueur n'a sans doute pas, sur l'avenir de la Sologne, des idées exactement conformes à celles des *grands propriétaires privés.* Raison de plus pour les connaître. Après tout, pour être différents, les points de vue des uns et des autres ne sont pas forcément divergents sur tous les chapitres.

« L'immense propriété privée qu'est la Sologne, les chasses de luxe : tout cela ne choque-t-il pas un député socialiste ?

— Le luxe, la spéculation, l'accaparement de vastes espaces par quelques-uns, le contraste entre ceux qui profitent de la Sologne sans y vivre et ceux qui y vivent difficilement — tout cela existe toujours. Il y a beaucoup à faire pour que les véritables habitants de cette région puissent y vivre et y travailler dans de bonnes conditions.

Mais une description moyenâgeuse ou folklorique de certaines pratiques ne doit pas masquer la double réalité économique de nombreuses chasses solognotes. Tout d'abord, le circuit économique interne de la chasse voit se dévolopper largement certaines fraudes relatives à la non-déclaration fiscale : actionnaires « pirates », valeur foncière de la terre, signes extérieurs de richesses, etc. Des sommes considérables sont ainsi brassées qui échappent à tout contrôle, et dont on ne retrouve quelques traces que dans les frais généraux de grosses sociétés ou dans les déclarations d'importations massives de gibier d'élevage.

» En second lieu, la Sologne ne retire aucun profit économique du développement de cette activité de loisir qu'est la chasse.

— Vos amis parlaient naguère de « décolonisation » et de « nationalisation » de la Sologne. Le processus n'a pas changé : une minorité continue de s'approprier la terre pour ses loisirs, tandis que les agriculteurs perdent leur outil de travail. Comment éviter la complète disparition des agriculteurs ?

— Nous n'avons jamais parlé de « nationalisation » de la Sologne : cela na correspond pas à notre conception de l'aménagement du territoire.

» La remise en ordre du marché foncier est une condition nécessaire, mais non suffisante, pour enrayer le très inquiétant déclin de l'agriculture solognote. Outil de travail pour l'agriculteur, mais espace de loisir pour le chasseur, la terre est trop chère pour le premier... mais pas assez pour les chasses spéculatives.

Depuis très longtemps, la concurrence à l'achat est trop inégale, trop immorale, et l'agriculteur — le jeune surtout — n'a jamais eu les moyens de faire face. Le résultat est une véritable désertification de l'espace rural solognot. On peut même se demander si le point de non-retour n'a pas été dépassé. Il faut en tout cas tenter l'impossible. Et la création d'offices fonciers sera à cet égard un atout précieux. Un premier pas sera d'ailleurs bientôt franchi puisque le plan d'urgence pour la Sologne, récemment élaboré, prévoit, dans un premier temps, l'acquisition par les SAFER d'exploitations aux fins de location ou de location-vente.

D'autres mesures doivent être prises. A court terme, il faut aider davantage les agriculteurs pour le financement des indispensables mais très coûteux aménagements hydrauliques de drainage et d'irrigation, qui revalorisent des terres ingrates.

La Sologne est classée « zone agricole défavorisée » depuis cinq ans. Cela ne lui sert à rien. Il est donc urgent de donner un contenu concret à ce classement.

— Les chasses payent fort peu d'impôts, car les landes et les friches ne produisent pas un revenu agricole. Faut-il créer un impôt sur la chasse, une taxe spéciale sur les grands domaines ?

— La chasse est la principale activité économique de la Sologne, mais elle ne lui rapporte que des miettes (élevage du gibier, entretien des chasses). Pourquoi donc ce qui est valable pour d'autres activités de loisirs (sports d'hiver, salles de jeux, stations balnéaires, etc.) ne le serait pas pour la chasse ?

Ainsi, du fait de l'importance des friches, qui sont déclassées sur le plan fiscal, la part du foncier non-bâti dans les recettes des communes atteint un niveau anormalement bas. Il serait logique que les terres en friche soient taxées, et plus lourdement que les terres cultivées.

Quant à l'impôt spécifique sur la chasse, l'idée n'est pas nouvelle. L'ancienne taxe sur les chasses gardées a dû être supprimée en 1976 car son rapport était moindre que les frais de recouvrement. Encore aujourd'hui, la nouvelle taxe basée sur une déclaration du propriétaire ne rapporte pratiquement rien aux communes.

Décentralisation

Les socialistes solognots ont proposé une taxation des grands domaines de chasse, dont le produit servirait à financer le développement agricole, artisanal, industriel et touristique de la Sologne. Le chiffre de 100 F par hectare a même été avancé. Le recouvrement et la répartition de cette taxe seraient assurés par les collectivités locales, et non par l'Etat.

C'est une proposition importante. Mais elle demande à être étudiée de *très près, car il ne faudrait pas* qu'elle soit dénaturée et aboutisse à taxer les terres agricoles ou les chasses modestes.

Il faut également tenir compte du fait que la chasse solognote traverse une certaine crise qu'elle a engendrée elle-même par le morcellement des domaines et le recours massif au gibier d'élevage.

— Comment la Sologne peut-elle mettre en valeur sa forêt ?

— Au moment où l'on parle tant d'énergies renouvelables, la Sologne possède un atout très important avec ses forêts de taillis inexploitées.

Déjà quelques actions exemplaires sont en cours. Ainsi, à l'initiative du maire de La Ferté-Saint-Aubin, M. Jean-Claude Groeninck, un lotissement communal de deux cent cinquante pavillons sera bientôt chauffé au bois déchiqueté. Des propriétaires de bois de taillis — d'ailleurs regroupés en coopérative — *participent à cette expérience.* Ce type de chauffage devrait pouvoir s'étendre, aussi bien pour des lotissements que pour des entreprises. Des emplois ont déjà été créés. La forêt solognote ne peut être mise en valeur efficacement que si les collectivités locales et les propriétaires de forêts ont une volonté commune d'aboutir.

— Pensez-vous qu'un parc naturel régional puisse concilier les intérêts des ruraux, des citadins et des chasseurs ?

— Le développement de la Sologne a été longtemps handicapé par le découpage entre trois départements. D'où la nécessité d'une structure qui couvre l'ensemble de la Sologne et qui soit un interlocuteur unique notamment par rapport à la région. Le plan d'aménagement rural, en cours de préparation, représente un premier pas.

Une bonne solution me paraîtrait de s'orienter vers la création d'un parc naturel régional. Le mot fait peur. Il faut dire que la dénomination entraîne inévitablement la confusion avec le parc national, qui est tout autre chose. En Sologne, il ne s'agirait pas seulement de préserver la nature, mais aussi et surtout de redonner un un nouveau départ aux activités économiques : agriculture, sylviculture, artisanat, commerce, tourisme. Il y a donc un patient travail d'information à faire.

Propos recueillis par
RÉGIS GUYOTAT.

MAUVAISE PASSE POUR LA FONDATION

Faute de ressources, la Fondation Sologne va-t-elle être obligée de mettre la clef sous la porte ? Ouverte depuis 1978, la Fondation offre 300 hectares de pleine nature au domaine du Ciran, à Ménestreau-en-Villette (Loiret), à 20 km d'Orléans. Les visiteurs peuvent s'y promener librement sans crainte de tomber sur un garde-chasse ou de se frotter aux barbelés qui défendent l'entrée des propriétés privées. Un musée du terroir, installé dans le château, un gîte d'étape d'une vingtaine de lits pour les randonneurs, les cyclistes ou les cavaliers, complètent l'équipement du Ciran où l'on vient de plus en plus nombreux. La Fondation accueillait 5 000 visiteurs dès 1978, elle en accueille 25 000 aujourd'hui, *« sans faire de publicité »* tient à préciser son directeur M. François-Xavier Dubois.

Créée par les assemblées régionales, à l'initiative d'un ancien préfet de région entreprenant, M. Paul Masson, le Domaine du Ciran est un des rares espaces ouverts au public en Sologne. Or, malgré un succès croissant, son existence se trouve menacée par des difficultés de toutes sortes.

Financières d'abord. L'achat du domaine (5,7 millions de francs) avait été réglé par l'établissement public régional (pour 4,7 millions de francs) et le ministère de l'environnement pour le million de francs restant. Mais il avait été convenu que les trois départements solognots, le Loiret, le Loir-et-Cher et le Cher, subventionneraient une part du fonctionnement, l'autre part étant assurée par les droits d'entrées, les cotisations et l'exploitation forestière du domaine. Le département du Loir-et-Cher vient de retirer sa participation financière, et le Cher se fait tirer l'oreille. Motif : la Fondation profite surtout aux Orléanais. Si bien que le conseil général du Loiret est le seul, cette année, à avoir apporté une subvention, de 22 000 F, pour un budget total qui se monte à 400 000 F.

La défection du Loir-et-Cher et les hésitations du Cher consacrent l'échec d'un projet au départ ambitieux. Lorsqu'en 1974 les assemblées régionales s'étaient prononcées pour la fondation, l'objectif était de créer des réserves naturelles et des « centres de visiteurs », d'« ouvrir » la Sologne tout en protégeant la nature. Le préfet Masson, qui tenait à son initiative, dut expliquer qu'il ne s'agissait pas d'exproprier, et que la Fondation se comporterait comme un propriétaire privé.

Le préfet n'était pas au bout de ses peines. Acheter des hectares pour la Fondation devint subitement aussi ardu que de mettre la main sur un braconnier. Le préfet reçut un camouflet en se faisant « souffler » en 1976 un magnifique domaine de 946 hectares situé dans la Sologne des étangs. La SAFER locale, intéressée aussi par l'opération et qui aurait pu rétrocéder à la Fondation des étangs et des marais d'une grande richesse ornithologique, dut également s'incliner : les 946 hectares furent vendus pour plus d'un milliard et demi de centimes, dit-on, à l'époque à une personnalité de la finance.

Un moment, on pensa remettre à la Fondation les terres d'un autre châtelain très connu en Sologne, l'ex-empereur Bokassa, propriétaire de trois châteaux. Un député du Loir-et-Cher fit une demande dans ce sens ; le gouvernement d'alors, par la voix de son garde des sceaux M. Peyrefitte, répondit que *« la France ne faisait pas main basse sur les biens que l'on achetait chez elle »*... Il fallut attendre plus de quatre ans pour que la Fondation acquière enfin ses premiers hectares au Ciran, cédés par un industriel de la région.

Entre-temps, un nouveau coup dur s'était abattu sur la Fondation : le Conseil d'Etat refusait en octobre 1976 *de reconnaître son utilité* publique ; la raison invoquée par la Haute Cour était qu'une fondation devait fonctionner avec des fonds privés, et qu'en l'occurrence c'étaient surtout l'Etat et les collectivités qui avaient mis la main au portefeuille. La Fondation dut alors se constituer en association régie par la loi de 1901, puis solliciter une nouvelle reconnaissance d'utilité publique qui ne lui a pas encore été attribuée aujourd'hui.

« Fermer la Fondation, estime M. Dubois, *serait aberrant, une faute politique : c'est une des rares initiatives originales de l'E.P.R. qui en a financé la plus grosse part. La solution se trouve dans un parc »*

R.G.

Les Solognots du seizième arrondissement

La moitié de la Sologne appartient à des personnes qui n'y habitent pas, le quart à des Parisiens ; parmi ces derniers, ceux des « beaux quartiers » (7e, 8e, 16e, 17e et Neuilly) y possèdent 66 000 hectares, soit 15 % de la surface totale de la région. Telles sont quelques-unes des constatations d'une étude réalisée par un géographe de l'université d'Orléans La Source, M. Pierre Gillardot.

Plus que jamais, même si le sport cynégétique qu'on y pratique n'est plus de qualité, avoir une chasse en Sologne reste une marque de réussite sociale. La crise économique actuelle, tout au moins jusqu'en 1980, date à laquelle M. Gillardot borne son étude, n'a pas arrêté les transactions foncières : au contraire même, elle semble les avoir stimulées, les détenteurs de capitaux étant à la recherche de valeurs « refuges ». Au cours de la période 1972-1978, 40 000 hectares environ ont changé de mains, soit près de 10 % de la surface totale de la Sologne. Et le prix de l'hectare de chasse a presque rejoint, à présent, celui de l'hectare de terre à blé de la Beauce. Comme pour les bons crus, l'année 1976 a été particulièrement faste pour la spéculation. M. Gillardot cite un domaine de 300 hectares acheté 3 millions de francs par une agence immobilière, et revendu quelques semaines plus tard en cinq lots avec une plus-value de 21 %.

La Sologne compte un millier de grands domaines de chasse, mais leur superficie moyenne est passée de 400 hectares au début du siècle à 220 environ aujourd'hui. De « grandes surfaces » se maintiennent néanmoins : ainsi, dans la commune de Ménétréol, sept propriétés dépassent 600 hectares.

Le *morcellement* guette pourtant bon nombre de propriétés solognotes, en raison du mouvement naturel des successions, mais aussi parce que leur entretien, orienté exclusivement en fonction de la chasse, coûte de plus en plus cher. Trouver des acquéreurs pour 300 hectares est beaucoup plus difficile que pour cinq lots de 60 hectares. Le marché locatif, qui est un moyen pour le propriétaire de rentrer dans ses frais, est très actif, et les mécanismes de l'exploitation de la chasse (de la location annuelle à la chasse à la journée) très élaborés : il peut en coûter par exemple jusqu'à 2 500 F par personne et par journée pour participer à un tableau de chasse.

Tout le gratin mondain continue de défiler en Sologne. Il existe néanmoins des propriétaires plus discrets, œuvres à caractère philanthropique ou humanitaire, associations diverses... Ainsi, l'Union fraternelle des métallurgistes de la région parisienne, syndicat affilié à la C.G.T., possède à Vouzeron un domaine de 73 hectares, servant d'établissement de repos et de convalescence. Avec le domaine de Chambord et plusieurs forêts domaniales, l'Etat, qui règne sur quelque 20 000 hectares, reste le premier châtelain de Sologne.

R. G.

(1) « La Grande Sologne », thèse présentée pour le doctorat d'État de géographie, université de Paris-I, par Pierre Gillardot.

A Chamonix

M. CRÉPEAU BLOQUE LES TRAVAUX DU TÉLÉPHÉRIQUE DES GRANDS-MONTETS

Coup de théâtre à Chamonix, M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, vient de faire savoir au maire de la station qu'il avait décidé de rapporter l'autorisation de reconstruire le téléphérique des Grands-Montets, un ouvrage qui doit être réalisé sur les pentes du mont Blanc, site classé.

Cette autorisation, fort contestée, n'avait été accordée, le 7 juin dernier, qu'à condition que Chamonix s'engage à réviser son plan d'occupation des sols (POS) dans un sens restrictif (*le Monde* du 9 juin).

Le conseil municipal avait accepté le principe de la révision. Or, le 17 juillet, alors que les travaux aux Grands-Montets étaient entamés avec célérité, le même conseil municipal a reporté *sine die* la révision du POS. Considérant que la collectivité locale ne « jouait pas le jeu », le ministre de l'environnement est revenu, lui aussi, sur l'autorisation qu'il avait accordée.

Le maire de Chamonix est M. Christian Couttet (sans étiquette, favorable à l'opposition).

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Après l'« opération » de M. Le Pensec

La propriétaire d'une villa polémique avec le ministère de la mer

« Si j'avais été sur place lorsque M. Le Pensec est venu avec son bulldozer, ça ne se serait pas passé comme ça. Je ferai reconstruire la clôture sur l'emplacement où elle se trouvait... »

Mme Lucette Tomazo, propriétaire de la villa située sur la plage de Pampelonne (Var), dont le ministre de la mer a fait reculer la clôture parce qu'elle empiétait sur le domaine public (*le Monde* du 31 juillet), ne capitule pas. Elle avait déposé un recours devant le Conseil d'Etat et s'est opposé elle-même aux agents des ponts et chaussées qui voulaient desceller les portails restés debout et déplacer le compteur de distribution d'eau.

L'affaire qui oppose le ministre (socialiste) à Mme Tomazo est d'autant plus piquante que celle-ci est une militante du parti communiste et qu'elle a été, pendant plus de vingt ans, administrateur du quotidien *l'Humanité.*

Le dossier juridique de Mme Tomazo est pourtant difficile à plaider. La villa qu'elle occupe et les terrains adjacents furent achetés, il y a vingt-six ans, lors de la mise en vente de la propriété du constructeur d'avions Henri Farman dans la commune de Ramatuelle.

Plusieurs villas empiétaient chacune d'une dizaine de mètres sur une langue de sable faisant partie du domaine privé de l'Etat et bordant la vaste plage de Pampelonne qui, à l'époque, était quasiment déserte. A cause du développement du tourisme, cette bande de sable fut incorporée au domaine public maritime en 1978, et on demanda aux propriétaires de libérer le sol. Tous le firent, sauf Mme Tomazo qui, au contraire, apporta de la terre sur les 837 mètres carrés de sable qu'elle avait « annexés », prolongeant ainsi ses pelouses agrémentées de tamaris et de lauriers-roses. L'administration fut contrainte de porter l'affaire en justice, et, le 10 janvier 1981, le tribunal administratif de Nice a condamné Mme Tomazo à évacuer le domaine public et à enlever sa clôture dans un délai d'un mois. Ne voyant rien venir, le préfet, à son tour, informa la personne récalcitrante qu'il ferait procéder au déplacement de la clôture par des agents de l'Etat et aux frais de la propriétaire. Il a fallu l'opération « coup de poing » de M. Le Pensec pour que cela soit fait.

« Nous nous interdisons de nous interroger sur l'opinion politique des citoyens qui ont fait l'objet d'un jugement, dit-on au ministère de la mer. *Que ne dirait-on pas, à juste titre, s'il en allait autrement ? Au reste nous sommes persuadés que cette propriétaire se conformera finalement à la loi. »*

Le cas de Mme Brigitte Bardot

Une autre affaire non moins délicate va embarrasser les pouvoirs publics dans les prochains mois. C'est celui de la Madrague, propriété de Mme Brigitte Bardot, à Saint-Tropez. Celle-ci, arguant du fait qu'elle était sans cesse importunée par des « paparazzi », avait obtenu une autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime, c'est-à-dire la permission d'édifier, de part et d'autre de sa propriété, deux murs de 2 mètres de haut et s'avançant dans la mer, sur une dizaine de mètres de long. Or cette autorisation arrive à expiration en décembre 1982. Sera-t-elle renouvelée ? S'il n'en était pas ainsi les murs devraient être démolis. Mais, dans ce cas, Mme Brigitte Bardot a toujours affirmé qu'elle vendrait la Madrague, devenue « invivable ». — M. A.-R.

A PROPOS DE...

LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Déchets = engrais

Aux termes d'une convention signée le 27 juillet à Paris, le ministère de l'agriculture va verser, pour l'année 1983, une somme de 4 millions de francs à l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRED). Ce « cadeau » de l'agriculture à une agence spécialisée n'est pas... gratuit. L'ANRED s'engage, en contrepartie, à développer, par des études, des aides aux investissements et des conseils techniques, la valorisation agricole des déchets. Il s'agit, en somme, de diriger vers les champs une foule de sous-produits polluants que l'on se donne beaucoup de mal à détruire, alors qu'ils se révèlent d'excellents fertilisants.

Ainsi, 750 000 tonnes de boues sortent, bon an mal an, des stations d'épuration urbaines. Ces quantités, pour 20 % seulement, sont utilisées comme engrais. Les composts tirés des ordures ménagères forment aussi une respectable montagne évaluée annuellement à 750 000 tonnes. Un pourcentage important ne trouve pas preneur, soit par méfiance, soit par ce qu'il est de médiocre qualité. Là encore, il faudrait améliorer les choses.

Les fonds de silo de céréales qui sont mis à la décharge pourraient, au contraire, être transformés en granulés pour le bétail. Cela représenterait, chaque année, 300 000 tonnes de nourriture supplémentaire et bon marché. Le sang des abattoirs, riche en substances utiles, est actuellement fort mal récupéré et va trop souvent polluer la rivière voisine.

Les fumiers et autres lisiers de porc, qui sont produits par les élevages à raison de 400 millions de tonnes annuelles, sont également mal employés. En Bretagne, on interdit leur épandage pendant l'été parce qu'ils sentent mauvais. L'adjonction d'un simple déodorant permettrait de résoudre cette question d'odeur et d'enrichir les cultures en toute saison. Ailleurs, ils sont répandus sans scrupules, et l'azote qu'ils contiennent va polluer cours d'eau et nappes souterraines. Dans ce cas, il faut apprendre aux agriculteurs à les utiliser plus judicieusement.

La France accuse un gros retard dans ces domaines. On semble y avoir oublié que les amendements étaient naguère quasi exclusivement à base de sous-produits : fumiers, compost, scories, etc. Les usines d'engrais, qui fabriquent des produits exactement dosés et d'emploi facile, ont aujourd'hui imposé leur loi. Mais cela coûte de plus en plus cher.

En Allemagne et en Tchécoslovaquie, il est courant d'épandre les eaux d'égouts dans les champs. En Grande-Bretagne, il y a fort longtemps que les agriculteurs utilisent les déchets ménagers urbains. Les Belges et les Hollandais viennent acheter dans la région Rhône-Alpes et dans le Nord-Pas-de-Calais les déchets des industries alimentaires. Les Allemands font de même avec ceux des brasseries alsaciennes. Bref, nous ne savons pas tirer parti de nos richesses.

Le ministère de l'agriculture en a pris conscience. Mais, pour accorder des prêts, remboursables, aux particuliers, aux syndicats professionnels ou aux collectivités qui veulent se lancer dans la valorisation des déchets, l'administration, avec ses procédures classiques, est désarmée. Il lui faut donc passer par le canal d'une agence plus souple et moins regardante sur la rigueur financière des opérations. D'où la convention avec l'ANRED, dont la mission est précisément de trouver à tous les déchets une issue plus noble, plus économique et moins polluante que la destruction ou la mise à la décharge.

Déjà l'agence a dépensé, depuis sa récente création, une douzaine de millions de francs pour encourager une centaine d'opérations de valorisation agricole. Une quinzaine de chambres d'agriculture ont engagé ces dernières années un spécialiste de ces questions. Cinq autres vont en faire autant avant la fin de 1982. *« Une utilisation rationnelle, de l'ensemble des déchets organiques,* dit-on au ministère de l'agriculture, *permettrait d'économiser au moins 10 % de tous les engrais actuellement achetés par les professions agricoles. » « Et la pollution en serait réduite d'autant »,* ajoute-t-on au ministère de l'environnement.

MARC AMBROISE-RENDU.

Le Monde

économie

AFFAIRES

D'UN MONTANT DE 3,2 MILLIARDS DE FRANCS

Le contrat franco-indien sur le téléphone amorce une plus large coopération scientifique et industrielle entre les deux pays

M. Mexandeau, ministre français des P.T.T., et M. Stephen, ministre indien des communications, ont signé lundi 2 août à New-Delhi un protocole par lequel la France et l'Inde s'engagent à poursuivre la coopération scientifique et industrielle amorcée avec le plus important contrat (3,2 milliards de francs) que l'industrie française du téléphone ait jamais signé à l'exportation.

(De notre envoyé spécial)

New-Delhi. — Dans l'histoire de toute l'industrie, il y a des contrats qui marquent. Celui que C.I.T.-Alcatel vient de signer il y a quelques jours en Inde est de ceux-là. Il permet à la filiale de la Compagnie générale d'électricité de figurer désormais dans le club très fermé des grands du téléphone, formé depuis des décennies d'un quatuor où se côtoient l'Allemand Siemens, le Suédois Eriksson, I.T.T. et le Japonais Nippon Electric.

L'Inde était considérée comme un des marchés tests des télécommunications. Ce pays de six cent cinquante *millions* d'habitants ne compte que 2,5 millions de lignes téléphoniques. Les usines locales contrôlées par un établissement public — Indian Telephone Industry — fabriquent de vieux centraux électromécaniques.

La production, insuffisante, est complétée par des importations : autrefois d'Eriksson, puis, ces dernières années, de Nippon Electric, qui a encore fourni récemment 200 000 lignes téléphoniques.

Depuis maintenant huit ans, l'Inde figure donc au premier rang des pays convoités par les grands constructeurs. D'autant que le gouvernement de New-Delhi s'est fixé pour objectif de passer à 10 millions de lignes, d'ici à 1990. Pour y parvenir, deux choix ont été faits. D'une part, l'Inde devait se doter de nouvelles technologies électroniques (Temporel). D'autre part, elle devait obtenir un transfert de technologie avec production locale. L'idée était de disposer, à la fin de la décennie de deux usines de centraux électroniques d'une capacité de production chacun de 500 000 lignes par an. Le gouvernement de Mme Gandhi a donc procédé à deux appels d'offres.

C.I.T.-Alcatel, pionnier de la communication temporelle, était pour sa part à la recherche depuis des années d'un « gros coup » qui lui donnerait cette crédibilité que deux douzaines de contrats, la plupart dans des petits pays, ne lui avaient pas encore procurée.

Le déclic politique

En piste dès 1974, la société française allait finalement l'emporter grâce à un « déclic politique ». L'avènement d'un gouvernement socialiste en France était accueilli favorablement par New-Delhi et, en novembre, lors de la visite à Paris de Mme Gandhi, la coopération franco-indienne passait la vitesse supérieure.

En décembre, la proposition du CNET et des *P.T.T.* de fournir un programme complémentaire de transfert de technologie, avec formation du personnel et coopération scientifique, allait faire le reste.

Le 14 mai, un protocole d'accord était signé... qu'une ultime contre-offensive d'Eriksson et de Nippon Electric n'empêchait pas de transformer en accord en bonne et due forme fin juillet.

Le contrat comporte plusieurs volets. C.I.T. Alcatel va d'abord livrer 200 000 lignes en temporel, pour une valeur d'environ 450 millions de francs. Elle va ensuite construire une usine d'une capacité de production de 500 000 lignes de centraux E. 10. Le montant du contrat pour cette usine est d'environ deux milliards de francs, dont une bonne partie pour la fourniture de pièces détachées pendant plusieurs années. En outre, la compagnie française touchera des *royalties* sur la fabrication de chaque central.

Un troisième contrat est encore en cours de discussions. D'une valeur de 700 millions, il prévoit la construction d'une usine de circuits de transit.

Au total, l'ensemble de l'accord franco-indien porte donc sur 3,2 milliards de francs. La France a accordé à l'Inde un financement privilégié pour 1 080 millions de francs à un taux de 7,75 %, le reste du contrat étant couvert par des crédits acheteurs.

L'Inde a lancé un nouvel appel d'offre international pour la fourniture, cette fois, de la seconde usine de centraux téléphoniques. Une opération qui bénéficie d'un prêt de la Banque mondiale. Dans le souci de diversifier ses fournisseurs, le gouvernement de New-Delhi pourrait confier cette seconde usine à une autre firme que C.I.T.-Alcatel. Le britannique Plessey, Eriksson, Siemens et Nippon Electric espèrent bien, cette fois, prendre leur revanche.

J.-M. QUATREPOINT.

LES DIFFICULTÉS DE LA SIDÉRURGIE

La Commission européenne entame sans mandat précis les négociations avec les Américains

De notre correspondant

Bruxelles. *(Communautés européennes)*. — MM. Davignon et Haferkamp, vice-présidents de la Commission européenne, ont entamé ce mardi 3 août, à Washington, les négociations sur la conclusion d'un accord d'autolimitation des exportations européennes d'acier sur le marché américain, sans que les Dix aient pu formellement préciser leur mandat du 24 juillet.

Devant les réticences des sidérurgistes de la C.E.E. à partager les sacrifices, les représentants à Bruxelles des Etats membres ont accepté un accord tacite au terme duquel la Commission est autorisée à négocier sur la base d'une réduction avoisinant les 8 % des ventes de la C.E.E. jusqu'à la fin de 1985, par rapport aux réalisations de 1981, pour onze produits.

Les responsables européens devront présenter aux Dix, la semaine prochaine, les résultats des pourparlers avec les autorités fédérales.

Les ministres de l'industrie de la C.E.E. avaient proposé aux Etats-Unis, le 20 juillet, de réduire de 10 % leurs exportations pour les six produits sidérurgiques frappés par les droits compensateurs. Le refus catégorique des Américains avait amené les Dix, quatre jours plus tard, à proposer un « accord d'ensemble » portant sur la négociation d'une réduction de leurs ventes pour onze produits représentant 60 % des exportations totales d'acier de la C.E.E. vers les Etats-Unis (1).

L'imminence de la clôture des enquêtes anti-dumping (prévue pour le 9 août) contre d'autres produits exportés vers le marché américain rendait nécessaire un arrangement rapide avec Washington. Depuis huit jours, la commission des Etats membres et des maîtres de forge européens négociait sans relâche pour préciser le mandat confié à Bruxelles, le 24 juillet, par les ministres de l'industrie.

L'objectif n'a apparemment pas été atteint. MM. Davignon et Haferkamp n'ont dans leur poche que la promesse des Dix d'accepter un accord d'autolimitation ramenant de 6,3 % (correspondant à 3,6 millions de tonnes) la part des ventes concernées sur le marché américain à 5,8 % (3,3 millions de tonnes) d'ici à la fin de 1985.

La Commission devra ensuite convaincre les sidérurgistes de faire preuve de bonne volonté pour que chacun contribue à une réduction globale. Or, sans la participation des entreprises allemandes, qui jusqu'à présent n'ont fait preuve de beaucoup d'empressement, l'offre de la Communauté telle qu'elle se dessine ne tiendrait plus. C'est là la principale difficulté, mais d'autres réticences sont apparues. Les Français, par exemple, souhaiteraient que les exportations de fer blanc ne fassent pas partie de l'accord d'autolimitation.

En supposant que les obstacles soient surmontés au sein de la Communauté, les négociateurs européens ne sont pas pour autant au bout de leurs peines. Les Américains avaient demandé il y a quelques semaines au cours de conversations exploratoires avec la Commisssion, une réduction sensiblement plus importante. Ils souhaitaient en outre l'inclusion dans l'arrangement des exportations de tubes au sujet desquels un accord anti-subvention est offert, donc susceptible d'aboutir à l'application de droits compensateurs. Washington demande maintenant pour ces produits, surtout ceux qui sont exportés par les Allemands, mais aussi par les Français, l'élaboration de dispositions particulières visant à freiner les ventes européennes.

MARCEL SCOTTO.

(1) Tôles laminées à chaud, tôles laminées à froid, tôles quarto, charpentes, fil machine, barres laminées à chaud, tôles galvanisées, fer blanc, rails, tôles minces en acier inoxydable, tôles quarto en acier inoxydable.

ÉNERGIE

Quatre pays européens, dont la France, devraient participer à l'exploitation d'importants gisements charbonniers en Chine.

La France devrait participer avec trois autres pays européens - la R.F.A., la Belgique et l'Espagne - à l'exploitation des mines de charbon situées dans la province chinoise de Ghuizou (sud-ouest du pays).

Le projet actuel porte sur environ 6 milliards de dollars (42 milliards de francs). Il prévoit l'exploitation de vingt neuf mines nouvelles, le développement de trois autres déjà existantes, la construction d'une station génératrice, la création de huit cents kilomètres de voies ferrées et l'agrandissement du port de Zhawjiang (province méridionale de Guangdong).

Selon les termes actuels de l'accord, la compagnie française Alsthom-Atlantique s'occupera de la construction de la station génératrice, la compagnie ouesgt-allemande Salzgitter du complexe portuaire, l'espagnole Focoey des mines et la belge ASEC du chemin de fer.

La SONATRACH algérienne et la société américaine DISTRIGAS signent un accord sur le prix du gaz.

La SONATRACH algérienne et la société américaine DISTRIGAS (Boston) ont signé un avenant portant sur la fixation des prix du gaz naturel liquéfié (G.N.L.) livrable par l'Algérie aux termes d'un contrat conclu entre les deux parties en avril 1976, anonnce-t-on de source officielle à Alger.

Le communiqué ne révèle rien des modalités de fixation du prix du G.N.L. mais rappelle que le contrat liant les deux sociétés prévoit la livraison à DISTRIGAS de 1,15 milliard de mètres cubes par ans sur une période de 20 ans.

Le .prix payé par DISTRIGAS avant cet avenant était de 3,92 dollars par million de B.T.U. (British Thermal Unit). Le transport et la regazéification représentent un coût supplémentaire de l'ordre dé 1,50 dollars par million de B.T.U.

Rappelons en outre que le prix de deux principaux contrats d'importation de gaz « gazeux » par les Etats-Unis (Mexique et Canada) est de 4,94 dollars par million de B.T.U. rendu frontière américaine. les deux gouvernements algérien et américain doivent encore approuver l'avenant signé par les deux sociétés.

Si les relations avec DISTRIGAS, le plus petit contrat américain de la SONATRACH s'améliorent, il n'en va pas de même avec la société PANHANDLE qui à soumis son différend avec l'Algérie à l'arbitrage de la chambre de commerce internationale de Paris.

Selon le bi-mensuel *le pétrole et gaz arabes* du 1[er] août la firme américaine a constitué un volumineux dossier tendant à prouver qu'il est *« raisonnablement possible à la SONATRACH, et ce depuis longtemps de liver de substancielles quantités de G.N.L. et à PANHANDLE de les recevoir »* et qu'en ne les livrant pas la société algérienne *« ne respecte pas le contrat dans ses aspects matériels »*. PAHANDLE est le premier client de l'Algérie à recourir à une telle procédure.

CONJONCTURE

Le gaz et l'électricité n'augmenteront pas pendant la période de blocage

confirme M. Delors

« Le blocage des prix est très bien respecté puisqu'on ne relève que 4 % à 5 % d'infractions », *a déclaré lundi soir 2 août M. Jacques Delors, au micro de France-Inter. Le blocage des salaires est également appliqué,* « avec une grande discipline », *a ajouté le ministre.*

Expliquant que les pouvoirs publics préparaient dès maintenant la sortie du blocage, M. Delors a déclaré qu'il souhaitait que les prix des articles saisonniers vendus à la rentrée aux familles « n'augmentent que de 4 % à 7 % par rapport à la rentrée précédente ».

D'autre part, le ministre a indiqué que le prix du gaz et de l'électricité n'augmenterait pas pendant la période de blocage, c'est-à-dire d'ici au 1er novembre. Le ministre a également affirmé que le gouvernement n'augmenterait pas la pression fiscale : « Il serait déraisonnable d'augmenter les impôts, alors que les gens doivent avoir assez de revenus pour soutenir la consommation (...). Toutefois, toutes les catégories devront faire un effort de solidarité en faveur des chômeurs. »

Enfin M. Delors a indiqué qu'il ne fallait pas s'attendre à une troisième dévaluation, le dernier réalignement « ayant été réussi ».

La hausse des prix de détail en juin : + 0,7 %

	Variation (en %) au cours			
	des 12 derniers mois (juin 82/ juin 81)	des 6 derniers mois (juin 82/ déc. 81)	des 3 derniers mois (juin 82/ mars 82)	du dernier mois (juin 82/ mai 82)
• ENSEMBLE	+ 13,5	+ 6,0	+ 2,7	+ 0,7
• ALIMENTATION (y compris boissons)	+ 15,2	+ 6,5	+ 3,3	+ 0,7
Produits à base de céréales	+ 14,7	+ 6,2	+ 1,6	+ 0,4
Viandes de boucherie	+ 16,2	+ 7,8	+ 4,4	+ 1,1
Porc et charcuterie	+ 20,1	+ 5,1	+ 2,7	+ 1,2
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	+ 13	+ 3,8	+ 0,3	− 0,5
Produits de la pêche	+ 14,3	+ 6,2	+ 2,9	+ 0,7
Laits, fromages	+ 15,2	+ 7,9	+ 4,5	+ 1
Œufs	− 0,3	− 8	− 5,2	− 2,5
Corps gras et beurres	+ 7,8	+ 2,1	+ 3,2	+ 0,1
Légumes et fruits	+ 18	+ 8,2	+ 4,5	+ 1,1
Autres produits alimentaires	+ 15,1	+ 7,4	+ 3,9	+ 1,1
Boissons alcoolisées	+ 14,4	+ 7,2	+ 3,5	+ 0,8
Boissons non alcoolisées	+ 13,4	+ 8,5	+ 4,5	+ 0,9
• PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 12,7	+ 5,9	+ 2,3	+ 0,6
1) Habillement et textiles	+ 10,3	+ 5,2	+ 2,9	+ 0,6
Vêtements de dessus	+ 8,7	+ 4,5	+ 2,6	+ 0,3
Autres vêtements et accessoires	+ 12	+ 6	+ 3,3	+ 0,7
Articles chaussants	+ 8,9	+ 4,4	+ 2,5	+ 0,6
Autres articles textiles	+ 12,5	+ 6,1	+ 3,2	+ 0,7
2) Autres produits manufacturés	+ 13,2	+ 6	+ 2,1	+ 0,6
Meubles et tapis	+ 12,6	+ 7,2	+ 3,8	+ 1,1
Appareils ménagers électriques et à gaz	+ 10,8	+ 4,9	+ 2,1	+ 0,5
Autres articles d'équipement du ménage	+ 15,5	+ 7,6	+ 3,4	+ 0,9
Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien	+ 15,3	+ 6,9	+ 3,5	+ 1,2
Articles de toilette et de soins	+ 10	+ 4,9	+ 1,6	+ 0,5
Véhicules	+ 11,6	+ 4,7	+ 1,6	+ 0,3
Papeterie, librairie, journaux	+ 17,6	+ 8,6	+ 2,3	+ 0,5
Photo, optique, électro-acoustique	+ 4,3	+ 2	+ 1	+ 0,4
Autres articles de loisir	+ 10,9	+ 5,5	+ 3	+ 0,6
Combustibles, énergie	+ 17,1	+ 6,9	+ 2	+ 0,8
Tabacs et produits manufacturés divers	+ 11	+ 4,7	+ 0,7	+ 0,1
• SERVICES	+ 13,2	+ 5,9	+ 2,9	+ 0,8
Services relatifs au logement	+ 12,4	+ 5,8	+ 2,5	+ 0,3
dont : loyers	(+ 11,4)	(+ 4,6)	(+ 2)	(=)
Soins personnels, soins de l'habillement (1)	+ 14,5	+ 6,4	+ 4,3	+ 1,2
Services de santé	+ 9,2	+ 1,5	+ 0,3	+ 0,3
Transports publics	+ 17,5	+ 7,6	+ 5,1	+ 0,1
Services d'utilisation de véhicules privés (2)	+ 14,2	+ 6,8	+ 2,5	+ 0,7
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	+ 14,2	+ 7,3	+ 3,6	+ 0,9
Autres Services (3)	+ 13,7	+ 6,1	+ 3,4	+ 2,3

L'indice de l'INSEE calculé sur la base 100 en 1970 s'est inscrit à 319,2 en juin contre 317 en mai et 281,2 en juin 1981. En rythme annuel calculé sur trois mois (avril-mai-juin), le rythme de l'inflation revient à 11,2 %.

(1) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance O.R.T.F., etc.

SOCIAL

L'insertion sociale des jeunes de seize à dix-huit ans

Le gouvernement prépare pour la rentrée scolaire l'opération « 100 000 jeunes, un métier pour réussir ». L'objectif : aider à l'insertion socio-professionnelle des jeunes de seize à dix-huit ans sortis de l'appareil éducatif et dépourvus de qualifications.

Des permanences et des missions locales sont actuellement mises en place à l'échelon des municipalités, invitées à participer activement à ce dispositif. Le problème des « seize à dix-huit ans » est en effet des plus préoccupants à l'heure de la crise.

I. — Plus de cent vingt mille demandeurs d'emploi

par JEAN BENOIT

Trop âgés pour rester dans le système éducatif, trop jeunes pour être « adultes ». Aucune qualification et pas de travail. En toile de fond, l'ennui, le découragement et parfois, sous la mince écorce du « *loubard* » ou du « *punk* », le désespoir. Tel est le lot d'un trop grand nombre de jeunes de seize à dix-huit ans, rejetés des circuits socio-économiques par l'échec scolaire ou professionnel.

La crise frappe durement les jeunes de cet âge lorsqu'ils se retrouvent à la rue, au chômage, sans aucun projet personnel. Quelques statistiques — elles sont encore approximatives — indiquent l'ampleur du drame.

Sur deux millions de demandeurs d'emploi, on évalue à près de neuf cent mille le nombre de ceux qui ont de seize à vingt-cinq ans, alors qu'ils ne représentent que 8 % de la population active. La moitié d'entre eux, soit quatre cent cinquante mille, ne possèdent ni diplômes, ni qualifications professionnelles, et plus de 60 % ont entre dix-huit et vingt et un ans. En amont, plus de cent vingt mille jeunes de seize à dix-huit ans — on cite même le chiffre de cent soixante mille pour la rentrée — quittent l'appareil scolaire dans ces conditions, soit plus d'un élève sur trois. Comment pourraient-ils être armés dans la vie ?

Confinés trop souvent dans une marginalité codifiée par les institutions — famille, école, église, armée, entreprise, police, magistrature, — ces jeunes ont été paradoxalement hissés au rôle d'adultes en tant que clientèle, ô combien lucrative, de certains secteurs de l'industrie, du commerce, du monde du spectacle, des organes d'information. En revanche, cette même société de consommation leur a presque toujours refusé le droit d'agir selon leurs besoins et leurs capacités dans le monde du travail. C'est singulièrement vérifiable dans la période actuelle, car les blocages interviennent plus encore que par le passé, dès la recherche d'une quelconque insertion professionnelle.

On observe, il est vrai, une distorsion croissante entre le niveau *scolaire et professionnel des jeunes et* les exigences des employeurs, dans un espace d'industrialisation accélérée qui incite le patronat et, à son corps défendant, le gouvernement à privilégier les critères de rentabilité-spécialisation. D'ailleurs, en ces temps d'inquiétude, qui songerait encore aux slogans de mai 68 ?

Qui ? Les nouvelles générations précisément, parce que brimées, marginalisées, exclues du monde productiviste que beaucoup de jeunes d'aujourd'hui rejettent à leur tour. Le vieux cri, tout à la fois magnifique et puéril, refleurit sur les murs des H.L.M. : « *Gilda, je t'aime, à bas le travail !* »

L'amalgame chômeurs-délinquants

Dès lors, l'actualité se jalonne, surtout l'été, de faits divers illustrant la « violence » des jeunes, ou plutôt leur inadaptation, leur amertume face aux revers répétés. Les comportements hors-la-loi des bandes d'adolescents, dans les banlieues ouvrières, épousent le même symbolisme que la vie en couple ou en communauté, la drogue, la contre-culture, la révolte politique ou — lorsqu'ils s'en approprient les moyens, — la surconsommation. Vols à la tire ou à la roulotte, « *braquages* », cambriolages de supermarchés, rodéos motorisés, incendies de voitures, affrontements avec la police — comme à Vénissieux l'été dernier, dans la banlieue de Lyon, ou cet été même à Mulhouse ou à Villeurbanne, — tout cela s'inscrit dans le *fatum* quotidien des cités-ghettos où s'entassent les plus déshérités et, souvent, les jeunes étrangers de la deuxième génération.

L'équation « jeunes chômeurs-délinquance » rejoint ainsi, dans l'absurde, l'amalgame « immigrés-insécurité », et risque de provoquer tôt ou tard les mêmes réactions *racistes, qui visent à faire porter sur* toute une communauté la responsabilité des actes commis par quelques-uns. Cercle vicieux : la suspicion qui pèse sur les jeunes n'est pas faite pour lever les réticences réelles, ou proclamées telles, des chefs d'entreprise en quête de personnel.

Une obligation nationale

Le malaise des jeunes a certes un impact sur la vie urbaine. D'aucuns, volontiers alarmistes, parlent même de déstabilisation. Les gouvernements giscardiens s'étaient déjà penché (sans succès) sur le problème. Pour sa part, le gouvernement Mauroy, déjà alerté l'an dernier par les incidents de la banlieue lyonnaise, a fortifié sa conviction que le nœud de l'affaire c'est « *le désœuvrement, l'absence de projets, la situation faite aux jeunes* », dixit Mme Nicole Questiaux, ancien ministre de la solidarité nationale, au colloque de Grenoble sur la délinquance juvénile en juin dernier. Aussi a-t-on proclamé le principe que la qualification professionnelle et l'insertion sociale des jeunes sont « *une obligation nationale* ».

Mais il fallait d'abord parer au plus pressé. Tandis que M. Mauroy envisageait d'instituer le service militaire à dix-huit ans, ce qui permettrait de repousser d'un an l'entrée des jeunes apprentis dans la vie active, M. Defferre, craignant un été chaud, voire une flambée de violence à l'automne, préconisait l'implantation de délégations locales à la prévention dans les départements critiques (région parisienne, Rhône, Bouches-du-Rhône...) et la prise en charge d'un certain nombre de mineurs pour lutter contre l'ennui dans les cités, avec la participation du Club Méditerranée et de la fédération Léo-Lagrange.

A ces initiatives parfois improvisées, s'ajoutaient la publication d'un important travail d'experts du haut comité de la population et de la famille — le rapport Marangé-Lebon — sur « l'insertion des jeunes d'origine étrangère dans la société française », d'autre projets, tels que la création des zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) par le ministère de l'éducation nationale, ou les travaux de la commission animée par M. Hubert Dubedout, maire socialiste de Grenoble, sur les grands ensembles, l'habitat et le cadre de vie (*le Monde* du 15 juillet). Toutes ces démarches témoignent de la volonté des responsables, aux niveaux national et régional, de répondre à la montée du phénomène des jeunes sans travail et à ses conséquences.

Mais le problème principal n'était pas réglé : celui de l'insertion à long terme de ces jeunes. Tel est le but du programme de formation des « seize à dix-huit ans » impulsé par M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle.

Une formation alternée

Largement inspirée du rapport du professeur Bertrand Schwartz sur « l'insertion professionnelle et *sociale des jeunes* » *(le Monde* du 14 mai), l'ordonnance ministérielle du 26 mars 1982 a fixé à cent mille le nombre des jeunes de seize à dix-huit ans sans bagage éducatif ou professionnel qui devront avoir reçu d'ici à la fin de l'année une formation alternée.

Cette formule a le mérite d'associer des périodes d'activités pratiques « *en vraie grandeur* » sur un lieu de travail — entreprise, administration ou association — et un enseignement général et théorique dispensé par un organisme de formation agréé et conventionné. Cette formation alternée sera modulée en fonction des situations diversifiées des jeunes et pourra durer de six mois à deux ans. Dans toute la mesure du possible, elle devra être assurée en priorité par les lycées d'enseignement professionnel.

Dans cette perspective, les capacités d'accueil de l'enseignement théorique seront accrues : vingt mille jeunes de plus qu'à la rentrée de 1981 devraient être admis dans les lycées d'enseignement professionnel en 1982.

L'objectif ? Permettre à tous ces jeunes, dégagés de l'obligation scolaire et qui n'ont pas atteint leur majorité légale d'acquérir « *une qualification professionnelle attestée et reconnue, qui favorise leur insertion dans l'emploi* ».

Il est essentiel en effet, comme l'a noté à plusieurs reprises M. Rigout, que ces formations apparaissent assez « *qualifiantes* » pour déboucher sur un emploi stable. C'est là une innovation importante. Elle rompt avec l'une des pratiques les plus perverses des anciens pactes pour pour l'emploi, qui n'offraient rien d'autre que des « stages-parkings » sans réelle reconnaissance de qualification, même s'ils ont parfois donné lieu à des embauches. Ces formations alternées — on parle déjà des « stages Rigout » par opposition aux « stages Barre » — devront aboutir soit à un diplôme d'Etat, soit à un titre homologué, soit encore à une qualification reconnue par une convention collective dans telle ou telle branche professionnelle.

Ce n'est là que la première étape d'un programme ambitieux, qui devra conduire en 1985 à ce qu'aucun jeune de seize à dix-huit ans ne se présente sur le marché du travail s'il n'a acquis une formation professionnelle sanctionnée par un diplôme.

L'heure est donc à la mobilisation générale. Dès septembre, cent mille jeunes sans travail de seize à dix-huit ans doivent pouvoir suivre une formation en alternance. Encore faut-il les récupérer, dans tous les sens du mot, avec la collaboration des pouvoir publics et des chefs d'entreprise. Aux mairies, notamment, revient la mission de les retrouver, de les contacter, de les réunir dans des permanences d'accueil. C'est ici que les problèmes commencent.

Prochain article :

UN MÉTIER POUR RÉUSSIR ?

Passant de deux millions à plus de quatre millions

Le nombre des étrangers vivant en France a doublé en vingt ans

La population étrangère en France a doublé en vingt ans : elle était de 2 012 352 en 1962 ; elle atteint cette année 4 223 928 personnes, originaires de cent vingt-trois pays et qui représentent 8 % de la population totale de l'Hexagone.

Ces chiffres, rendus publics le lundi 2 août, ont été établis, par la direction de la réglementation et du contentieux du ministère de l'intérieur et de la décentralisation, sur la base des cartes de séjour en cours de validité au 31 décembre 1981. Ils ne prennent donc en compte que les seuls étrangers ayant le titre de résidents et ne donnent aucune indication sur le nombre des travailleurs immigrés clandestins.

Sur ces 4 223 928 personnes, 2 533 537 relèvent du régime général des étrangers (59,98 %), 816 873 ont le statut particulier des ressortissants algériens, 628 258 sont originaires d'Etats membres de la C.E.E., 115 011 viennent des pays africains du sud du Sahara, auparavant sous administration française et 130 249 sont des réfugiés ou des apatrides. 50,45 % sont des hommes, 28,53 % des femmes, 21,02 % des enfants de moinds de seize ans.

Les Portugais sont les plus nombreux ; ils sont 859 438 contre 742 646 en 1972. Viennent ensuite les Algériens et les Marocains (442 472), les Italiens (452 035), les Espagnols (412 542), les Tunisiens (193 203) et les Turcs (118 073).

1 500 000 D'ENTRE EUX ONT MOINS DE VINGT-SIX ANS

Un rapport sur l'insertion des jeunes d'origine étrangère dans la communauté française a été publié récemment par la Documentation française (1). Cette étude, réalisée par MM. James Marangé et André Lebon à la demande du ministre du travail — en tant que président du Haut Comité de la population et de la famille, — fait suite à celle que ces mêmes auteurs avaient rédigée sur les aspects démographiques de l'immigration.

Les chiffres contenus dans ce nouveau rapport mettent en évidence l'importance du problème posé par ce qu'il est convenu d'appeler la deuxième génération des migrants : plus d'un million et demi de jeunes étrangers, soit 7,1 % des jeunes de moins de vingt-six ans, dont 677 000 de moins de neuf ans et 273 000 de quinze à dix-neuf ans. Leur proportion dans la population étrangère en France, qui était de 38.9 % en 1975, pourrait passer entre 54 % et 57 % dès 1995, pour dépasser les 62 % en 2015.

Le rapport de MM. Marangé et Lebon suggère une série de mesures spécifiques dans les domaines de l'éducation nationale, de l'animation péri-scolaire, de la formation professionnelle, de l'information et du logement familial. — *J. F.*

(1) 31, quai Voltaire, Paris.

En un an

LE NOMBRE DE CHOMEURS S'EST ACCRU DE 12,9 % EN DONNÉES BRUTES

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'A.N.P.E. (Agence nationale pour l'emploi), à la fin de juillet 1982, atteint un million huit cent quatre-vingt-dix-sept mille en données brutes, selon un premier comptage effectué par l'A.N.P.E.

Pour le ministère de l'emploi, si ces chiffres provisoires devaient être confirmés « *lors de l'établissement des résultats définitifs, ils correspondraient par rapport à la fin du mois de juin 1982 à une stabilisation en données corrigées des variations saisonnières et à une hausse de 1,6 % en données brutes. Sur un an,* ajoute le ministère, *la hausse du nombre des demandeurs atteindrait 12,9 %.* »

Selon les chiffres définitifs de juin, en données corrigées des variations saisonnières, on dénombrait deux millions quarante- deux mille trois cents demandeurs d'emploi et un million huit cent soixante-sept mille cent en données brutes.

● *La British National Oil Corporation (BNOC) est divisée en deux parties.* — La division en deux de la société nationale des pétroles britanniques, décidée par le gouvernement en vue de privatiser une partie de ses activités, est entrée en vigueur le 2 août. La totalité des activités de la BNOC dans le domaine de la prospection et de l'extraction a été confiée à une nouvelle compagnie — la Britoil — dont 51 % du capital doit être offert au public en novembre.

La BNOC, qui demeurera contrôlée à 100 % par le gouvernement voit ses activités réduites à la fixation des prix du pétrole de mer du Nord et à la commercialisation de la partie de la production qui revient à l'Etat. — *(A.F.P.)*

HANDICAPÉS

La fonction publique doit jouer un « rôle pilote »

estime M. Le Pors

« *Aucune personne désirant travailler pour la fonction publique ne doit être exclue* a priori. ! » Extraite du rapport exploratoire de la commission présidée par M. Christian Hernandez, cette phrase résume l'idée force de la mission relative à *l'étude des conditions d'intégration* des handicapés dans la fonction publique.

Dans une conférence de presse, le 2 août, le ministre de la fonction publique et des réformes administratives, M. Anicet Le Pors, a rappelé que « *l'Etat devait donner l'exemple* » et qu'en l'occurence il ne s'agissait pas d'assistance, mais bien *de « tirer parti des potentialités de notre pays ».*

En effet, la situation actuelle se définit par le paradoxe suivant : on reproche aux handicapés de se confiner dans une position d'assistés, alors que la législation ne leur permet pas un accès satisfaisant au travail. La fonction publique peut donc jouer un rôle pilote dans ce domaine. Il ne faut donc plus partir des déficiences des handicapés, mais de leurs possibilités.

Conformément aux orientations adoptées par le conseil des ministres du 18 novembre 1981, le rapport de la commission Hernandez sera présenté au conseil supérieur de la fonction publique le 30 septembre.

Fruit d'une concertation avec les syndicats de fonctionnaires et les nombreuses associations de handicapés, la commission formule dix-sept propositions dont voici l'essentiel : création d'une nouvelle voie de recrutement, dite « *voie directe* », s'ajoutant aux voies actuelles (emplois réservés, concours aménagés), consistant en des stages d'insertion comme il en existe déjà aux P.T.T. ; création d'un centre national de préparation aux examens ; suppression de l'article 16 de l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires (1) ; aménagement de l'accessibilité des locaux et des postes de travail grâce à *l'innovation technique* ; *aménagement* des concours pour les sourds et les aveugles ; extension aux collectivités territoriales des dispositions sur l'emploi des handicapés dans la fonction publique ; et, enfin, établissement d'un rapport annuel faisant le point de la réalisation de l'objectif d'une intégration de 3 % de handicapés dans la fonction publique.

(1) Cet article interdit l'accès à des postes dans l'administration de l'Etat aux personnes souffrant de certaines maladies ou déficiences comme la tuberculose, le cancer, la poliomyélite ou des maladies mentales.

● *Accord à Sealink.* — Le Syndicat national des marins britanniques et la compagnie des car-ferries Sealink sont parvenus dans la nuit du 2 au 3 août à un accord qui pourrait, dès ce mardi, mettre un terme à la grève des 4 000 marins de la compagnie *(le Monde* du 3 août). L'accord prévoit un adoucissement des mesures d'économie prévues par Sealink sur la ligne Harwich-Hook Van Holland. — *(A.F.P.)*.

● *Le groupe International Harvester. continuera à produire des machines agricoles en Europe.* notamment en France, en Grande-Bretagne et en R.F.A., contrairement à ce que laissait entendre l'article publié dans *le Monde* daté des 1er et 2 août, consacré au nouveau plan de restructuration d'International Harvester.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −
$ E.-U.	6,7470	6,7500	+ 170	+ 220	+ 270	+ 330	+ 600	+ 760
$ can.	5,4050	5,4087	− 60	− 35	− 85	− 50	− 160	− 27
Yen (100)	2,6376	2,6398	+ 175	+ 193	+ 320	+ 355	+1000	+1080
DM	2,7828	2,7852	+ 140	+ 167	+ 270	+ 305	+ 845	+ 927
Florin	2,5218	2,5234	+ 110	+ 155	+ 223	+ 270	+ 715	+ 770
F.B. (100)	14,5928	14,6041	+ 12	+ 199	+ 70	+ 280	+ 340	+ 858
F.S.	3,2776	3,2815	+ 335	+ 375	+ 595	+ 640	+1670	+1790
L (1 000)	4,9661	4,9813	− 257	− 208	− 480	− 416	−1405	−1239
£	11,8626	11,8726	+ 290	+ 392	+ 565	+ 685	+1980	+2285

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/2	9	8 1/2	8 7/8	8 1/2	8 7/8	8 11/16	8 17/16
$ E.-U.	10 3/8	11 3/8	11 1/8	11 3/4	11 15/16	12 5/16	13	13 3/8
Florin	8 1/2	9 1/4	8 15/16	9 3/16	8 15/16	9 3/16	8 13/16	9 7/16
F.B. (100)	13 3/4	15 1/4	13 3/4	14 1/4	13 3/4	14 1/4	14 1/4	15 3/4
F.S.	1 3/8	2 1/8	2 3/4	3 1/8	3 3/8	3 3/4	4 3/4	5 1/8
L (1 000)	18 3/4	21 1/4	18 3/4	20 1/4	19 1/4	20 3/4	20 1/4	21 3/4
£	11 1/2	12 1/4	11 5/8	12 1/4	11 1/2	12 1/8	11 1/2	12 1/8
F. français	14 5/8	15 3/8	14 7/8	15 5/8	15 1/4	16 1/4	17 3/8	18 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

société nationale elf aquitaine

GROUPE ELF AQUITAINE

Les comptes consolidés du groupe Elf Aquitaine relatifs au premier trimestre 1982 font ressortir les éléments suivants :

	1er trimestre 1982	Rappel 1er trimestre 1981
— Chiffre d'affaires hors taxe	29 138 MF (*)	26 166 MF
— Marge brute d'autofinancement :		
— avant exploration	4 338 MF	3 895 MF
— après exploration	3 358 MF	2 864 MF
— Résultat net consolidé	1 277 MF	1 397 MF
— Résultat net consolidé par action	14 F	15 F

(*) Chiffre porté à 30 380 MF en incluant la part du groupe dans le chiffre d'affaires des sociétés consolidées par mise en équivalence (ATO, CHLOE, SLN).

CESSATION DE GARANTIE

La Banque de la Cité, 12, avenue Matignon, 75008 Paris, informe le public que la garantie financière qu'elle avait délivrée à la société La Financière de Patrimoine S.A., à l'occasion des opérations de « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » visées par la loi du 2 janvier 1970, cessera de produire effet trois jours francs après la publication du présent avis.

Les créances, s'il en existe, devront être produites dans les trois mois à la Banque de la Cité, 12, avenue Matignon, 75008 Paris.

La société La Financière de Patrimoine S.A. bénéficie de la même garantie financière délivrée par l'U.A.P., 9, place Vendôme, à Paris, et ce, depuis le 1er mars 1982.

MARCHÉS FINA[...]

PARIS

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 août

Meilleure tenue

Prenant acte de la vive reprise de Wall Street où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné lundi plus de 13 points sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt à court terme, le marché parisien a fait preuve d'une meilleure tenue mardi.

En termes d'indicateur instantané, la cote a progressé de 0,7 % dans le sillage de quelques titres, tels Métallurgique navale Dunkerque (+ 11 %), Sogerap (+ 7 %), Cetelem (+ 5 %), qui ont pris le relais des deux vedettes de la veille (Arjomari Prioux et Nobel-Bozel).

A l'inverse, Usinor et Kali Ste-Thérèse perdent environ 4 %, suivies de Fives-Lille, U.F.B., Olida et Talcs de Luzenac, tous quatre en baisse de 2 % à 2,5 % en moyenne.

En passant au crible les tableaux de cotation, on constate que ces variations de cours sont sensiblement exagérées par l'étroitesse du marché. Du reste, les valeurs traditionnelles de ce qui reste de la cote demeurent très discrètes et le volume d'affaires s'en ressent. Lundi, seuls 30 millions de francs environ avaient été échangés à terme sur les valeurs françaises, presque autant que sur les actions étrangères (23 millions de francs) et le fait que la quasi-totalité des agents de change ait déserté la corbeille mardi avant 13 h 30 témoignait à nouveau du peu d'affaires à négocier.

Sur le marché de l'or, stimulé par le nouvel accès de faiblesse du dollar, le lingot a gagné 650 F, à 76 350 F, entraînant, une fois n'est pas coutume, le napoléon dans son sillage, à 619 F (+ 12 F).

A Londres, le cours de l'or a atteint 355,50 dollars l'once contre 352,125 dollars la veille.

Le dollar-titre se négocie aux alentours de 8,70 F.

NEW-YORK

Forte avance

Même si elle est jugée temporaire par la plupart des spécialistes, la nouvelle baisse des taux d'intérêt aux États-Unis a déclenché une nette avance des actions américaines à Wall Street, où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clos la séance de lundi sur une hausse de 13,51 points, pour s'établir à 822,11, enregistrant ainsi l'une de ses meilleures performances depuis plus de cinq semaines.

Après que la Réserve fédérale eut annoncé, vendredi 30 juillet, sa décision d'abaisser de 11,5 % à 11 % son taux d'escompte, l'ensemble des établissements bancaires ont enchaîné en ramenant leur taux de base (« prime rate ») de 15,5 % à 15 %, tandis que la tendance à la baisse des taux d'intérêt se confirmait lors de l'adjudication de bons du Trésor intervenue lundi.

Pour la première fois depuis août 1980, les taux des bons à trois mois sont repassés au-dessous de la barre des 10 % à l'occasion de cette vente aux enchères, l'adjudication s'effectuant en effet à 9,633 % contre 10,559 % la semaine précédente. De leur côté, les bons à six mois ont affiché un taux de 10,671 % contre 11,378 % lors de la précédente opération de même nature, soit leur plus bas niveau depuis septembre 1980.

Cette série de bonnes nouvelles a eu un effet positif sur la cote, où les hausses l'ont emporté dans la proportion de trois contre un sur les replis, tandis que le volume des échanges bondissait à 53,46 millions d'actions contre 39,27 millions le vendredi précédent.

VALEURS	Cours du 30 juillet	Cours du 2 août
Alcoa	23 1/2	24 3/8
A.T.T.	52 1/4	52 3/8
Boeing	16	16 1/2
Chase Manhattan Bank	35 3/8	37 1/4
Du Pont de Nemours	30 1/4	31
Eastman Kodak	75 3/8	76
Exxon	26	26
Ford	22 5/8	23 1/8
General Electric	66 3/4	67 1/4
General Foods	36 5/8	37 1/4
General Motors	42 5/8	43 1/2
Goodyear	23 1/4	23 3/8
I.B.M.	65 1/2	63 3/4
I.T.T.	23 1/4	23 7/8
Mobil Oil	20 7/8	21 1/4
Pfizer	56	59 1/4
Schlumberger	35 1/2	37 1/4
Texaco	26 3/4	26 7/8
U.A.L. Inc.	17 5/8	18 1/4
Union Carbide	42 5/8	43
U.S. Steel	17 3/4	17 1/2
Westinghouse	26 1/2	27 3/4
Xerox Corp.	29 1/2	29 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

B.S.N. GERVAIS-DANONE. – La société annonce, pour le premier semestre 1982, un chiffre d'affaires (hors taxes) de 1,39 milliard de francs pour la société mère, en augmentation de 17,20 % sur la période comparative de l'année précédente, le chiffre d'affaires consolidé du groupe atteignant 10,75 milliards de francs contre 9,68 milliards de francs au premier semestre 1981.

La division produits frais a enregistré la plus forte progression d'une période sur l'autre (27,97 %), suivie des branches boissons (23,41 %), produits secs (13,93 %) et emballages (12,86 %).

ELF-AQUITAINE. – Le groupe fait état, pour le premier trimestre 1982, d'un bénéfice net consolidé de 1,27 milliard de francs contre 1,39 milliard de francs pour la même période de l'année dernière, soit 14 F par action contre 15 F précédemment. Dans le même temps, le chiffre d'affaires (hors taxes), également consolidé, a atteint 29,13 milliards de francs contre 26,16 milliards de francs, le premier chiffre pouvant être porté à 30,38 milliards de francs en incluant la part du groupe dans le chiffre d'affaires des sociétés consolidées par mise en équivalence (ATO, Chloé, S.L.N.).

Enfin, la marge brute d'autofinancement du groupe (avant exploitation) est passée de 3,89 milliards à 4,33 milliards de francs, la M.B.A., après exploration, progressant de 2,86 milliards à 3,35 milliards de francs.

HOFFMAN-LA ROCHE. – Le groupe chimique balois Hoffman-La Roche a conclu avec Shell International Chemical Cº un accord pour le rachat de la société britannique Colborn-Dawes détenue par des actionnaires au sein du groupe Royal Dutch Shell.

Colborn-Dawes produit notamment des additifs pour l'alimentation animale. Son chiffre d'affaires, en 1981, s'est élevé à près de 40 millions de livres sterling (1).

(1) 1 livre sterling = 11,80 F environ.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	30 juillet	2 août
Valeurs françaises	98,6	98 5
Valeurs étrangères	113,5	114 2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	30 juillet	2 août
Indice général	97	97,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 3 août .... 15 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 août	3 août
1 dollar (en yens)	255,60	255,25

BOURSE DE PARIS Comptant 3 AOUT

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.K.F.(Applic. méc.)	56	56
Total C.F.N.	74 20	74
Ufinex	205	....
Voyer S.A.	1 25	....

2/8	Émission Frais inclus	Rachat net

SICAV

VALEURS	Émission Frais inclus	Rachat net
Actions France	151 30	144 44
Actions-Investiss.	185 22	176 82
Actions sélectives	207 65	198 23
Aedificandi	242 94	231 92
A.G.F. 5000	181 29	173 07
Agfimo	260 35	248 54
Albefi	190 31	181 68
A.L.T.O.	166 74	159 18
Amérique Gestion	308 94	294 93
Bourse-Investiss.	202 28	193 11
Capital Plus	1034 36	1034 36
C.I.P.	593 07	566 18
Convertimmo	196 63	187 71
Cortexa	670 40	640
Credinter	236 33	225 61
Croiss. Immobil.	244 17	233 10
Déméter	52958 74	52801 34
Drouot-France	192 80	184 06
Drouot-Investiss.	426 76	407 41
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sogitar	712 61	680 30
Soleil Investiss.	341 63	326 14
U.A.P. Investiss.	230 27	219 83
Unifrance	181 17	172 95
Unifoncier	473 40	451 93
Unigestion	405 37	386 99
Uni-Japon	617 84	589 82
Unirente	1436 22	1388 99
Univar	11242 38	11242 38
Valorem	263 19	251 26 ◆
Valrel	108819	108710
Worms Investiss.	461 27	440 35

HORS-COTE

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cellulose du Pin	21 70	20 10
Coparex	320	330
F.B.M. (Li)	70	10 70
Iena Industries	13	....
La Mure	69	70
M.M.B.	152	151
Océanic	45	....
Petrofigaz	341	....
Procupta	101	....
Ratier For. G.S.P.	7 50	....
Rorento N.V.	514	521
Sabl. Morillon Corv.	120	120 d

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1749	4,5 % 1973	1730	1750	1752	1735
3250	C.N.E. 3 %	3219	3213	3210	3210
310	Agence Havas	295	298	298 50	293
560	Facom	566	567	567	566
960	Fichet-Bauche	930	930	930	804
159	Finextel	166 90	167	166 80	163 70
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Vallourec	111	112 10	112 50	110 10
	V. Clicquot-P.	1110	1110	1110	1091
	Viniprix	852	852	852	852
	Amax Inc.	173	179	179	180
	Amer. Express	339	350	350	354 80
	Amer. Teleph.	461	468	468	461
	Anglo Amer. C.	91	92 30	91 90	92
	Amgold	500	511	508	501
47	Imp. Chemical	45 05	45 05	45 05	44 50
80	Inco. Limited	75	78 80	78 80	77 30
595	IBM	588	589	590	580
30	Ito-Yokado	29 80	29 40	29 40	29 25
205	ITT	200 50	206 80	206	204 20
36	Matsushita	35 70	36 65	36 65	36 70
620	Merck	620	623	623	630
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 759	6 756	6 590	6 940
Allemagne (100 DM)	278 280	278 280	270	284
Belgique (100 F)	14 584	14 572	....	....
Pays Bas (100 fl.)	252 050	252 090	245	257
Danemark (100 krd)	80 040	80	77	83
Norvège (100 k)	103 060	103 220	99	105
Grande-Bretagne (£ 1)	11 846	11 856	11 550	12 250
Grèce (100 drachmes)	9 845	9 850	9	11
Italie (1 000 lires)	4 959	4 968	4 800	5 200
Suisse (100 fr.)	327 320	327 650	320	338
Suède (100 krs)	112	111 750	108	116
Autriche (100 sch)	39 550	39 555	38 500	40 200
Espagne (100 pes.)	6 092	6 103	5 900	6 350
Portugal (100 esc.)	8 040	8 050	7 800	9 200
Canada ($ can 1)	5 402	5 406	5 310	5 570
Japon (100 yens)	2 650	2 630	2 580	2 720

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/8
Or fin (kilo en barre)	75500	77000
Or fin (en lingot)	75700	76350
Pièce française (20 fr)	607	619
Pièce française (10 fr)	356	.....
Pièce suisse (20 fr)	510	519
Pièce latine (20 fr)	500	515
Souverain	592	603
Pièce de 20 dollars	2645	2705
Pièce de 10 dollars	1480	1447 50
Pièce de 5 dollars	751 26	.....
Pièce de 50 pesos	3286	3245
Pièce de 10 florins	508	525

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

CULTURE

SOCIÉTÉ

RÉGIONS

ÉCONOMIE

A B C D E F G

LE PROJET DE GAZODUC EURO-SIBÉRIEN

La Grande-Bretagne passe outre à l'embargo américain

Le gouvernement britannique a ordonné aux entreprises concernées par la livraison de matériels — sous licence américaine — destinés au gazoduc euro-sibérien de passer outre à l'embargo américain, rejoignant ainsi la position du gouvernement français. Jusqu'à présent, la Grande-Bretagne s'était contentée d'affirmer qu'elle défendrait ses *« intérêts économiques »*.

Dans une déclaration à la Chambre des lords, lord Cockfield, secrétaire au commerce, a précisé que l'embargo américain sur des contrats en vigueur constituait une *« extension inacceptable »* de la juridiction extra-territoriale américaine, *« incompatible avec le droit international »*.

La principale firme concernée, John Brown, a, immédiatement, annoncé qu'elle commencerait à livrer des turbines à l'U.R.S.S. dès la fin août, conformément au calendrier convenu. La firme doit livrer d'ici à la fin de l'année six turbines, sur un total de vingt et une prévues dans le contrat. Trois autres entreprises — Smith International, Baker Oil Tools et A.A.F. Limited — sont aussi concernés, l'ensemble des contrats britanniques représentant une valeur de 350 millions de dollars.

La Maison Blanche a *« regretté »* la décision de Londres. *« Nous regrettons toute décision qui affaiblit la pression sur les autorités polonaises. Nous étudierons ce qu'a fait la Grande-Bretagne »*, a déclaré M. Speakes, porte-parole de M. Reagan.

Un rapport rédigé par des experts de la C.E.E., et envoyé récemment à tous les Etats membres, qualifie pourtant l'embargo de *« largement inefficace »* et de *« contre-productif »*. Ce rapport contredit les thèses américaines et affirme que *« les sanctions mèneront à un effort accru de développement technologique en U.R.S.S., un accroissement de l'indépendance et de l'isolement de Moscou, et n'affectera que très peu ou pas du tout les recettes soviétiques en devises étrangères »*.

Les entreprises européennes ont d'ailleurs les moyens de contourner l'embargo, si l'on en croit l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*. Selon cet hebdomadaire qui n'a pas été démenti, le Kremlin aurait mis au point avec le président d'A.E.G. Kanis, M. Duerr, la livraison par les firmes européennes des turbines et stations de compression dont la construction était achevée avant l'extension de l'embargo le 18 juin.

D'autre part, M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a déclaré le lundi 2 août à Pékin que la *« querelle »* entre les Etats-Unis et les pays de l'Europe de l'Ouest *« ne pouvait plus durer »*. (...) *« C'est le président des Etats-Unis qui a dit que c'était une querelle de famille. Il a raison, car nous appartenons à la même famille quand il s'agit de la défense en face des régimes totalitaires de l'Est »*, a dit M. Cheysson. — *(A.F.P., Reuter.)*

La prise de contrôle de Jacques Borel International

LA SODEXHO CONTINUE DE S'OPPOSER A NOVOTEL

La Sodexho n'entend pas abandonner le combat qui l'oppose à Novotel pour la prise de contrôle de Jacques Borel International (J.B.I.). Le groupe va engager dans les prochains jours auprès du tribunal de commerce de Paris une action pour obtenir l'annulation de l'O.P.E. (offre publique d'échange) lancée par Novotel sur J.B.I.

Ses dirigeants estiment en effet qu'en demandant aux deux candidats au rachat de l'entreprise de restauration de ne procéder à aucun rachat d'actions en Bourse à compter du 4 août (date de la reprise des cotations de J. Borel), le Comité de surveillance des offres publiques privilégiait le groupe constitué autour de Novotel (*le Monde* des 1er et 2 août).

« La seule solution équitable était de suspendre l'O.P.E. de Novotel », indique-t-on à la banque Neuflize Schlumberger et Mallet (N.S.M.) chargée de présenter l'O.P.A. concurrente de Sodexho déclarée « irrecevable » par la Chambre syndicale des agents de change, après que la Commission de la concurrence eut été saisie du dossier.

L'affaire se complique encore sur un plan juridique. De fait, la N.S.M. juge « erroné » le terme « irrecevable » employé par la chambre syndicale.

Elle ne considère pas, enfin, comme une injonction la demande de non-intervention faite par le Comité de surveillance des offres publiques auprès de la Sodexho et de Novotel. Contrairement à ce qui a été écrit dans la presse, si Novotel est d'accord, Sodexho n'accepte pas de se plier à cette règle « préjudiciable » aux petits actionnaires. Est-ce à dire que Sodexho rachètera des actions J. Borel en Bourse ? *« Elle n'interviendra pas nécessairement »*, ajoute-t-on encore à la N.S.M.

LES ROUTIERS ET LE PROJET DE LOI DE M. FITERMAN

Le projet de loi d'orientation sur les transports, présenté par M. Charles Fiterman au dernier conseil des ministres (*le Monde* du 29 juillet), *« est encore trop ambigu et appelle donc des éclaircissements de la part des pouvoirs publics »*, estime la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.), qui s'interdit en conséquence d'*« arrêter dès maintenant sa position »*.

En revanche, elle s'inquiète d'une possible remise en cause pour les entreprises, dans l'immédiat ou à terme, des *« droits d'exploiter »* reposant actuellement sur le système des « licences ». La F.N.T.R. affirme encore que *« la priorité maintenant donnée au chemin de fer, dont le déficit pris en charge par l'Etat ne fait d'ailleurs que s'accroître, fausse le libre choix des usagers des transports »*.

La Fédération générale des transport et de l'équipement C.F.D.T. considère, de son côté, que le projet *« permettra d'amorcer valablement la mise sur pied d'une nouvelle politique des transports basée sur le droit au transport et la complémentarité entre les modes »*.

BAISSE DU DOLLAR... ET DES TAUX D'INTÉRÊT

Le dollar a poursuivi son mouvement de baisse, mardi 3 août, sur les principales places, et la monnaie américaine s'est négociée à 6,74 F environ à Paris contre 6,76 F la veille lors des transactions initiales de banques à banques.

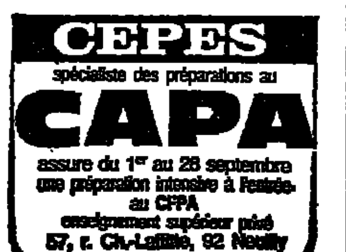
La devise américaine a également fait marche arrière à Zurich, où elle s'inscrivait à 2,0560/2,0570 francs suisses contre 2,0725/2,0750, lundi, ainsi qu'à Francfort, le cours moyen du dollar s'établissant sur le marché des changes ouest-allemand à 2,4215 DM (après 2,4175 DM) contre 2,4330 DM la veille.

Le repli de la monnaie américaine est allé de pair avec une généralisation à 15 % du taux de base (prime rate) pratiqué par les banques américaines. S'alignant sur la Réserve fédérale, qui a réduit pour la seconde fois en quinze jours son taux d'escompte, le ramenant à 11 % en dernier ressort, la quasi totalité des établissements financiers, Chemical Bank, Chase Manhattan et Citibank en tête, ont ramené, lundi 2 août, leur « prime rate » de 15,5 % à 15 %.

Selon les spécialistes financiers, les taux d'intérêt à court terme pourraient continuer à fléchir légèrement au cours des prochaines semaines et ils en veulent pour preuve la nette décélération constatée lors de l'adjudication de bons du Trésor du lundi 2 août (voir le compte rendu de la Bourse de New-York), mais leurs prévisions sont beaucoup plus prudentes à plus long terme, en raison des besoins de capitaux auxquels sera confrontée l'administration américaine pour financer le déficit budgétaire.

A Londres, la Banque d'Angleterre a annoncé, lundi 3 août, un nouvel abaissement de 1/16 de point de son taux d'intervention sur le marché monétaire et on estime que les banques de la City devraient réduire d'ici quelques jours leur taux de base déjà ramené de 12 % à 11,5 % le 30 juillet dernier.

A Paris, enfin, la Banque de France a également réduit son taux d'intervention sur le marché monétaire, pour le ramener de 14 3/4 % à 14 5/8 %, tandis que le taux loyer de l'argent contre effets privés restait fixé à 15 %, mardi 3 août.



MM. GUICHARD ET PEYREFITTE AU SECOURS DES CONCILIATEURS

Deux anciens gardes des sceaux, MM. Olivier Guichard et Alain Peyrefitte ont publié, le 2 août, une déclaration commune pour prendre la défense des conciliateurs. Une circulaire de M. Robert Badinter, en date du 14 mai 1982, prévoit de suspendre les nominations de nouveaux conciliateurs (1). MM. Guichard et Peyrefitte estiment que *« M. Badinter veut supprimer les conciliateurs »*. Ils ajoutent : *« Il n'a pas osé abroger officiellement les textes qui les ont créés. Il préfère agir par voie confidentielle (...). Nous ne pouvons laisser s'accomplir cette opération clandestine. Un débat public doit avoir lieu. »*

MM. Guichard et Peyrefitte déclarent : *« Il faut condamner l'objectif du garde des sceaux parce qu'il relève d'une conception étroite et corporatiste, contraire à celle dont se réclame l'institution actuelle, à savoir : associer le plus largement possible les citoyens à l'œuvre de justice. (...) Les méthodes utilisées par M. Badinter ne sauraient non plus être admises. Elles sont en flagrante contradiction avec l'affirmation, constamment répétée, que la concertation entre les pouvoirs publics et les parties intéressées constitue la clé de toute réforme de nos institutions. (...) Le pouvoir socialiste est-il hostile à cette institution parce qu'elle est facteur de rapprochement entre les citoyens, partant d'unité sociale, et donc réduit la lutte des classes, qu'il cherche à aviser ? Ou, tout simplement, parce qu'elle vient de l'ancien pouvoir ? »*

(1) Lire à ce sujet l'article de Mme Nelly Bonnart-Pontay, présidente nationale des conciliateurs judiciaires de France, publié dans *le Monde* du 28 juillet. Expérimentée en 1977, officialisée en 1978, l'institution des conciliateurs vise à faire régler les petits litiges entre particuliers sans recours aux magistrats professionnels.

Le statut de Paris

M. GEORGES SARRE : Le cumul des mandats de M. Chirac est « scandaleux »

Lors d'une interview publiée dans *France-Soir* du mardi 3 août, M. Georges Sarre, député de Paris et président du groupe socialiste à l'Hôtel de Ville, affirme que dans le nouveau statut de la capitale en préparation, il n'y aura *« rien qui puisse démanteler Paris, mais tout pour rapprocher les élus des habitants et de leurs problèmes. »* Il explique que *« tout ce qui ne sera pas de la compétence des arrondissements relèvera de la compétence du maire »*.

A propos de M. Chirac, le leader socialiste affirme : *« Il est scandaleux qu'il soit à la fois conseiller général de Corrèze et président du conseil général de Paris. Il faut qu'il choisisse, d'autant plus que cette situation de cumul entraîne une délégation de pouvoir et entretient une administration politique pléthorique. En fait, ce n'est plus Jacques Chirac qui gère réellement la ville, mais ses amis. »* (1)

(1) Dans une décision du 14 mars 1980, le Conseil d'État a jugé que M. Chirac pouvait être à la fois conseiller de Paris et conseiller général de Corrèze.

BUDGET D'AUSTÉRITÉ EN BELGIQUE

M. Martens, premier ministre belge, a présenté, lundi 2 août, à la presse, les grandes lignes du projet

Placé sous le signe de l'austérité, ce budget prévoit de limiter le déficit à 445 milliards de francs belges (9 milliards de dollars environ), ce qui représente 10,5 % du produit national contre 11,4 % cette année.

A l'issue de trois jours de débats, le gouvernement a fixé à 1 702 milliards de francs belges (1) le montant des dépenses pour 1983, soit un accroissement de 7,5 % par rapport à 1982, et à 1 277 milliards le montant des recettes.

Le gouvernement belge prévoit de réduire le déficit prévu de la Sécurité sociale de 35,7 milliards de francs belges à 28,3 milliards. Parmi les mesures envisagées dans le domaine des allocations familiales, une retenue forfaitaire de 500 FB sera appliquée aux ménages avec enfant et de 900 FB aux ménages sans enfants, ainsi qu'aux personnes seules.

Les revenus supérieurs à 3 millions de francs belges par an se verront frappés d'une cotisation de solidarité de 10 % en faveur de la lutte contre le chômage. Le gouvernement prévoit aussi de ramener de 30 à 15 milliards de francs belges la réduction des cotisations patronales décidée en 1982 pour alléger les coûts des entreprises.

Autre point fort du budget 1983 : la réforme fiscale. Celle-ci prévoit une augmentation des recettes de T.V.A. de 15 milliards.

D'autre part, l'abattement forfaitaire de 10 000 FB, appliqué sur le montant des revenus, devrait être supprimé, alors que les abattements suivant le nombre d'enfants à charge seront majorés. Enfin, les revenus compris entre 750 000 et 1,5 million de francs belges verront leur taux d'imposition abaissé.

(1) 100 FB valent 14,58 FF. 40 FB = 1 dollar.

PÈRE DE L'ANCIEN CHEF DE L'ÉTAT

M. Edmond Giscard d'Estaing est mort

M. Edmond Giscard d'Estaing, père de M. Valéry Giscard d'Estaing, est décédé ce mardi 3 août. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans. Ancien inspecteur des finances, il était administrateur de société et membre de l'Institut. Il fut aussi, de 1935 à 1947 maire de Chanonat (Puy-de-Dôme).

Né le 29 mars 1894 à Clermont-Ferrand, Edmond Giscard d'Estaing était le fils de Valéry Giscard, conseiller à la cour d'appel de Riom. C'est le 17 juin 1922 qu'un décret autorisera la famille à reprendre le nom des d'Estaing, pour s'appeler légalement désormais Giscard d'Estaing. Gendre de Jacques Bardoux, mort en 1959, sénateur, membre de l'Institut, Edmond Giscard d'Estaing était le père de l'ancien président de la République, ainsi que de M. Olivier Giscard d'Estaing, administrateur de sociétés, ancien député (républicain indépendant) des Alpes-Maritimes de 1968 à 1973. Ses trois filles, Sylvie, Isabelle et Marie-Louise sont toutes les trois comtesses, respectivement de Las Cases, Guy de Lasteyrie du Saillant et Jacques de Froissard de Broissia.

Licencié ès lettres, docteur en droit, inspecteur des finances de 1919 à 1930, Edmond Giscard d'Estaing n'a pas dû sa notoriété qu'à ses ascendants et descendants.

Directeur des finances au haut-commissariat français en Rhénanie, de 1921 à 1926, il accomplit ensuite des missions financières en Tchécoslovaquie, en Allemagne, en A.O.F. Président, de 1935 à 1973, puis administrateur et président d'honneur de la Société financière pour la France et les pays d'outre-mer (SOFFO), président, de 1957 à 1966, de la Société concessionnaire française pour la construction du tunnel routier sous le mont Blanc, membre du conseil d'administration d'Air France, de 1970 à 1976, il était président d'honneur de la chambre de commerce internationale.

Membre à l'institut de l'Académie des sciences morales et politiques depuis 1960, il en fut le président pour l'année 1969.

Il avait également été président du comité France-Amérique de 1964 à 1966, et était membre de l'Académie des sciences d'outre-mer, président d'honneur du Secours catholique, membre du conseil d'administration et du conseil scientifique de la Casa de Velasquez.

Conseiller municipal de Chanonat, (Puy-de-Dôme), où est situé son château de Varvasse, il a été maire de la localité de 1935 à 1946.

Il était l'auteur de plusieurs ouvrages : Misère et splendeur des finances allemandes, *1924 ;* Capitalisme, *1930 ;* la Maladie du monde, *1933 ;* le Chemin de la pauvreté, *1947 ;* la Monarchie intérieure, *1949 ;* la Maison d'Estaing, *1950 ;* la France et l'unification économique de l'Europe, *1953 ;* Réfractions, *1957 ;* les Finances, terre inconnue, *1959 ;* le Cahier belge, *1973.*

Edmond Giscard d'Estaing était grand officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 14-18 et titulaire de neuf décorations étrangères.

● *M. Pierre Douglas*, qui animait sur France-Inter l'émission quotidienne « La fortune du pot », a présenté sa démission au directeur de la station, M. Jean-Pierre Farkas, jeudi 29 juillet. Il entend protester ainsi contre la suppression de son émission, qu'il considère comme injuste et qu'il interprète comme une forme de « désaveu personnel ». La direction de France-Inter confirme cette démission, sans toutefois préciser si elle a ou non été acceptée. Elle annonce que les nouveaux programmes de la rentrée ne seront connus que dans la seconde quinzaine du mois d'août.

Le numéro du « Monde » daté 3 août 1982 a été tiré à 469 631 exemplaires.